L'EXPRESS

Le journal de la Nouvelle Vague

31 JUILLET 1958. — N° 373. 100 FR.

L'AFFAIRE DU BAZOOKA

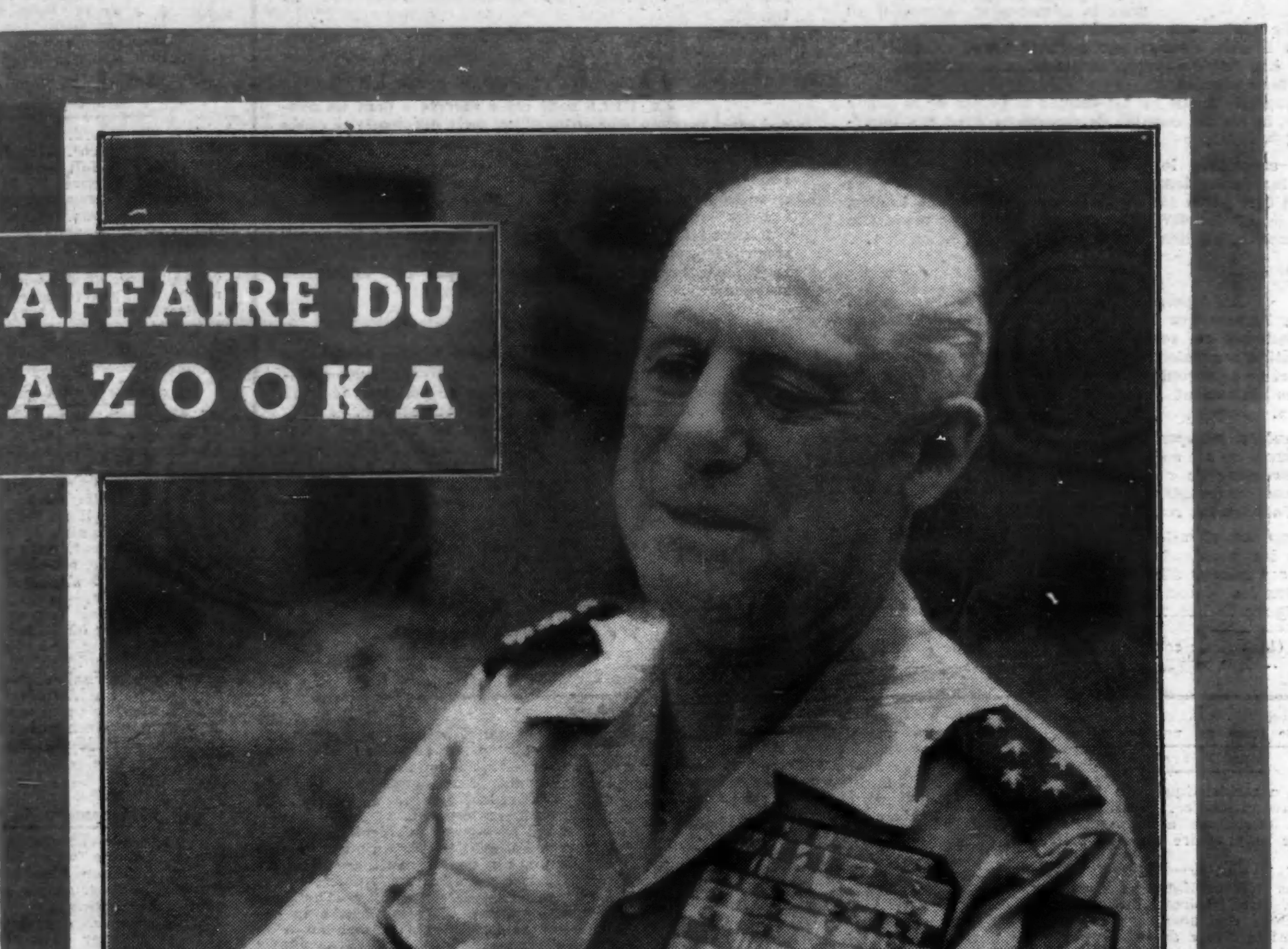

(A.P.)

LE GENERAL SALAN

« Pourvu que les civils tiennent... »

(Forain.)

★★★★★

La lettre de « L'Express »

Et si M. Tixier-Vignancour avait été trop loin ?

Quelque haine qu'il porte au général de Gaulle, le croit-il homme à céder au chantage ?

Quelque mépris qu'il éprouve pour la démocratie, la croit-il au point d'accepter que l'assassinat soit désormais considéré en France comme une activité libre, en tout cas tolérée, à condition qu'elle s'exerce au bénéfice de personnes bien placées ?

Quelque raison que lui ait donnée la presse de la juger asservie, la croit-il capable de complicité avec des meurtriers ?

C'est cependant le défi, l'avertissement, et l'insulte qu'il a lancés en demandant l'escamotage du procès où devaient être jugés les assassins du commandant Rodier, atteint le 17 janvier 1957, à Alger, par le projectile d'un bazooka, au lieu et place du général Salan (1).

La presse d'information a, dans l'ensemble, réagi à l'injure qui lui a été faite. En indiquant en pleine audience que seuls « Le Monde », « L'Express » et « Libération » auraient l'audace de rapporter les débats, si ceux-ci ne se déroulaient pas à huis clos, on ne pouvait dire plus clairement : « Avec les autres, on peut s'arranger ».

Ces autres, auxquels était ainsi rendu un hommage empoisonné, ne s'y sont pas trompés. C'est à M. Robert Bony, directeur de « L'Aurore », que l'on doit la plus vigoureuse protestation contre le huis clos à la faveur duquel l'affaire fut remise sine die et les inculpés libérés.

« Comment n'irait-on pas chercher, **écrit M. Bony,** derrière les « attendus » officiels, d'obscures raisons d'Etat, ces raisons d'Etat qu'on n'apprécie guère de nos jours dans les démocraties dignes de ce nom ?

Un régime de liberté suppose une justice indépendante et sereine. Il est grave que jeudi, à la caserne de Reuilly, le public ait pu se demander si elle l'avait vraiment été. »

M. Bony écrit encore :

« L'affaire, à la ronde, est considérée comme enterrée. Et enterrée dans des conditions qui laissent malheureusement dans l'opinion une détestable impression de trouble. »

Il reste donc à empêcher qu'elle le soit.

Quels sont ces « secrets » dont un avocat croit pouvoir user aujourd'hui pour détourner le cours d'un procès ? Cinquante personnes au bas mot savent, à Paris, ce que contient le dossier que M. Tixier-Vignancour a menacé d'ouvrir si on ne traitait pas son client avec toute la bienveillance souhaitable.

Elles ne se privent pas d'en parler.

Rencontrer les uns ou les autres, les écouter, les interroger, recouper les renseignements recueillis, reconstituer tout ou partie de ce dossier n'est pas une entreprise surhumaine.

Pour mettre en scène la plus hétéroclite combinaison de « patriotes » qui ait jamais tenté de confisquer à la fois le pouvoir et la justice au bénéfice de leurs ambitions, il faudrait écrire comme Shakespeare.

Mais tous les grands journaux ont au moins un collaborateur capable de mener avec sérieux et précision une telle enquête et d'y apporter sa part de vérité.

Peur d'y toucher ? Si vous avez peur, marchez tranquillement à ce qui vous fait peur. « Le vrai et le juste sont de puissants outils ». D'ailleurs, c'est au moment où tout aventurier sera assuré de l'impunité, et où les Français cesseront d'être égaux devant la loi qu'il conviendra d'avoir peur.

Françoise Giroud.

(1) Voir le compte rendu d'audience de Jean Cau, p. 7.

Ce que nous ne voulons plus jamais revoir

Des faits caractéristiques du fascisme dont nous avons souffert parmi d'autres Français et que nous avons combattu, menacent de se produire dans la métropole.

Des attentats sont perpétrés contre des organisations démocratiques et d'anciens combattants. Des factieux, militaires et civils, d'anciens collaborateurs se réclament de comités dits « de salut public » et ne cachent pas qu'ils entendent profiter de cette situation pour en finir avec la République. Des groupes fascistes, de plus en plus nombreux, appuyés par certains éléments de l'armée et de la police s'apprêtent à les aider.

A ces signes, nous reconnaissons ce que nous ne voulons plus jamais revoir. En toutes circonstances, nous sommes demeurés et restons fidèles au programme du Conseil national de la Résistance.

Nous savons que notre appel trouvera un écho dans le peuple de notre pays pour lequel Auschwitz est demeuré un symbole vivant de la barbarie.

LOUISE ALCAN,
Secrétaire générale de l'Amicale d'Auschwitz.

Malgré les instructions formelles du général de Gaulle concernant la presse métropolitaine, tous les exemplaires de « L'Express » envoyés en Algérie ont été saisis de nouveau la semaine dernière, comme chaque semaine, sur ordre du général Salan.

« L'EXPRESS »

Le deuxième front

Dans un de vos derniers numéros, sous le titre « Le deuxième front », il est parlé des prix agricoles.

Dans cet article, vous écrivez : « Appliquer rigoureusement le décret du 18 septembre 1957 conduirait à admettre pour la campagne 1958-1959 un prix du blé proche de 3.700 fr. Or le prix moyen offert sur les marchés e ropéens est de 2.500. »

Un peu plus loin, vous écrivez : « Une récolte de blé de 110 millions de quintaux est attendue cette année. En 1961, si l'on ne revient pas sur le décret du 18 septembre 1957, elle atteindra peut-être 140 à 150 millions de quintaux. Or la consommation intérieure ne dépasse pas 80 millions de quintaux. »

Ces déclarations demandent des précisions de votre part et une mise au point de la nôtre :

1° Le prix moyen de 2.500 fr. indiqué comme prix offert sur les marchés européens, est certainement un prix de « dumping » car ce n'est pas celui pratiqué sur le marché intérieu des Etats européens et des Etats-Unis ; le prix du blé français se révélant inférieur à celui du blé allemand, belge, luxembourgeois, italien, et à peine supérieur aux deux pays libre-échangistes : les Pays-Bas et le Danemark. Nous vous serions donc obligés de bien vouloir apporter cette précision à vos lecteurs.

2° Vous prévoyez une récolte, en 1961, de 140 à 150 millions de quintaux et une consommation de 80 millions de quintaux. Pourriez-vous dire à vos lecteurs si les 80 millions de quintaux prévus pour la consommation correspondent à la population actuelle de la Fr-nce ou à la population accrue qui existera en 1961 ?

Comment expliquez-vous que la récolte atteindra peut-être 140 à 150 millions de quintaux alors que vous devriez savoir que les organisations professionnelles et les services administratifs spécialisés poursuivent leurs recherches et ont déjà mis en application des reconversions de production dans certaines régions de la France ? Les producteurs, en face d'une rentabilité insuffisante de la culture du blé, recherchent activement des cultures et des productions de remplacement, et les travaux actuellement déjà avancés permettent d'assurer qu'en 1961 un grand nombre d'hectares, aujourd'hui consacrés à la culture du blé, seront affectés à d'autres productions. Les 140 à 150 millions de quintaux prévus dans votre article ne peuvent donc correspondre aux prévisions des spécialistes !

Enfin, si l'indexation des prix agricoles a été décidée par les pouvoirs publics, c'était pour stopper la dégradation permanente des prix agricoles par rapport à l'ensemble des prix.

Je suis certain que vous aurez à cœur de publier cette lettre, ne serait-ce que par votre souci bien connu de ne jamais permettre qu'on puisse, un seul instant, cacher la vérité.

A. MARTEAU,
Président de la Fédération départementale des syndicats agricoles de Seine-et-Marne.

Une telle vexation

Originaire de la Guadeloupe et ayant fait mes études de médecine à Paris, je devais remplacer le docteur G.B. dans la Creuse du 7 au 31 juillet. Après un long et fatigant voyage je me présentai le dimanche 6 chez le docteur B. Voyant que j'étais noir, ce confrère m'a éconduit en voulant toutefois me remettre la lettre suivante : « Le canton où j'exerce étant spécialement en retard psychologiquement, je ne crois pas qu'il soit souhaitable que le docteur Mayeux fasse mon remplacement, chose que je déplore personnellement. » Ce n'est pas la première fois que je subis une telle vexation (...) Quatre confrères l'année dernière à la même époque m'ont adressé des lettres de refus de remplacement ; lettres dans lesquelles ils me reprochaient ma pigmentation.

Dr MAYEUX,
Clichy.

Les primes invisibles

Votre reportage sur les ouvriers est intéressant. Les salaires ne suivent pas les prix — c'est vrai souvent — encore faut-il tenir compte des primes invisibles ou de nature, le gaz, l'électricité, les chemins de fer que les grands établissements nationalisés distribuent généreusement aux frais des autres. Notez aussi que les usines ont presque toutes des cantines où l'on déjeune pour 150 francs, le patron paie le reste, on ne veut pas le savoir, cela ne compte pas, c'est « normal ». Si l'on pose un problème il faut le poser entier. Loin de moi de prétendre que la condition ouvrière est parfaite, mais il y a quand même du bon là comme ailleurs.

JEAN R.,
Paris.

[*L'enquête que nous menons auprès de la classe ouvrière ne prétend, en aucun cas, « poser le problème en entier », mais permettre aux ouvriers d'exprimer un point de vue.*]

Permettez à un prêtre...

Avec du retard, je lis en vacances vos derniers numéros. Dans l'un d'eux, Françoise Giroud fait le bilan de vos cinq années d'existence. Eh bien, permettez à un prêtre de vous dire sa fidélité et son amitié. Par prudence, il préfère garder l'anonymat, si vous désirez publier sa lettre.

Oui, je crois que vous avez servi la vérité, même si, dans le détail, un prêtre ne pouvait pas toujours se trouver d'accord avec vous.

L. A.,
prêtre,
Paris.

« Moi, je vais me coucher »

Vous dites dans votre article sur « L'Espagne le 17 juillet » : « Le 16 juillet Casarès Quiroga décide d'armer les milices du Front populaire... etc. » Or, si M. Casarès Quiroga, alors premier ministre, a décidé d'armer les milices populaires, en réalité il ne les arma jamais. Ni le 16, ni le 17, ni le 18 juillet. Le décret, si décret il y eut, resta dans les tiroirs ; ce fut le peuple, sans aucune aide gouvernementale, qui s'appropria les armes le 19 *juillet*.

Je vous signale une anecd..e véridique du même ordre où M. Indaleci. Prieto déclara en sueur que l'armée d'Afrique venait de se soulever. En sortant de cette séance, un journaliste annonça à M. Casarès Quiroga : « L'armée vient de se soulever ». Alors le premier ministre répondit avec un hautain mépris : « Si eux se sont soulevés, moi, je vais me coucher ».

J. BORRAZ,
Toulouse.

La sagesse de Sauvy

Je voudrais vous exprimer ma joie, en lisant l'article « Le Danger » d'Alfred Sauvy. Si mon témoignage d'Espagnol ayant subi vingt ans de dictature fasciste peut apporter quelque chose, permettez-moi de vous dire toute la sagesse que j'ai cru trouver dans ces lignes autant que tout le danger de ces mots d'« honneur » et de « grandeur » qui détournent les peuples des seules grandes tâches face à l'humanité et face à l'Histoire.

J. M.
Espagne.

De langue allemande...

« L'Express » a mille fois raison de signaler le livre de Max Frisch : « Je ne suis pas Stiller ».

Ce serait parfait si vous mettiez « un des meilleurs romans de langue allemande, etc. ». Mais vous dites « un des meilleurs romans allemands... »

Or Max Frisch est un Zurichois, et ceci n'est pas un simple détail : la ville de Zurich est un des principaux personnages du roman, et la mentalité suisse joue, dans la psychose du héros, un rôle essentiel que les critiques, à mon avis, n'ont pas assez mis en valeur.

ANDRÉ FAYOL,
Paris.

Mots croisés n° 146

HORIZONTALEMENT. — 1. Terminus de la charrette. — 2. Tourne sans mélodie, mais non sans bruit. — 3. Se trouve généralement placé dans l'arbre, et le plus souvent à un degré plus bas. — 4. Les plus durs le sont dans les grandes circonstances. En épelant, partit en colonie. — 5. Partage avec le chacal une certaine singularité qui n'intéresse pas seulement le naturaliste. Remis en confiance. — 6. N'est pas enlevée par la moissonneuse-lieuse. — 7. Début et fin du nom d'un comique italien. Nom illustré par Agnès et Cécile, comme aussi par Albert, Charles et Georges. — 8. Plus gentil que Rodilard ou Raminagrobis. Vénéré en pays bigourdan. — 9. En épelant, appellation populaire et désuète de l'avion. Léger, sur un plateau. — 10. Manifester avec vigueur.

VERTICALEMENT. — I. Menace et cri de victoire (trois mots). — II. Four qui n'est ni celui du théâtre, ni celui de la boulange. — III. L'empire d'Occident disparut sous les coups de ce peuple. Après lui, il est parfois question de pipe ou de divinité. — IV. Le rocher fut, pour lui, moins tendre que Galatée. Bon pour la réforme. — V. En épelant, est célébré avec éclat. Les bâtiments, comme aussi ce qui les porte. — VI. Donne des fleurs et des meubles. Pour solfier, son remplaçant est préférable. — VII. Incollable sur le Coran. Sur ses bords, un pied fut levé beaucoup plus haut que ne le prévoyait l'étiquette. — VIII. Bien utile pour repasser les cols.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
1	E	C	H	A	L	O	T	E
2	C	R	E	P	E	■	R	C
3	H	E	R	I	S	T	A	L
4	E	N	E	■	T	I	B	I
5	A	E	D	E	■	N	E	S
6	N	A	I	V	E	T	E	S
7	C	U	T	A	N	E	■	E
8	I	■	E	S	T	■	T	T
9	E	N	■	E	R	G	O	T
10	R	O	S	S	E	R	I	E

Solution du n° 145

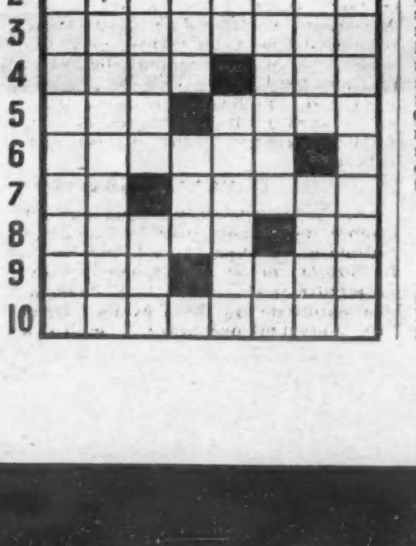

LES PETITES ANNONCES DE L'EXPRESS
29, rue de Marignan - PARIS (8e)
Minimum 5 lignes encadrées. Chaque ligne compte un maximum de 42 lettres, signes ou espaces
Chaque ligne en caractères gras compte pour deux lignes (maximum 20 lettres, signes ou espaces)
Tarif : 700 fr. la ligne (+ taxes 8,52 %)

OFFRES D'EMPLOIS

Recherchons ETUDIANTS
ou autres personnes désireux de recueillir des abonnements pour « L'EXPRESS »
COMMISSION 30 %
Ecr. au journal L'Express 29, rue de Marignan, Paris

GANTS TETINES
OLLA
CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Tirage des I.P.R.
Raymond Séguin
10, r. du Faub.-Montmartre.
PARIS
Composition de TYPO-ELYSEES
91, avenue des Champs-Elysées - PARIS
S.A. « L'EXPRESS »
Le resp. de la publication : J.-J. Servan-Schreiber

L'EXPRESS

6e ANNEE. — N° 372

CETTE SEMAINE :

L'AFFAIRE DU BAZOOKA :

- Le compte rendu d'audience de Jean Cau *(p. 7 et 8)*
- L'enquête de " L'Express " *(p. 9 et 10)*

LA CONSTITUTION :

- Analyse du projet par Georges Vedel, professeur à la Faculté de droit *(p. 5)*

LE MOYEN-ORIENT :

- Du Caire : le câble de Jean Daniel *(p. 12)*
- De Beyrouth : le câble de Max Neuvecelle *(p. 13)*

★

- La mode est, déjà, Directoire *(p. 15)*
- 28 questions sur la peinture *(p. 18 et 19)*
- Les livres qui se vendent *(p. 25)*

LES AFFAIRES FRANÇAISES

LA NATION

La candidature impériale

LES affaires internationales s'embourbent, mais les choses en rance avancent. La remise solennelle, ar le général de Gaulle, du projet de onstitution aux membres du comité onsultatif réunis au Palais-Royal est n événement. C'est la première fois, epuis son investiture le 1er juin, que dépositaire du pouvoir fait un geste ublic *non ambigu*. C'est à partir de ette semaine que les prises de position pour ou contre le régime gaulliste ont se décanter, se marquer, se fixer.

Car il ne s'agit plus d'interpréter, hacun pour soi, des allusions, de deiner avec optimisme ou méfiance des rrière-pensées, de prêter à telle ou elle nomination un caractère habile u scandaleux : le chef du gouvernement, cette fois directement, personnellement, clairement, présente à la ation la forme de contrat social qu'il *réconise*.

Une proposition précise

Le gaullisme c'était pour les uns un pouvantail, pour les autres un remède tout, c'était par les soins méticuleux u général lui-même une formule doe, suffisamment vague pour *rassembler* le plus grand nombre possible de atriotes, c'était une ambition de graneur, un contraste avec le « système », un style. C'est maintenant une roposition précise — sur laquelle ont rapidement, dans les sept à huit emaines qui nous séparent du référendum, se concentrer les analyses et s débats. Le général de Gaulle luiême, et ses représentants les plus ctifs, l'ont souhaité, voulu : « *faire du référendum un test de la volonté nationale* ». Il en sera bien insi : on pouvait en douter avant ue le projet ne soit connu, on peut dérmais en être assuré car il s'agit un projet de combat.

Depuis l'événement du 13 mai et n aboutissement légal du 1er juin, e discussion trop confuse a opposé eux qui considéraient que « *le général de Gaulle avait sauvé la République contre les factieux* », ceux qui estimaient qu'il leur avait, contraire, par sa caution, fourni nstrument décisif contre le régime publicain.

Quelle était l'interprétation correcte ? Qui donc avait raison et qui rait justifié par la suite des événeents ? Ces questions se résumaient à lle-ci : le général de Gaulle allait-il, r ses actes politiques puis par ses cisions constitutionnelles, tendre au *tablissement* d'un régime démocratie, ou bien instaurer en France une rme d'Etat qui soit conforme, en os, à l'idéologie des hommes du coup force et qui réponde à leurs aspirations paramilitaires ? C'est à cette estion que l'événement de cette semaine fournit un élément de réponse terminant.

Un Etat monarchique

Le régime que le groupe de travail M. Michel Debré, sous la direction rsonnelle du chef du gouvernement, ent d'annoncer au pays, est un Etat onarchique. Le pouvoir législatif élu

(Agip.)

LE GÉNÉRAL DE GAULLE MONTANT AU PALAIS-ROYAL AVEC SES MINISTRES (1)
Les choses s'éclairent.

y est atrophié et neutralisé, le pouvoir exécutif y est privé de son autorité par la forme même du mandat qu'il détient et par le cloisonnement qui le sépare du corps électoral, et le seul organe souverain est finalement cet arbitre, au-dessus des partis, au-dessus des débats, au-dessus des consultations nationales elles-mêmes, qui assume en sa personne le destin du pays.

(Voir en page 5 l'analyse détaillée du professeur Georges Vedel.)

Le projet du général de Gaulle est soumis maintenant aux membres du comité consultatif. C'est une opération formelle. Le comité ne peut rien modifier, il peut seulement émettre un *avis*. Et même pour formuler cette simple opinion il a été composé *exclusivement* d'hommes favorables au nouveau régime : les parlementaires qui le composent ont été choisis, *tous*, parmi ceux qui ont voté l'investiture du 1er juin, et les autres ont été *désignés* par le gouvernement. Cette méthode apparaît comme une préface à ce qui est prévu pour la suite, comme une application anticipée du nouveau principe qui doit régir la collectivité française : le débat politique utile est limité à ceux qui, d'abord, approuvent les intentions du monarque et acceptent de discuter seulement leurs modalités — à titre consultatif, en attendant le plébiscite du pays.

Cette république, consultative et plébiscitaire, n'a plus de République que le nom ; elle n'a pas de rapport avec la démocratie.

Les textes comptent moins que le contenu du pouvoir — c'est vrai. Et, pour cette raison, on pouvait hésiter à considérer le prochain référendum sur la Constitution comme la bataille décisive. Mais un texte comme celui-là *détermine* non seulement la forme des institutions mais leur contenu réel. C'est par là qu'il tranche dans le débat. Car aucun parti politique se disant *républicain* ne peut sincèrement soutenir, cautionner, un tel projet. Ce n'est même pas une question de moralité publique mais de simple instinct de conservation : étant donné la place marginale qui est faite aux partis dans le régime annoncé, le rôle négligeable qui leur est réservé, les limites prévues pour leur activité, accepter ce sort pour un parti, c'est se résigner à disparaître en tant que force politique. Alors se pose en pleine lumière la question essentielle, celle qui sous-tend toute l'affaire depuis le 13 mai : quelle raison peut forcer les hommes politiques, les partis politiques, à accepter leur propre castration ?

Devant l'Imperator

Les choses s'éclairent. Ceux qui ont accepté de se soumettre le 1er juin à l'ultimatum d'Alger (« *ou le vote pour de Gaulle ou le débarquement des parachutistes* ») transmis à l'Assemblée nationale par le président René Coty, pouvaient prétendre — ou croire de bonne foi — qu'ils ne cédaient pas seulement à la menace, mais qu'ils se donnaient, par l'avènement du général de Gaulle, une chance de survie, une fois la crise aiguë passée. Mais voici qu'aujourd'hui on leur montre, sans alibi, de quoi il s'agit pour eux : il s'agit de perdre leur raison d'être. Il leur faut donc se redresser ou s'abaisser sans plus d'équivoque, face à la même puissance d'intimidation qui règne depuis le 13 mai : celle de l'armée.

L'éditorialiste du « Figaro » n'a pas attendu pour le rappeler. Dès mardi matin, M. Rémy Roure écrit : « *Le « non » au référendum serait une folie. Il risquerait de conduire à une catastrophe : la dictature militaire...* » Pour éviter la violence toute nue il faut donc céder à la menace de la violence.

Légitimé formellement par le vote du 1er juin à l'Assemblée, le coup de force retrouve ici sa légitimation plus profonde : le régime nouveau, s'il s'établit, aura bien été fondé sur l'autorité des Légions. Nous sommes devant l'Imperator de la décadence romaine.

J.-J. S.-S.

(1) Photographiés au moment où le général arrive dans la salle des séances du Conseil économique, au Palais-Royal, où il vient installer le Comité consultatif constitutionnel. On reconnaît, derrière le général : M. Pflimlin, M. Jacquinot, M. Houphouet-Boigny et M. Debré.

CORRESPONDANCES EXPRESS

(A.P.) (Agip.)

MME SUZANNE MASSU
Le regard des figurants.

M. MICHEL DEBRÉ
Un porte-parole pour les capitaines.

LES CAPITAINES S'ADRESSENT AUX COLONELS

● « Le Courrier de la Nation » (ex-« Courrier de la Colère »), dont le directeur est M. Michel Debré, garde des Sceaux, publie cette semaine un article intitulé : « De Gaulle et les capitaines ». Le capitaine — anonyme — qui l'a rédigé écrit : « Nous devons (...) en finir avec les grandes implantations fellagha en donnant chaque secteur « pourri » à un chef de guerre éprouvé (...). Toute l'armée se demande d'ailleurs pourquoi des officiers comme le général Ducourneau, qui passe pour le premier des parachutistes et le meilleur chef opérationnel, reste à Paris en cette période cruciale ; pourquoi le colonel Bigeard joue les instructeurs à côté de Philippeville à une époque où il devrait, avec ses « casquettes », se lancer à l'assaut de l'Ouarsenis ; pourquoi le colonel Ducasse perd son temps en arrière-complots au lieu d'avoir en charge les monts du Hodna.

« Toute l'armée se tourne vers de Gaulle, elle attend qu'il lui adresse la parole directement et lui dise de gagner. Il n'y a personne, entre elle et lui, que quelques mythes.

« Mais il reste silencieux comme une statue antique et alors un désespoir profond commence à gagner les meilleurs. »

COMMENT SONT INFORMES LES CHEFS D'ENTREPRISE

● De nombreux chefs d'entreprise reçoivent régulièrement une « Lettre d'informations politiques et économiques » qui commente la situation française et internationale.

Dans la dernière « Lettre » de juillet, consacrée aux événements d'Irak, après avoir qualifié la position des Etats-Unis « magnifiée par les organes de presse français, les radios périphériques, les articles du « Monde », les titres de « France-soir » et certains éditoriaux d'Europe N° 1 » de « thèse de chien couchant », on peut lire : « De M. Hammerskjöld à M. Beuve-Méry, de M. Daniel Mayer à M. Gaitskell (nous ne parlons pas de M. Mendès France, qui part pour la Chine, invité par le doctrinaire de la guerre subversive : Mao Tse-toung), du « Monde » au « Manchester Guardian », de « L'Express » à l' « Observer », des petites feuilles payées par Nasser aux organes qui font le jeu du Kremlin, la coalition du défaitisme et de la lâcheté va-t-elle l'emporter ?

« Comme en avril 1954, lorsqu'il refusa d'écraser sous les bombes américaines les assaillants de Dien-Bien-Phu, comme en novembre 1956, lorsqu'il intima au trop faible Anthony Eden d'arrêter la marche des troupes britanniques (qui n'avaient devant elles que le vide laissé par les fuyards égyptiens), M. Eisenhower, ex-général et pacifiste sénile, sera-t-il, une fois de plus, le naufrageur du monde libre ?

« (...) Pour nous, deux leçons s'imposent : plus que jamais, puisque nous avons le pétrole du Sahara, tenons-le et tenons-le solidement, jalousement. Et si la tension persiste, peut-être nous permettra-t-elle — les fâcheux ayant d'autres chats à fouetter — de dire son fait et même de régler son compte à cet excellent M. Bourguiba. »

UN JOURNAL DE PROVINCE PARLE DE L'ALGERIE

● « L'Est Républicain », un des principaux journaux de province, publie cette semaine une enquête de son envoyé spécial en Algérie. Voici ce qu'il écrit sur « les rapports affectifs entre les deux communautés » :

« Quand Mmes Massu et Salan rivalisent d'ardeur à la tête d'œuvres de bienfaisance, elles ne voient que le regard reconnaissant du petit cireur comblé. Mais cette charité quasi officielle est peut-être ce qui indispose le plus l'élite musulmane.

« Un ancien fonctionnaire du corps préfectoral (...) m'a confié :

« — Si les âmes généreuses qui s'étaient dévouées pour réunir ces dons avaient pu lire comme moi dans le regard des figurants de cette charité à grand spectacle, elles auraient été désemparées devant l'expression d'une humiliation qui atteignait presque des dimensions physiques.

« Quand donc comprendra-t-on qu'une atteinte à la dignité d'un homme le fait plus souffrir que les privations matérielles ? Quand donc comprendra-t-on qu'un bulletin de vote ne résout pas les problèmes humains ? »

L'AFRIQUE NOIRE DEVANT LE REFERENDUM

● A l'exception de M. Houphouet-Boigny, président du R.D.A. et ministre d'Etat du gouvernement du général de Gaulle, la plupart des leaders d'Afrique noire ont manifesté ces jours derniers de sérieuses réserves sur les projets constitutionnels du président du Conseil.

Aucun n'est encore allé aussi loin que le P.R.A. Au cours du congrès qui vient de se terminer à Cotonou, le Parti du Rassemblement Africain — né de la fusion du parti de la Convention Africaine de M. Léopold Senghor et du Mouvement Socialiste Africain de M. Lamine Gueye — a catégoriquement rejeté l'éventualité d'une Fédération franco-africaine : il n'admet qu'une Confédération sur la base de l'indépendance préalable de tous les territoires d'Afrique noire.

D'ores et déjà, le P.R.A. refuse de se prononcer sur les textes constitutionnels intéressant la seule métropole et désire que dans le choix offert à l'Afrique noire figure explicitement l'indépendance. L'avenir réside, pour le P.R.A., dans les Etats-Unis d'Afrique, mystique lancée il y a plusieurs années par M. Georges Padmore, conseiller du président N'Krumah, le leader du Ghana.

Les textes constitutionnels en préparation ne facilitent pas la tâche de M. Houphouet-Boigny, champion de la « Communauté franco-africaine », qui cherche à maintenir son parti et les foules africaines à l'écart des « tentations » de l'indépendance...

La bataille du référendum — en Afrique noire — s'engage dans des conditions difficiles.

LES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES DEMANDENT 200 MILLIARDS

● « Une association pour l'expansion de la recherche scientifique » vient d'être créée. Cette association a pour but de contribuer à promouvoir en France une expansion massive et rapide d[e] l'enseignement scientifique. Elle groupe des parti[-]cipants venus de tous les horizons, tels MM. d[e] Broglie, Perrin, Mendès France, Moch, Baumgartne[r], Bloch-Laisné, Robert Schuman, Lauré et Vigna[u] (secrétaires généraux de la Fédération de l'Edu[-]cation Nationale et du Syndicat Général de l'Edu[-]cation Nationale), Danton (président de l'Union de[s] étudiants de France), ainsi que le ministre de l'Edu[-]cation nationale, M. Berthoin, et son prédécesseu[r], M. Billères.

L'idée d'un tel rassemblement avait été lancé[e] lors des colloques de Caen (1956) et de Grenobl[e] (1957) dus à l'initiative de M. Mendès France et [à] la suite desquels avait été décidée la constituti[on] d'un comité parlementaire pour l'expansion scien[-]tifique. C'est ce comité qui vient de se transforme[r] en association et de s'élargir.

Dès la prochaine rentrée, l'Association compt[e] provoquer des réunions et créer un bulletin af[in] « d'éclairer l'opinion publique ». Dans sa déclara[-]tion, elle demande notamment que soient mis e[n] œuvre les plans quinquennaux de financement d[e] l'enseignement supérieur et de la recherche fon[-]damentale et réclame, à cet effet, des crédi[ts] minima de 200 milliards.

M. SUDREAU VEUT CREER DES « VILLES-SATELLITES »

● Le gouvernement s'apprête à prendre, sur l[a] demande de M. Pierre Sudreau, ministre de l[a] Construction, une ordonnance relative « aux zon[es] à urbaniser par priorité ».

Il s'agit à la fois de donner un logement à d[e] nombreux citadins, de décongestionner les grand[es] villes et de favoriser l'expansion économique régio[-]nale.

Cette ordonnance permettrait de faire naît[re] autour des agglomérations importantes de vérita[-]bles « villes satellites » dont le chiffre de popu[-]lation pourrait atteindre plus de 40.000 habitan[ts] en dix ans.

Dans la région parisienne ces nouvelles vil[les] s'édifieraient à une cinquantaine de kilomètres d[e] la capitale, assez loin pour qu'elles ne devienne[nt] pas des « communes-dortoirs », pas trop pour qu[e] les Parisiens acceptent de s'y installer. Le gouver[-]nement encouragera certaines industries d'impor[-]tance moyenne à émigrer vers ces cités nouvelles e[t] à y créer les noyaux économiques nécessaires à la vie.

(Agip.) (Agi[p.])

M. JEAN BERTHOIN
Pour un plan quinquennal.

M. PIERRE SUDREA[U]
Des villes nouvelles.

CONSTITUTION

Analyse du projet

● *M. Georges Vedel, professeur à la Faculté de Droit de Paris, et l'un des premiers spécialistes français du droit constitutionnel, a examiné pour « L'Express » le projet de Constitution gouvernemental. Voici son verdict :*

UNE Constitution — encore que les Français en aient vu beaucoup — est chose sérieuse. Par lui-même, aucun texte constitutionnel ne procure de grands bienfaits ; mais on a vu de mauvaises Constitutions faire de sérieux dégâts.

Un Président de la République élu pour sept ans, possédant des attributions étendues, notamment le droit de dissoudre l'Assemblée ; deux Chambres élues : l'une au suffrage universel direct, l'autre au suffrage indirect ; un cabinet présidé par un Premier ministre choisi par le Président de la République, mais responsable devant le Parlement... N'était-ce point précisément la Constitution de 1875 telle qu'elle sortit des mains d'une Assemblée découragée de faire la monarchie et point encore résignée à faire la République ?

Les apparences sont à première vue dans ce sens et déjà des hommes habiles clignent de l'œil et prédisent l'avenir : l'histoire se répétera. Un Président de la République avait pris au sérieux les pouvoirs qui lui étaient attribués par la lettre des textes ; c'était Mac-Mahon, et il voulut en user. Mais il ne comprenait pas qu'entre un chef de l'Etat irresponsable et la représentation nationale, il n'y avait pas de commune mesure. Les ministres ne pouvaient être à la fois ceux de la Chambre et ceux du Président : « nul ne peut servir deux maîtres ».

Un pouvoir suprême

Aussi, au premier conflit entre le chef de l'Etat et la Chambre, la contradiction éclata et le peuple qui dut l'arbitrer trancha en faveur de ses élus contre l'hôte lointain de l'Elysée, en dépit d'une mobilisation générale de tous les moyens de propagande et de pression.

C'est sans doute à ce précédent que pensent nombre de parlementaires pour qui « le temps est galant homme » et après tout on ne peut pas jurer qu'ils seront démentis. Disons d'ailleurs tout de suite que le retour à la III[e] République en guise de V[e] ne paraît pas une issue bien prometteuse pour les destinées de la France dans la seconde moitié de ce siècle.

Pourtant, finalement, la Constitution en cours de préparation n'est pas un ravalement du texte de 1875. Au moins au départ, elle en diffère profondément.

Elle s'en écarte d'abord en ce que la place faite au Président de la République est très différente de celle que lui assignait le texte de 1875. Celui-ci soudait d'un seul tenant les pouvoirs du Président de la République, chef de l'exécutif et du gouvernement. A l'origine, le Président devait décider et les ministres exécuter ; à partir de 1877, les ministres décidèrent et le Président signa. Cette inversion des mécanismes constitutionnels se fit le plus simplement du monde par un simple renversement comme celui d'une toupie qui peut tourner la tête en bas.

Mais, dans le texte de 1958, le Président de la République est moins le chef de l'exécutif qu'un *arbitre* (le mot « arbitrage » est dans le texte) entre l'exécutif et le législatif, et il faut entendre le mot d'arbitre dans le sens judiciaire : celui qui, après avoir écouté les parties, tranche souverainement entre elles. Ce pouvoir d'arbitrage se marque non seulement par le fait que c'est le Président qui décide de la dissolution et du référendum, mais par la remise qui lui est faite d'une prérogative mystérieuse et redoutable : celle de pourvoir au salut de la nation quand l'intégrité ou l'indépendance nationales sont menacées. A ce moment, en vertu d'une décision unilatérale et soustraite à tout contrôle, il devient dictateur pour un temps dont la fixation lui appartient.

On ne se tromperait pas beaucoup en voyant dans cette conception du rôle du chef de l'Etat le reflet d'une idée assez répandue dans certains esprits, celle d'un pouvoir suprême apolitique, indépendant des partis et dans une large mesure de l'électeur lui-même. Dans cette conception, il existe un champ d'action du pouvoir qui correspond à la « politique » au sens vulgaire du mot et que l'on peut abandonner aux jeux des partis : les bornes-fontaines et la laïcité ; les prix, les salaires et la Sécurité sociale ; la réforme de l'enseignement et les subventions. Mais dès que l'on touche à la défense ou à la diplomatie, on sort de la « politique » en ce sens-là. Parce qu'il serait scandaleux que les partis aient leur mot à dire sur les grands intérêts nationaux ; parce que les solutions dans ces domaines ne peuvent être même indirectement soumises au contrôle de l'homme de la rue qui n'y peut rien comprendre ; parce que d'ailleurs ces solutions sont évidentes pour « tout esprit droit et éclairé » et n'ont contre elles que les traîtres ou les imbéciles. Ainsi va la vision qui paraît avoir inspiré la définition des pouvoirs du chef de l'Etat.

(Intercontinentale.)

LE PROFESSEUR GEORGES VEDEL
Un essai de psychanalyse.

Celui-ci ne se mêlera pas à la politique des partis. Il laissera ses rites et ses jeux se dérouler dans l'enceinte parlementaire, quitte à brandir le fouet de la dissolution quand les députés se montreront trop rétifs aux vues du Premier qu'il aura choisi. Mac-Mahon ? Non — car Mac-Mahon se mêlait du quotidien. Plutôt, le scepticisme en moins, Louis XVIII au retour d'exil, qui trouvait commode que les ministres se salissent les mains dans la politique du jour et que le monarque réserve son autorité pour les choses importantes.

Pourtant déjà sous la Restauration la légitimité monarchique n'éveillait plus un écho général. Il faudra donc que, bon gré, mal gré, le Président de 1958 demande son sacre à quelque urne. Mais laquelle ? Certainement pas celle du Congrès de Versailles, car le Parlement reprendrait vite avec le chef de l'Etat le dialogue classique : « *Qui t'a fait comte ? — Qui t'a fait roi ?* »

Alors le suffrage populaire, direct ou indirect ? Mais les partis ont sur l'électeur une emprise difficile à mesurer. N'est-ce pas politiser l'élection du chef de l'Etat que de la remettre aux citoyens ou à des délégués de ceux-ci ? Que reste-t-il ? Le suffrage des notables, conseillers généraux, maires, adjoints. Solution merveilleuse ! Il s'agit de faire désigner le chef de l'Etat par d'authentiques élus de la nation, représentant au surplus les « forces vives » de l'administration locale. Que, par-dessus le marché, le découpage administratif de la France assure que d'un tel collège électoral, où les campagnes sont surreprésentées et la France industrielle écrasée, sortiront de « bonnes élections », ne paraît pas être regardé comme un désavantage.

Une auto-école ?

Ne nous attardons pas à rechercher la somme d'archaïsmes d'où cette conception procède. Un exécutif moderne tire son autorité de son contact avec la nation, quel que soit le procédé juridique choisi pour l'assurer : élections générales dans le cadre de deux partis comme en Angleterre, désignation du Président par le peuple comme aux Etats-Unis. Que ce contact se fasse par l'intermédiaire de partis politiques, on peut s'en réjouir ou s'en plaindre, mais on ne voit guère comment l'éviter si l'on veut que le choix du peuple ait un sens quelconque.

Enfin, le chef de l'Etat commande ou ne commande pas. Un Etat moderne n'est pas une auto-école où le moniteur reprend volant et manettes à l'élève quand celui-ci s'en tire mal. Il n'est, dans la vie politique, qu'un acteur qui puisse être regardé comme l' « arbitre » au sens souverain du mot : c'est le peuple, et si on l'admet, il faut aussi admettre qu'après une dissolution ou un référendum qui auront tourné contre lui, le chef de l'Etat s'en aille.

Mais enfin supposons que tout ceci fonctionne. Va-t-on, dans les relations du gouvernement et des Assemblées, retrouver la III[e] République ? Malgré des ressemblances superficielles, il n'en est rien.

Tout d'abord, le cumul du mandat parlementaire et des fonctions ministérielles est interdit. Les ministres seront de grands commis ou des parlementaires ayant renoncé pour toute une législature à leur mandat.

Ensuite, on a renforcé la réglementation de la mise en jeu de la responsabilité ministérielle et supprimé à bon droit le double jeu qui permettait à l'Assemblée nationale de refuser à la majorité simple les lois ou les crédits demandés par le gouvernement et de ne pas prendre la responsabilité de le renverser — puisque la majorité absolue n'était pas atteinte.

Et surtout, l'on a délimité de façon stricte le domaine du pouvoir législatif, afin que l'exécutif puisse au maximum se passer du Parlement et gouverner sans lui plus de six mois par an.

Le choix de l'outre-mer

La III[e] République avait un empire colonial, mais non un problème constitutionnel à son sujet. La V[e] République a des territoires d'outre-mer et un sérieux problème à leur sujet.

Le plus grave en l'espèce est d'ailleurs que ce problème a été forgé de toutes pièces. On dira du « système » tout le mal qu'on voudra. Mais on ne fera croire à personne qu'il ait transmis une succession obérée en ce qui concerne l'Afrique noire. Le moment paraissait venu où la France pouvait faire une « grande » politique dans tous les sens du terme. Elle pouvait à la fois proclamer le droit de libre et entière disposition des peuples noirs et nouer avec eux des liens d'autant plus solides qu'ils seraient contractuellement consentis. La voie paraissait si bien tracée, elle correspondait si bien aux intentions que l'on croyait être celles du général de Gaulle, que chacun avait compris que c'était elle qu'empruntait le texte constitutionnel.

Or — sauf revirement de dernière heure — ce n'est nullement de cela qu'il s'agit. On donne aux peuples d'outre-mer le choix entre l'intégration, le *statu quo* et la fédération. Cette fédération est d'ailleurs « en confection », puisque, pour les territoires d'outre-mer qui voudraient du « sur mesure », ils devront attendre dans le *statu quo* que leur vêtement particulier soit coupé, ce qui doit les inciter à s'adresser au « prêt à porter », immédiatement livrable.

Si ces maladresses devaient être maintenues, elles seraient criminelles. En effet, elles pourrissent l'avenir. Tant que le droit de libre disposition des peuples d'outre-mer n'aura pas été reconnu, nous bâtirons sur le sable. Qu'opposerons-nous demain à ceux qui, en Afrique noire, diront que leur peuple n'a pas choisi la fédération, mais simplement la fin du *statu quo* auquel ils ne pouvaient échapper que de cette manière, puisque la porte de l'indépendance n'était pas ouverte ? Que répondrons-nous lorsqu'on nous dira que les institutions de la fédération ont été dessinées par la métropole ? Quand un père veut associer son fils à ses affaires, il commence par l'émanciper. La fédération conduit à l'indépendance, alors que l'indépendance conduirait à la fédération.

Que l'on nous entende bien. Il ne s'agit pas pour la France de déposer le fardeau de ce qui fut son empire comme un marcheur fatigué jette son baluchon dans un fossé. Il ne s'agit pas pour nous de renier notre vocation africaine. Mais, à un moment de chance unique pour la France, à l'heure où le geste que nous ferions pour rendre aux peuples noirs la maîtrise de leur destin serait suivi de leur part d'un geste nous indiquant que leur destin est frère du nôtre, tout ce que nous saurions faire, c'est de les sommer d'accepter une fédération sous peine de rester dans le *statu quo* ! Sommes-nous devenus fous ? Les dieux ont-ils décidé de nous perdre ?

L'image du père

On pourrait s'amuser à psychanalyser le texte en cours de discussion. Sa racine inconsciente est sans doute dans une image du père. L'essence du pouvoir politique est une paternité. Enfants turbulents, les parlementaires auront leurs nurses ou leurs surveillants : les ministres. La nursery ou la classe ne sera d'ailleurs pas un bagne, mais il faudra que l'ordre y règne, sinon le père s'en

(*Suite en page 7.*)

FORUM

ALFRED SAUVY

L'INTENDANCE SUIVRA-T-ELLE ?

par ALFRED SAUVY

« L'ÉCONOMIE, c'est comme l'intendance, ça suit », a dit le général de Gaulle. Vraiment, d'un homme d'Etat, cette phrase révèle de grandes vues politiques. Seulement la question est de savoir si l'intendance suit effectivement et va suivre. Car, sans intendance, les meilleures armées seraient écrasées.

La bombe atomique, les dépenses militaires, l'onéreuse Algérie supposent une solide assise ; la science de nombreux physiciens nucléaires et l'activité fébrile d'usines d'armements, le dévouement de la rue de Rivoli au capital ne suffisent pas ; il faut une production énorme de richesses marchandes, sur laquelle prélever de quoi assurer la vie de la nation : des retraites ou revenus pour 7 millions de vieillards, l'enseignement de 8 millions de jeunes Français, l'investissement national, le logement, la mise en valeur de l'outre-mer, la dette publique, etc.

Il s'agit donc de savoir si la production de richesses est largement favorisée par le nouveau régime.

Réponse tragiquement négative jusqu'ici : la politique économique de la quatrième République était pavée de bonnes intentions. Placée sous la protection du dieu Revenu National, de la déesse Productivité, vénérés dans chaque hymne officiel, elle était, en fait, menée par des groupes de pression plus occupés de bénéfices que de revenu national. Tel le semi-croyant qui, après avoir été pieusement à l'office le matin, se juge suffisamment sanctifié pour se permettre dans la journée une conduite beaucoup moins édifiante, les officiels de la quatrième subventionnaient à corps perdu les techniques périmées ou les pratiques stériles, après avoir entonné quelque hymne en l'honneur de la Productivité.

Parmi les vingt millions de Français actifs, une partie importante vit en état de sous-productivité ou de sous-activité, grâce à la faveur d'Etat absolue ou relative. Que les branches mises en difficulté par le progrès technique soient aidées en vue d'une adaptation, rien de plus légitime, mais l'aide qu'elles reçoivent sert au contraire à les maintenir dans leur situation médiocre.

Médecins, psychologues, sociologues s'accordent tous à reconnaître que les hommes mis en état d'infériorité par quelque accident ou infirmité doivent être, dans toute la mesure du possible, rééduqués ou éduqués pour un nouveau travail ; ce n'est qu'en dernier ressort qu'un secours leur est donné pour leur permettre de vivre. En politique économique, c'est le point de vue inverse qui prévaut : lourd contresens.

Car rien n'est changé à ces tragiques habitudes. Le prix du blé va être augmenté, de façon à perpétuer une culture excédentaire dont le Trésor est appelé à résorber les invendables invendus. Pas un verrou n'a été desserré à l'appareil malthusien, qui a réussi l'exploit de créer en France une semi-pénurie de sucre et un peu plus tard une pénurie de vin ! En arriver à ce jeu de qui perd gagne, représente d'incroyables tours de force.

RIEN n'est changé : nos maigres réserves de devises vont servir à acheter du vin à l'étranger, tandis que sera pieusement distillé le nôtre. Une armée de marchands vit plus ou moins mal, en prélevant sa dîme sur ce qui est produit. Quant aux bouilleurs de cru qui puisent à la fois dans le budget des Finances, de la Santé Publique et de la Sécurité sociale, pour ne parler que de ceux-là, ils peuvent dormir tranquilles et boire de même. Chaque goutte compte.

C'est que les députés ont été congédiés, mais non les groupes de pression. N'étant prévus par aucune Constitution, ils survivent allégrement à toutes. Les cerveaux les plus éminents phosphorent actuellement pour établir un nouveau suffrage, de nouvelles Assemblées, délibérant avec science sur la répartition des pouvoirs, ils ne parlent jamais de celui des groupes de pression, à l'exception des promoteurs du Parlement professionnel, monstre dont nous reparlerons quelque jour.

Dès lors, les victimes sont toutes désignées : haro sur les familles, ces maudites, ces pelées, dont le revenu est, dans chaque classe sociale, le plus faible et dont le seul mérite est d'avoir simplement sauvé le pays. Irréversible, la décadence où nous sommes engagés, affirmaient les augures, sans sourire. Non content de refuser aux familles le versement des allocations dont le montant est régulièrement payé par les entreprises, le gouvernement entend les amputer plus directement.

C'est la gloire impérissable de la IVe République — sans oublier la part du général de Gaulle, disons-le fortement — que d'avoir arrêté la descente dans le toboggan, en rendant à la France la jeunesse qui s'effaçait. Salut public ! Que cette sublime expression soit employée par antiphrase par les fossoyeurs n'a rien de surprenant. Elle convient, par contre, à ceux qui ont réussi ce qu'aucun pays dans le monde, ni la Grèce, ni Rome, ni Venise, n'avait encore jamais réalisé : arrêter la sénescente stérilité.

MAIS pas plus que les sans-logis, les rentiers, ou les défenseurs de l'intérêt général, les familles ne constituent un groupe de pression de taille suffisante pour contrebalancer les féodaux, bien encastelés. Dès lors, la question se pose de savoir si l'intendance va suivre. A propos d'Algérie, le traître qui a aujourd'hui l'impudence de parler démographie et coût d'intégration se voit vite remis à sa place : quelle bassesse d'âme, quel matérialisme sordide que cette pensée vers les gros sous, pendant que d'autres, à l'âme noble, rivalisent de grandeur et de générosité avec les ressources d'autrui.

Intégrer la France et l'Algérie, c'est, par exemple, avoir un timbre-poste unique, mais cela n'a aucun rapport avec l'unification du prix de l'essence, des tarifs fiscaux ou des traitements des agents civils et militaires, des deux côtés de la Méditerranée.

Il reste, il est vrai, la grande ressource ; celle dont on ne parle pas à voix haute, et qui consiste à revenir aux « honnêtes conceptions », c'est-à-dire en termes clairs à rogner sur les salaires, les dépenses d'enseignement et les dépenses sociales qu'on a bien soin d'appeler « charges ». Bien que cette politique soit déjà esquissée, elle ne prendra corps que dans un second temps, lorsque l'intendance essoufflée sera expressément priée de suivre. Encore n'est-il nullement prouvé qu'elle suivra pour autant.

A. S.

DANIEL MAYER

NOTRE TRAVAIL A TOUS

par DANIEL MAYER

LE Manifeste de l'Union des Forces Démocratiques est, déjà, en soi, un succès par sa seule existence. Avoir en si peu de temps — trois semaines à peine — groupé des hommes venus d'horizons divers — de certains minoritaires du M.R.P. à l'U.G.S. — et les avoir fait se mettre d'accord sur un texte qui touche, après les relativement faciles condamnations du passé, aux problèmes essentiels du temps présent : Algérie, liens avec l'outre-mer, Plan de modernisation et d'équipement (logement, investissements industriels et agricoles), grandes lignes d'une politique extérieure fixant le rôle de la France, notamment auprès des peuples sous-développés d'Asie et d'Afrique, est une sorte de record. Je puis d'ailleurs attester que la rédaction de ce document n'a pas été plus difficile que, parfois, ne l'est la composition d'un document de même nature entre membres d'un même parti.

Certes, il ne pouvait s'agir que de grandes lignes; et chaque point sera naturellement repris dans le détail à de toutes prochaines occasions. Mais le Manifeste existe. Et, pour juger son importance, il n'y a qu'à imaginer a contrario ce que serait notre juste colère si les hommes enfin d'accord n'avaient pas fait taire leurs querelles antérieures et si leur union ne s'était pas réalisée...

Les premiers échos que j'ai recueillis dès sa publication sont favorables : chacun reconnait que l'on s'est efforcé de sortir des sentiers battus, qu'il y a un effort pour rajeunir un style, pour donner un ton qui soit plus neuf que le « déjà entendu » des publications officielles.

Mais il est certain que tout le monde n'a pas encore compris son devoir essentiel : l'action, l'action individuelle et collective, l'action personnelle sans laquelle il n'est pas de succès possible.

LA souveraineté se délègue ; non l'action. On peut faire confiance à une équipe d'hommes pour lancer des idées, créer des courants, les relancer ou les fortifier, les faire éventuellement rebondir en en modifiant, si besoin est, la présentation. On n'a pas le droit de s'en remettre à eux de tout, et de substituer leur activité à la nôtre, à celle de tout le peuple. A une époque où l'arme des démocrates est presque exclusivement l'appel à l'opinion publique et où celle-ci est cernée par tant de courants confus, contradictoires ou hostiles, c'est la tâche de tous et de toutes d'alerter, d'éveiller, de grouper, de galvaniser. Ce soin ne peut être laissé à personne. Il est le travail de tous, et les vacances ne doivent changer que le lieu géographique de notre commune propagande, non son intensité, son opiniâtreté ou sa foi.

Même minoritaires en apparence, si notre activité ne se ralentit pas, nous ferons infléchir dans le sens de la République le rapport des forces en présence, rapport dont doivent tenir compte plus qu'on ne l'imagine ceux-là mêmes qui aspirent à défigurer la démocratie au point de la rendre méconnaissable.

Qu'on ne m'objecte pas les difficultés : un réveil s'esquisse. Nous le devons en grande partie aux premières déceptions ressenties par ceux qui croyaient en un changement heureux dans les mœurs ou les règles d'action. Hélas ! l'entourage de Charles de Gaulle a conservé du « système » ce qu'il avait de plus mauvais : la médiocrité des hommes, l'ajournement des solutions. La transformation ne s'est pas réalisée ; la perversion demeure, à peine contrefaite.

UNE seule innovation : la présence de M. Jacques Soustelle dans le gouvernement, à elle seule défi aux républicains qui n'ont pas encore compris certaines cohabitations. Les méthodes de l'ancien directeur de la D.G.E.R. servent d'ailleurs — involontairement, cela va de soi — la prise de conscience des démocrates : la mise en place d'un personnel douteux ou suspect inquiète certains plus encore qu'elle ne rassure d'autres. Et il est par trop évident qu'a largement commencé la tentative de mystification sans laquelle aucune esquisse de pouvoir personnel n'aurait de chance d'aboutir : une propagande inlassable, qui rappelle les homélies vichyssoises, est une invitation à l'autocensure qui aggrave la servitude.

Profitons de ce manque de discrétion.

Je dis bien : profitons. Ce n'est là ni paradoxe ni boutade : on ne détruit pas en un tournemain des siècles d'habitude et d'usage de la liberté ; on n'endort pas impunément un peuple fier ; on ne lui présente pas les signes du pouvoir personnel comme une marque de dentifrice. Et il est sensible à certaines mesures comme la mise en liberté des auteurs ou des complices de l'attentat perpétré naguère contre Salan, à l'issue d'une séance du tribunal militaire où des avocats factieux ont, en fait, dirigé les débats. Une certaine irritation commence à sourdre. Mélange de protestation et d'ironie, l'opposition populaire à des desseins qui se précisent gagne peu à peu des cercles hier encore acquis à un espoir de renouveau honnête et vrai. Il nous faut les ordonner, les canaliser.

Ironie ? Au temps de Pétain, déjà, la fronde était l'arme essentielle de la foule.

Actuellement, où la dégradation n'a pas l'excuse ou le prétexte d'être imposée du dehors, au moment où les mitraillettes, sur la menace desquelles on prétend s'appuyer, sont françaises, le regroupement est le moyen principal de la bataille qui se poursuit.

Si ce regroupement est total, au-delà des questions secondaires et des préférences personnelles, il conduira à la victoire, qui sera celle d'une démocratie renouvelée et réelle.

D. M.

(*Suite de la page 3*)

mêlera. De là cette curieuse ambivalence du Président : bon-papa gâteau ou Père Fouettard, selon les moments. Les peuples d'outre-mer sont des benjamins à qui l'on veut certes du bien. On leur demande même leur avis sur la décoration de leur chambre et sur les jouets qu'ils préfèrent : mais qu'ils demeurent dans l'orbite du père et, même s'ils veulent y demeurer, ce n'est pas à eux de le dire.

Et nous, Français, citoyens depuis bientôt deux siècles, que sommes-nous ? On avait annoncé que, par le jeu du référendum et de la dissolution, la parole nous serait donnée avec plus de générosité que jamais dans notre histoire. Mais, si l'on va au texte, on voit que le référendum ne peut être utilisé que pour les revisions constitutionnelles, les lois organiques et la ratification des traités. Et la dissolution n'est finalement pas un arbitrage, puisqu'elle n'opère qu'entre deux organes mineurs : le cabinet et le Parlement. Le véritable arbitre, c'est le Président, le père.

Ne nous y trompons pas. Cette conception rencontrera de larges échos. Et d'abord chez les parlementaires eux-mêmes, sans doute peu portés à révérer un père qui n'est pas des leurs, mais ayant gardé la vieille foi de 1791 : que le peuple est un enfant qui a besoin de mentors et qui finalement peut bien choisir ceux-ci, mais non se gouverner lui-même. Et tous les importants de l'administration et de la technique, jaloux de préserver leurs machines délicates du contact de mains maladroites, quelle est leur confiance dans le peuple ? Et, parmi les citoyens eux-mêmes, tous ceux pour qui la politique est le grand péché, tous ceux qui aiment se sentir portés dans des bras forts et protégés contre Croquemitaine, croient-ils en eux-mêmes et en leurs semblables ?

Ainsi, telle qu'elle sort des premiers travaux, cette Constitution souffre de deux grands maux.

Le premier, c'est celui que Jacques Bainville dénonçait dans le Traité de Versailles : « *Trop faible pour ce qu'il avait de dur; trop dur pour ce qu'il avait de faible.* » Pour n'avoir point dessiné un vigoureux exécutif démocratique, procédant de la nation tout entière, affranchi au besoin de sa responsabilité devant le Parlement, mais respectueux du pouvoir législatif, on a réadmis les jeux du parlementarisme, mais sous la menace permanente des pouvoirs de crise. Pour n'avoir point voulu prononcer le mot d' « indépendance » à l'égard de l'outre-mer, on se prive des moyens propres à assurer la durée à l'ensemble fédéral que l'on dessine d'autorité et qu'un processus pleinement contractuel aurait vigoureusement sculpté !

L'autre mal, c'est ce paternalisme latent qui refuse de regarder le peuple comme adulte pour le placer sous la tutelle des parlementaires, de la bureaucratie, des techniciens, elle-même encadrée par le droit de garde et de correction du Président.

Rien n'est pourtant décidé. Le Comité consultatif, le gouvernement, le général de Gaulle ont encore un large délai d'examen et de réflexion. Puissent-ils l'employer moins à des retouches de textes, à la recherche de nouveaux « gadgets » qu'à tenter — enfin — de nous donner une Constitution à l'heure du monde et à l'âge de notre peuple.

GEORGES VEDEL,
Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

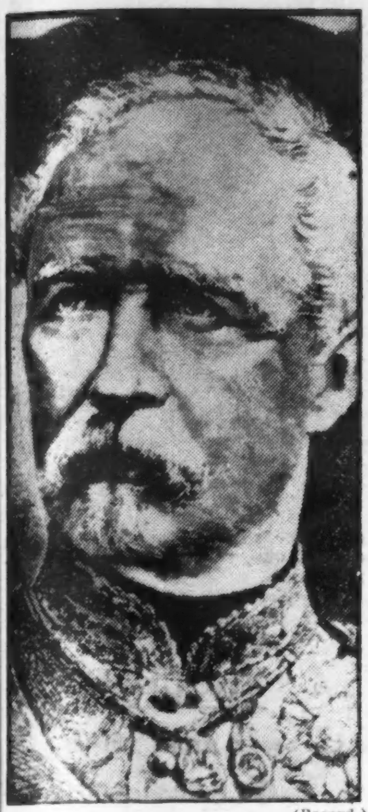

(Record.)
LE PRÉSIDENT MAC MAHON

(A.D.P.)
LE PRÉSIDENT LEBRUN
Le temps est-il galant homme ?

(Intercontinentale.)
LE PRÉSIDENT COTY

PROCÈS

« Une affaire de famille »

Une affaire simple : six assassins répondent devant la justice militaire du meurtre d'un officier français et d'une tentative de meurtre contre un général. Une affaire simple ?

« *MESSIEURS, la Cour !* » Le président Olmi, conseiller à la Cour, l'air d'un Perrin Dandin pressé et fureteur, fait son entrée avec sept ou huit militaires sur ses talons. « *Présentez... armes !* »

Par-dessus ses bésicles, le président Olmi balaie d'un regard vif la salle d'audience. Tout est-il en place ? Oui. A sa droite, le colonel Hennequin, commissaire du gouvernement, assisté d'un adjudant-greffier ; à sa gauche, les six accusés dont l'un, Kovacs, est allongé sur une civière déposée le long du box, et une dizaine d'avocats. Parmi eux, Me Biaggi qui porte lunettes noires. En face, une nouvelle barrière d'avocats (ils sont une quinzaine en tout dont la majorité ont dans leur poche le billet de retour pour Alger), une barrière de gardes, les journalistes et le public. Me Tixier-Vignancour, debout, s'appuie du coude à la table du commissaire du gouvernement. « *Déposez... armes !* » Et l'audience est ouverte.

Le dossier

Un tribunal militaire français, siégeant à Paris, caserne de Reuilly, va juger six criminels. L'adjudant-greffier débite à toute allure l'acte d'accusation et il est besoin de tendre l'oreille pour ouïr le rappel des faits qui remontent au 16 janvier 1957.

Ce jour-là, de la terrasse d'un immeuble faisant face au siège de la Xe Région militaire, à Alger, un obus est tiré à l'aide d'une tube de bazooka en direction du bureau du général Salan, commandant en chef des troupes d'Algérie. A un quart d'heure près, le général, absent de son bureau, échappe à l'attentat qui fait malgré tout deux victimes : un mort, le commandant Rodier, et un blessé, le lieutenant-colonel Basset.

L'audace des tueurs du F.L.N., s'écrie-t-on en Algérie comme dans certains milieux de la métropole, dépasse les bornes, mais à peine a-t-on le temps de se mettre en colère que — quinze jours plus tard — le filet de la Sûreté algérienne ramène dans ses mailles — pêche embarrassante — un certain René Kovacs augmenté de cinq comparses.

Qui sont-ils ? Kovacs, 34 ans, ancien lieutenant à la D.G.E.R., ex-champion de natation, établi docteur en médecine à Alger. Son second, Louis Castille, 32 ans, avant de devenir inspecteur commercial, était lieutenant à la S.D.E.C. Les quatre autres sont : Jean-Michel Fechoz, 28 ans, représentant de commerce ; Christian Tronchi, 36 ans, horloger ; Ange Gaffori, 34 ans, ajusteur, et Gabriel Dellamonica, 32 ans, sapeur-pompier. Tous faisaient partie d'un groupe ultra « contre-terroriste », l'O.R.A.F. (Organisation de résistance pour l'Algérie française), dont Kovacs était l'un des principaux animateurs.

S'ils décidèrent d'assassiner le général Salan, c'est parce qu'il leur apparaissait que le commandement, asservi au « système », trahissait de plus en plus l'idéal de cette Algérie. Ils voulaient, dirent-ils, « frapper l'opinion ». En réalité, non découverts, ils réussissaient un fameux coup double : d'une part ils supprimaient un chef qu'ils estimaient « mou », d'autre part ils provoquaient, dans l'opinion française et surtout dans l'armée, une flambée d'indignation contre le F.L.N. L'opération fut minutieusement préparée par l'actif docteur Kovacs qui négligeait un peu son cabinet mais dont « *les ressources,* nous dit l'acte l'accusation, *sont difficilement vérifiables* ».

Le groupe se procura des tubes de bazooka et des obus (« dont il n'y a pas lieu, déclare l'acte d'accusation, d'indiquer la provenance »). Bricoleurs, l'ajusteur Gaffori, l'horloger Tronchi et le sapeur-pompier Dellamonica mirent au point l'engin qui devait être déclenché, à distance, électriquement. On procéda, par surcroît de précaution, à des essais sur des plages isolées où le groupe s'entraîna en coulant des épaves.

Les essais furent satisfaisants : capable d'envoyer par le fond un petit cargo, l'énorme bazooka devait plus facilement encore pulvériser une brochette de militaires en conseil dans le bureau du général Salan. Fin prêt, on arrêta la date : le 16 janvier 1957, et l'attentat eut lieu dont on connaît les résultats.

Les six hommes ont écouté attentivement l'acte d'accusation : Kovacs allongé sur sa civière, Castille maigre, nerveux, le menton volontaire et les cheveux en brosse : il a l'air déterminé d'un « chef » et des traits sans bassesse ; les autres, mâchoire pendante, sont hébétés d'étonnement et raides comme de sages écoliers, sauf Dellamonica qui tourne de gauche et de droite un visage de fouine comme s'il espérait trouver quelque part la clé du mystère de sa présence en ces lieux.

Me Tixier-Vignancour, serein, prend la parole et, comme si cela devait aller de soi, demande sans plus attendre le renvoi du procès. Atteint de psoriasis, son client et principal inculpé, René Kovacs, n'est pas en état de supporter les fatigues d'un procès, de répondre aux questions et d'assurer sa défense. Le tribunal demande l'audition de trois experts. De bonne grâce, Me Tixier-Vignancour accepte. A la reprise de l'audience, les trois experts entrent en scène : le Dr Gouriou, psychiatre, le colonel Pagès et le commandant Bernard, attachés au Val-de-Grâce et agrégés de médecine.

Ils seront formels : Kovacs peut parfaitement supporter un procès... Le psoriasis est une maladie de pronostic bénin... Kovacs est lucide, son cœur est normal, normale sa tension, normale sa globulation, normale l'analyse des selles...

Dans le prétoire, leur déclaration fait l'effet d'une bombe sous le souffle de laquelle vacille Me Tixier-Vignancour. Pendant près d'une heure, il essaiera de battre en brèche les arguments des médecins. Tout y passe : sang dans les selles, haleine putride, desquamation du torse, des reins, hémorragies... Il trace des plaies et douleurs de son client un portrait goyesque. Brusquement, il exhibe une enveloppe gonflée. De quoi ? De plaques de peau.

— *Voilà, messieurs, ce que ce malheureux, à force de se gratter, arrache de son corps.*

Les experts restent de glace.

tribune libre

L'EUROPE EN QUESTION
liberté et sécurité de l'Europe par le MARÉCHAL JUIN
l'enlèvement d'Europe par HENRI MASSIS
Ni protectorat américain ni hégémonie soviétique

PLON

L'ITINÉRAIRE DES PARTIS AFRICAINS DEPUIS BAMAKO
par ANDRÉ BLANCHET
Pour permettre de comprendre de quelles évolutions le congrès de COTONOU est l'aboutissement.

PLON

L'ALGÉRIE ET LA RÉPUBLIQUE
par RAYMOND ARON
Si la chute de la IIIe République a rendu la raison aux fous et la possibilité d'agir au Gouvernement, il vaut la peine de reprendre la discussion.
"Et puisque nul ne sait quelles libertés subsisteront en France dans 6 mois peut-être, cette fois-ci les aboyeurs reconnaîtront-ils, à défaut de clairvoyance ou de patriotisme, le mérite du non-conformisme."
(RAYMOND ARON)

tribune libre

— Ainsi, vous prétendez que mon client est capable de supporter quinze jours d'audience ? D'entendre les 57 témoins que j'ai l'intention de citer ?

— Quinze jours ne seront pas suffisants, dit le président. *Comptons au moins un mois.*

— Oui, répondent les médecins.

— Vous êtes formels ?

— Oui.

« Je reprends mes billes »

Mᵉ Tixier-Vignancour demande la désignation de trois contre-experts. Le commissaire du gouvernement refuse. L'audience est levée et reprendra à 15 heures. Dans les couloirs, l'avocat de Kovacs gronde :

— Si c'est comme ça, je reprends mes billes, moi. S'ils ont l'intention de ne pas jouer le jeu, eh bien ! moi non plus, je ne jouerai pas...

Pourtant, lors de la reprise de l'audience, à 15 heures, Mᵉˢ Tixier-Vignancour et Biaggi paraissaient avoir repris, la première stupeur passée, « du poil de la bête ».

Contré par les experts, Mᵉ Tixier-Vignancour ouvre résolument une nouvelle voie :

— J'ai, pour ma part, l'intention de citer 57 témoins. Si cette affaire doit venir, elle doit être exposée en son entier afin que toutes clartés soient faites. Les témoins de la défense déposeront sur le contexte des faits, sur les liens (martèle-t-il d'une voix dure) *extrêmements étroits qui les unissent au projet qui leur a donné naissance. En conséquence, et afin que tous ces témoins puissent être convoqués, je demande — les contingences électorales de septembre-octobre pouvant influer sur le climat de l'affaire — le renvoi du procès au 9 novembre et la liberté provisoire pour Kovacs !*

Témoin indirect

Dans la salle, personne ne bronche à ce coup de gong. Alors, Mᵉ Tixier-Vignancour... :

— J'ai demandé à l'homme qui était en premier visé par l'acte de mon client (le général Salan donc) : « Estimeriez-vous juste que Kovacs mourût en prison ? » Et cet homme m'a répondu, avec la connaissance parfaite et profonde qu'il a de cette affaire : « Non, maître, cela ne serait pas juste. » C'est l'évidence que vous avez ici devant vous, au banc des accusés, le bras. Mais il manque le cœur et il manque la tête. Nul d'entre nous ne s'en plaint, d'ailleurs, car il est des époques où il vaut mieux ne pas étaler sur la place publique et surtout en présence de l'ennemi, un certain nombre d'événements... Pour cette besogne, qu'on ne compte pas sur nous. Mais il faut qu'en retour le tribunal comprenne bien qu'il a devant lui, au banc des accusés comme au banc de la défense des Français aux mêmes espoirs, à la même foi, dont les seuls mobiles et les seules aspirations sont de défendre l'Algérie française !

Au commissaire du gouvernement qui répond calmement que la défense, avertie de l'ouverture du procès, aurait pu faire citer ses témoins aujourd'hui en vacances (*« Pardi ! Ils sont ministres !*) grommelle en aparté Tixier-Vignancour) et prendre contact à cet effet avec le Parquet, l'avocat-député réplique sèchement :

— Je suis fort surpris de l'attitude de M. le commissaire du gouvernement. Sans doute n'avais-je pas pris contact avec lui, mais je considérais le Parquet comme étant indivisible et je m'aperçois qu'il y a des fractions. Ce n'est pas dans votre cabinet, d'ailleurs, monsieur le commissaire du gouvernement, qu'a été discuté et décidé ce point de l'affaire. La plume est serve, la parole est libre, soit ! Je regrette pour ma part que vous usiez trop de cette liberté.

La corrida

Le commissaire du gouvernement semble mal à l'aise.

— Je suis assez réticent, dit-il, *quant à accorder la liberté provisoire à Kovacs.*

Il se tait un instant. Puis il s'écrie :

— Si le tribunal croyait devoir, contre mon avis, mettre en liberté Kovacs, je demanderais en ce cas la liberté pour les autres.

LES ACCUSÉS DU PROCÈS DU BAZOOKA (1)
On s'entraînait sur une petite plage.

(Agip.)

D'un vigoureux coup d'épaule, le commissaire du gouvernement vient d'enfoncer une porte ouverte depuis certain jour — comme vient de le rappeler sans discrétion Mᵉ Tixier-Vignancour — où, à certaine heure, certains officiels pour certaines raisons firent à la défense promesse de renvoi du procès. Assurés du triomphe, les avocats maintenant le veulent complet. On dirait d'une corrida où les péones s'amuseraient, après l'estocade, à piétiner le corps du taureau qui ne demande, lui, qu'à mourir tranquille. L'animal — en l'occurrence et en cette arène — s'appelle la justice républicaine. Mᵉ Biaggi, à son tour, s'acharne. D'une voix fluette qui contraste avec la basse de Mᵉ Tixier-Vignancour, il s'écrie :

— Il y a ici une accusée supplémentaire : une certaine presse, qui cherche à atteindre notre armée, son moral et notre patrie. Vous savez bien qu'il y a eu certaines mises en cause au cours de l'information. Je ne me prêterai pas à leur exploitation. Tout ce qui sera dit ici sera exploité contre notre armée et contre nous tous. Je demande le huis clos. Je ne plaiderai pas cette affaire en audience publique. Je croirais trahir ma patrie et ma profession.

Le lieutenant-colonel Hennequin se lève :

— Nous ne pouvons demander à chacun des assistants de nous renseigner sur ses opinions.

Alors Mᵉ Tixier-Vignancour, épée et cape rouge en main :

— A Alger, monsieur le commissaire du gouvernement, votre collègue a su obtenir le huis clos au cours du procès Yaacef Saadi lorsque Mme Germaine Tillion vint mettre en cause M. Boulloche dont il ne fallait pas compromettre la carrière ministérielle. Si le tribunal ne prononçait pas le huis clos, mes confrères et moi-même n'hésiterions pas, afin d'apporter tous compléments d'information, à nous expliquer complètement. En ce cas, l'exploitation par l'ennemi de nos propos n'incomberait pas à la défense.

« L'ennemi »

Mᵉ Biaggi fonce dans la trouée :

— Je ne parlerai pas en présence de l'ennemi, et cet ennemi, devant les officiers que vous êtes et qui connaissez les règles de la guerre révolutionnaire, je le nomme, il est dans la salle. Il s'appelle (ici l'indignation de l'avocat qui est à son comble monte la voix fluette aux limites ultra-soniques), *il s'appelle « L'Express », « Le Monde », « Libération », ici présents, dont chaque colonne vaut un bataillon de fellagha.*

Une houle silencieuse secoue la salle. Les avocats reprennent haleine. Les juges militaires fixent le banc des journalistes avec les yeux de Minos pétrifiés.

Le président Olmi comprend le danger et, immédiatement, chasse « l'ennemi » en prononçant le huis clos. Dans leur retraite, « Le Monde », « L'Express » et « Libération » entraînent — bien malgré eux — toute la presse française et étrangère dont les bataillons mêlés se retrouvent deux minutes plus tard sur le trottoir avec des mines de demi-solde de ce qui fut naguère la liberté.

(Dudognon.)

Mᵉ TIXIER-VIGNANCOUR
Un membre de la famille ?

« L'ennemi » expulsé, accusés, juges et défenseurs se retrouvent donc entre « Français à part entière ». Une heure et demie plus tard, les membres du groupe Kovacs sont mis en liberté, *« attendu que les arguments développés pendant le huis clos ont permis d'envisager une mesure de bienveillance... »* Ces arguments, malgré les portes closes du tribunal militaire, il est aisé de deviner leur couleur : elle est celle du linge sale qui, paraît-il, ne se lave qu'en famille. Les membres de celle-ci, même s'ils s'adressent des coups de bazooka, seraient donc parfaitement unis.

Par quoi ?

JEAN CAU.

(1) Au premier plan, de gauche à droite : Castille et Fechoz. Derrière eux : Dellamonica. A l'arrière-plan : Tronchi.

ENQUÊTE

« Le cœur et la tête »

● *A l'issue de la première — et unique — audience du procès du bazooka, « L'Express » a rassemblé toutes les informations qui éclairent ce procès et en montrent le contexte véritable. Voici le résultat de cette enquête.*

POURQUOI les juges d'un tribunal militaire ont-ils remis en liberté provisoire les meurtriers de l'un des leurs, un officier, le commandant Rodier ? Pourquoi le général Salan, victime désignée de l'attentat, permet-il à l'un des avocats de déclarer en le citant qu'il « ne serait pas juste que Kovacs — la cheville ouvrière de l'exécution — meure en prison » ? Quels sont ces secrets si redoutables qu'ils permettent aux avocats de réclamer avec arrogance l'expulsion des journalistes de la salle d'audience, de l'obtenir et, au cours du huis clos qui suit, d'amener le tribunal à exprimer sa « bienveillance » à l'égard des assassins par une mise en liberté provisoire générale ? Pour quelles raisons, contre toutes les règles de la justice française, des hommes convaincus de plus de dix-sept attentats sont-ils libérés, même provisoirement ?

L'affaire du bazooka n'est pas une affaire simple, un fait divers isolé. Certes, René Kovacs et ses complices sont coupables. Mais ils ne sont pas les seuls coupables. Il y a aussi « la tête et le cœur » de l'assassinat dont a parlé, à l'audience, Mᵉ Tixier-Vignancour. Qui sont-ils ? Et pourquoi tout se passe-t-il comme si on cherchait à les protéger ?

Le ministre réagit

Dès le lendemain de la décision de renvoi et de mise en liberté provisoire prise par le tribunal militaire, le ministre des Armées, M. Guillaumat, qui est le chef du Parquet militaire, *a réagi en donnant ordre que l'affaire soit immédiatement réinscrite au rôle, afin que le tribunal militaire en soit ressaisi dans le courant du mois d'août. Le nécessaire a été fait*

également pour que ce ne soit pas la même Cour qui ait à en connaître.

Là s'arrêtent les pouvoirs du ministre. La décision de huis clos, par exemple, est du seul ressort de la Cour. Et c'est là un point essentiel. Car cette affaire est beaucoup trop grave pour qu'on la règle dans l'ombre. Des noms ont été prononcés, des hommes compromis — peut-être injustement. Dans les milieux de l'armée, de l'administration et de la politique où se jouent les carrières et où l'honneur d'un homme est parfois jaugé sur des rumeurs sans fondement, des récits graves circulent.

Par exemple :

- *Un officier général, un colonel sont accusés d'avoir détourné des fonds de la Défense nationale à des fins personnelles.*
- *Un président du Conseil, un ancien ministre seraient victimes d'un chantage permanent, leur correspondance secrète ayant été « interceptée ».*

Or, le lien constant entre ces histoires chuchotées, ces rumeurs colportées, c'est l'affaire du bazooka.

Il est donc juste, il est donc nécessaire, que les hommes mis en cause soient confrontés publiquement à leurs accusateurs — pour être condamnés s'ils sont coupables — pour confondre leurs calomniateurs s'ils sont innocents.

Les obstacles

Des obstacles sérieux obstruent, cependant, le chemin de la justice. A Alger, dans les journées folles du mois de mai, des dossiers ont disparu, détournés par des hommes à la tête froide qui voyaient plus loin que la chute de la IVe République.

Un ministre admettait récemment que les dossiers étaient à Alger et que ceux qui, à Paris — fussent-ils ministres — prétendaient les détenir, se vantaient.

— Si le général de Gaulle lui-même, ajoutait-il, demandait ces dossiers, il n'est pas sûr qu'il les obtiendrait.

Où sont donc ces mystérieux dossiers ?

— A Alger, répondait ce ministre. Pas tous.

Si le général de Gaulle et ses ministres sont mal informés, sur l'affaire du bazooka par exemple, il est possible que le chantage de Me Tixier-Vignancour pour « couvrir » ses clients (« nous sommes tous de la même famille ») réussisse. Ce serait grave.

Pour le général de Gaulle, pour les ministres intéressés, pour ses lecteurs qui représentent l'opinion publique garante d'une justice sereine, « L'Express » apporte ici quelques-uns des éléments — qu'on veut leur cacher — du dossier de l'affaire du bazooka.

Le mémoire secret

Au début du mois de mars 1958, soit plus d'un an après l'attentat contre le général Salan, Me Tixier-Vignancour fait parvenir au juge d'instruction un long mémoire faisant état de révélations particulièrement graves que son client, René Kovacs, accusé principal, lui a faites et qu'il est prêt à répéter devant le magistrat instructeur.

Ces révélations mettent en cause, nommément, un officier général, mais aussi plusieurs leaders politiques de premier plan. Kovacs raconte, en détail, par l'intermédiaire de son avocat, les longues négociations qui ont eu lieu entre les conjurés et cet officier, choisi par eux pour prendre la tête du mouvement insurrectionnel au jour J.

Les choses se précisèrent au cours d'une conversation à l'hôtel Saint-Georges. C'est, semble-t-il, la première fois qu'il fut question d'assassiner le général Salan, que tout le monde s'accordait à juger « tiède », « hésitant », « peu sûr ». Si l'on en croit Kovacs, l'officier mis en cause prit la parole :

« *Bien sûr, dit-il, je pourrais dîner avec Salan, et après le dîner, vous l'amener dans les jardins du Saint-Georges. MAIS IL FAUDRAIT VRAIMENT VISER JUSTE !* »

Considéré comme trop risqué, ce plan fut abandonné au profit de celui qui devait coûter la vie au commandant Rodier.

Le mémoire de Me Tixier-Vignancour ne s'arrête pas là. S'il insiste volontiers sur le rôle joué par certains militaires — car il cherche, avant tout, à se servir de l'armée comme caution et il a «un compte à régler» avec l'officier supérieur mis en cause — il révèle aussi des détails précis sur le rôle dirigeant d'hommes politiques importants. Ces détails parurent suffisamment impressionnants, à l'époque, au juge d'instruction pour que le gouvernement fût aussitôt alerté.

Tous les noms cités étaient, en fait, connus des ministres intéressés depuis décembre 1956.

Le premier complot

A cette époque, Alger vivait dans la tension perpétuelle créée par la vague d'attentats terroristes. La session de l'O.N.U. approchait. Malgré les opérations, l'insécurité croissait dans le bled. M. Lacoste pourchassait à Alger les libéraux, tandis qu'en sous-main, le gouvernement cherchait à prendre contact avec le F.L.N. L'armée cherchait en vain la politique claire et précise qui justifiât son action.

C'est dans ce contexte qu'un chef opérationnel, le général Jacques Faure, rendit visite le 24 décembre au secrétaire général de la Préfecture d'Alger, M. Paul Teitgen. Le général était à l'époque adjoint direct du général

(Intercontinentale.)

RENÉ KOVACS, SUR SON BRANCARD
« Quinze jours ne seront pas suffisants. »

Manceaux-Demiaux, général commandant la région d'Alger. Le général Faure avait le contrôle des unités territoriales et s'était intimement lié avec les civils les plus activistes. Voici ce qu'il déclara alors à son interlocuteur :

« *Ce régime nous entraîne à la catastrophe. Il faut en finir et installer à Alger un pouvoir militaire. Comment agir ? Tout est prêt. Depuis le 23 décembre, l'unité territoriale blindée de Maison-Carrée (1) est en état d'alerte. Les officiers sont prévenus à demi-mot : je leur ai dit que nous aurons bientôt besoin d'eux.*

« *Lacoste ? Nous cueillerons son avion à son retour de Laghouat où il va se délasser pour la fin de l'année. L'armée ? Les généraux de Bollardière et Huet qui commandent à proximité immédiate d'Alger sont neutralisés. Manceaux-Demiaux sera enfermé dans un placard. Mais il faut à tout prix maintenir l'unité de l'armée. Salan suivra si ça marche. Je suis en total accord avec Frandon qui commande l'air en Algérie : l'appel qui sera lu à la radio immédiatement après l'opération sera signé conjointement Frandon-Salan.*

« *Pas de problème avec le cabinet Lacoste. Nous prévoyons l'arrestation de Chaussade, Maisonneuve, Hosteing, Barret. Mais pour que l'affaire réussisse à coup sûr, il faut que vous soyez avec nous : la police doit être d'accord avec les territoriaux et mes hommes. Marchez-vous ? J'ajoute que nous sommes aussi équipés en Métropole et au Maroc. Nous avons en particulier l'accord de...* (ici le nom d'un leader radical dissident), *de...* (ici le nom d'un ministre), *de...* (ici le nom d'un député poujadiste), *etc. Etes-vous d'accord ?* »

(1) Celle-là même qui « assura l'ordre » le 13 mai 1958 au Gouvernement général.

Le gouvernement est prévenu

Le haut fonctionnaire, faisant valoir la nécessité de prévoir tous les détails de l'opération, prit rendez-vous pour le surlendemain 26 décembre.

Il prévenait aussitôt M. Lacoste : le général Faure était pris en filature par la D.S.T. (et non par la Sécurité militaire dont au moins certains cadres subalternes semblaient peu sûrs).

Le 26, dans l'après-midi, le général Faure revenait à la Préfecture. Et là, pendant une heure trente-cinq exactement, il exposait minutieusement à son interlocuteur le « planning » de l'opération, il lisait le message que Radio-Algérie devait diffuser sous les signatures Frandon-Salan, donnait la liste de ses appuis, soit en Algérie, soit en métropole, bref dévoilait les tenants et les aboutissants du complot dont il faisait partie et dont le jour J devait être le 29 décembre...

Le soir même, porteur de la bande de magnétophone sur laquelle toute la conversation avait été enregistrée, M. Paul Teitgen partait pour Paris et mettait au courant le président du Conseil. Le ministre de la Défense nationale convoquait immédiatement à Paris le général Faure.

Quand il reçut l'officier général, le ministre des Forces armées, M. Bourgès-Maunoury, n'avait pas encore eu le temps d'entendre l'enregistrement en détail : il laissa repartir le général Faure qui prétendait se rendre en province. En fait, ce dernier tentait de rejoindre Alger. Sitôt en possession de tous les éléments d'information, M. Bourgès-Maunoury se rendait compte que l'affaire pouvait le dépasser et faisait rechercher le général Faure que l'on arrêtait à Angoulême.

Pour la première fois — on est en 1956 — le gouvernement de M. Guy Mollet est donc mis au courant d'une entreprise de mutinerie qui est comme la répétition générale de celle qui réussira le 13 mai.

Dos à dos

A Paris comme à Alger, les amis politiques du général Faure tremblent un instant. Que va faire le gouvernement ? Ils sont vite rassurés. En effet, les conseils des ministres se succèdent, dramatiques. Le gouvernement Guy Mollet est pris dans l'implacable logique de la politique de « pacification ». Condamner le général Faure, c'est condamner une politique dont son entreprise — on le verra deux ans plus tard — est l'aboutissement normal. Ce serait se condamner soi-même.

A Paris, les amis politiques du général Faure persuadent le gouvernement que, révélée au public dans toute son étendue, l'affaire Faure risque de faire basculer l'armée dans la subversion générale.

Pourtant, assimiler « l'armée » tout entière au complot Faure, et à ses visées, c'est alors une calomnie grave.

L'armée, c'est aussi la voix ferme d'un autre général, Jacques Paris de Bollardière, qui, au même moment, revendique hautement pour l'armée française le droit de maintenir les valeurs morales qui ont fait sa grandeur.

Au Conseil des ministres, le fléau de la balance oscille quelques jours entre le général Faure et le général de Bollardière. Malgré l'opposition de plusieurs ministres lucides, le gouvernement de M. Guy Mollet renvoie dos à dos le général factieux et le général républicain aux arrêts de forteresse.

Pour la première fois, le « chantage à la révolte de l'armée » a joué en faveur des conjurés. L'affaire Faure sera réduite au minimum.

Dès les premiers jours de janvier, M. Pascal Arrighi peut écrire tranquillement dans le « Journal du Parlement » un article sur le « prétendu complot d'Alger » dont il a cependant d'excellentes raisons de connaître la réalité, lui qui, à plusieurs reprises, viendra apporter à Kovacs et à ses complices, la caution et les « conseils » de ses amis de Paris. Les rencontres auront lieu au domicile algérois de M. X..., beau-frère de Knecht, aujourd'hui bénéficiaire d'un non-lieu.

La bobine ayant enregistré les propos du général Faure est habilement truquée. Plusieurs passages essentiels sont soit « blanchis », soit recouverts de bruits divers, sonneries de téléphone, bruits de camions, etc., qui rendent l'audition impossible.

Le nouveau plan

A Alger, après ces quelques jours d'émotions, le travail de sape reprend.

Le 28 décembre 1956, M. Amédée Froger, président de l'Interfédération des maires d'Alger, est assassiné en plein cœur d'Alger. Cet attentat porte à son comble la tension dans la ville.

Les obsèques sont prévues pour le lendemain. Dans la nuit même arrive à Alger l'officier général dont parle le mémoire de Me Tixier-Vignancour. Il vient aux nouvelles. Et c'est le samedi 29 décembre le déchaînement de violence de la foule algéroise lancée dans une « chasse au raton » effrénée qu'animent aux points stratégiques les hommes de main de la conjuration.

A l'hôtel Saint-Georges, le mystérieux officier général hésite. Les conjurés — c'est-à-dire le groupe Kovacs — qui jugent le moment propice, l'in-

→

→ citent à l'action, mais finalement il s'y refuse et repart.

Suit une brève période de réflexion.

L'affaire menée avec le général Faure vient d'échouer. L'enterrement de M. Froger n'a débouché que sur des violences sans suite. Vers quoi s'orienter ?

C'est alors qu'on pense au général Salan. Tout serait simple s'il était dans le coup. Or, il tergiverse et passe « pour un mou ». Une seule solution : le supprimer, puis exiger, grâce aux alliés politiques de Paris, un remplaçant favorable au complot.

Deux semaines plus tard, le 17 janvier, du rez-de-chaussée d'un bâtiment situé en fave du Gouvernement général, un homme actionne un bazooka fixé sur une terrasse de l'immeuble. L'obus part, éclate... mais c'est le commandant Rodier, adjoint du général Salan, à ce moment-là dans le bureau visé, qui est mortellement atteint. Le commandant en chef a échappé par miracle à l'attentat.

La police, cependant, se met à l'ouvrage. Grâce au fil électrique spécial qui a été utilisé pour la transmission du contact, on retrouve rapidement l'électricien qui l'avait vendu, l'acheteur, puis toute la bande Kovacs. L'enquête est menée avec efficacité.

Dans la bande Kovacs, c'est le désarroi. L'un de ses membres, Robert Scire, tente même de se suicider. Tous les conjurés se sentent perdus, abandonnés. Ils parlent. Ils avouent qu'ils sont aussi les auteurs, en particulier, de l'explosion de la Casbah, qui a fait dix-sept morts, et de dix-huit autres attentats et que l'on avait attribués aux terroristes.

La thèse officielle

Une fois de plus, le gouvernement a les moyens de liquider, en les exposant au grand jour, non seulement les quelques complicités dont dispose le complot dans l'armée, mais aussi tous les appuis politiques précis — et connus — des conjurés.

La bande, provisoirement désorganisée, chacun joue son jeu personnel. Les avocats, et surtout Mᵉ Tixier-Vignancour, comprennent tout de suite qu'ils ne peuvent sauver leurs clients qu'en mettant « tout le monde dans le bain ». Un avocat confie à un journal du soir une partie du dossier pour intimider les « alliés » de Paris, afin qu'ils étouffent l'affaire.

« *Kovacs*, écrivait ce journal le 3 février 1957, *reconnaît être le chef d'une organisation de résistance algéroise, mais il affirme que celle-ci et lui-même n'ont été que les instruments d'un « Comité des Six » siégeant à Paris et comprenant de hautes personnalités civiles et militaires. Dans ces révélations, Kovacs a donné une foule de noms : généraux et militaires de tous rangs, banquiers et hommes d'affaires, sénateurs et députés jusques et y compris des ministres en exercice...* »

Le chantage continuait.

Quelques jours auparavant, l'attaché de presse de M. Robert Lacoste avait pourtant déclaré :

« *Dans l'état actuel de l'enquête, on ne saurait mêler à cette affaire aucune personnalité militaire ou politique et notamment aucun fonctionnaire du Gouvernement général, pas plus qu'un officier de quelque grade que ce soit. L'enquête a amené les policiers à concentrer leurs investigations sur un petit lot d'exaltés ou de partisans de l'action brutale et subversive...* »

Au cours d'un bref — mais vif — débat à l'Assemblée, M. Soustelle accuse le gouvernement de fabriquer de faux complots.

La thèse officielle est désormais arrêtée. Tenu par sa première capitulation, le gouvernement va nier l'évidence jusqu'au bout.

Le programme de mai

Pourtant, au même moment, circule à Alger un bulletin ronéotypé d'une trentaine de pages portant sur la couverture un cœur rouge surmonté d'une croix et intitulé « La Vraie France ». Il porte en exergue une phrase signée de Jacques Faure :

« *Ce n'est pas le rôle des militaires de gouverner, mais au moment d'un grand malheur national, ils ne doivent pas hésiter à prendre le pouvoir.* »

Le bulletin annonce la « *légitime insurrection* » qui mettra fin au « *régime de trahison* » et conclut :

« *En Algérie comme en France, l'union sacrée est réalisée. Des chrétiens et des musulmans sont groupés et bientôt sortiront de l'ombre... Dieu a voulu que nous ayons aussi, comme nos ennemis, des bastilles à emporter... Pour restaurer de Paris à Alger l'ordre et la sécurité, les Français font confiance à l'armée française à laquelle ils demandent d'assurer la couverture nécessaire pendant que se fera l'installation d'un pouvoir civil digne de la France...* »

Le programme du 13 mai est déjà au point.

Les efforts énergiques de quelques ministres inquiets et indignés à juste titre par la passivité du gouvernement restent vains.

La première affaire Faure s'était limitée à quelques « propos imprudents », celle du bazooka devenait le fait d'un « petit groupe d'exaltés ».

On connaissait les noms du fameux Comité des Six (2). On savait qu'il y avait authentique complot contre l'Etat : mais la justice militaire ne retint que l'aspect « assassinat » en écartant celui d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Le garde des Sceaux, M. François Mitterrand, ouvre alors une information à Paris pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Cette information va permettre au gouvernement de prendre connaissance *intégralement* du dossier d'Alger. Mais un véritable blocus du ministère de la Défense nationale aboutit, à la fin du gouvernement Guy Mollet, à confondre les deux informations au bénéfice de celle d'Alger. Les personnalités mises en cause par les inculpés ne furent même pas interrogées. Les intermédiaires bénéficièrent d'un non-lieu, en particulier Knecht, Sauvage et Griotteray qui, attaché au cabinet du général Cogny au Maroc, réussit à s'enfuir en Espagne — plaque tournante de la conjuration — le jour où il fut convoqué à Paris par le juge d'instruction...

Knecht et Griotteray, dont l'enquête a établi la participation au complot, se connaissaient de longue date, tous deux étant employés d'une grande fabrique d'aspirateurs. Griotteray s'était présenté aux élections en Dordogne grâce à l'appui personnel de M. Robert Lacoste.

La manœuvre qui consiste à soustraire les inculpés à la justice civile a réussi. Elle est importante, car elle élimine un élément gênant : la veuve du commandant Rodier et la curiosité de son avocat, Mᵉ Floriot.

On ne peut pas, en effet, se constituer partie civile devant un tribunal militaire.

Comme le gouvernement avant elle, et avec son accord tacite, la justice militaire commence elle aussi à se lier les mains.

Encore une chance

Pourtant, une nouvelle chance de briser le complot allait encore une fois se présenter en ce mois de février 1957. Le 15, un inspecteur de police arrête un certain Sauveur Lauratou. Perquisitions, interrogatoires. On découvre chez lui des tracts extrémistes, des fausses pièces d'identité. Au terme de l'enquête, une vingtaine de personnes sont arrêtées et déférées au Parquet.

Que découvre-t-on ?

D'abord les liens étroits de ce groupe avec les équipes contre-terroristes de Kovacs.

Le général Paris de Bollardière

(Intercontinentale.)

Le général Jacques Faure

Une occasion de choisir.

Kovacs et sa femme, d'origine espagnole, étaient présents au cours de l'interrogatoire d'un musulman que la bande a enlevé, M. Chaouch. Après deux jours d'interrogatoire dans la « villa des Sources », à Birmandreis, repaire où la bande pratique la torture sur des « suspects » musulmans, M. Chaouch mourut et fut immergé dans un oued.

Mais l'enquête prouvait également la complicité d'un colonel qui avait accepté que certains de ses hommes participent, en civil, aux activités de la bande, et, en particulier, à certains enlèvements, et qui avait également fourni des armes.

A la « villa des Sources », se retrouvaient les anciens de l'U.F.N.A. créée en 1955 par M. Boyer-Banse et dissoute vers la mi-janvier 56 par M. Lacoste. Mais aussi les nouveaux éléments du C.R.F., le Comité de la Résistance française qui prit justement pour emblème la croix sur cœur rouge.

Les chefs, incarcérés, se nommaient Maurice Crespin et Robert Martel, aujourd'hui membres du Comité de Salut public d'Algérie et du Sahara.

On relevait contre eux des attentats à la grenade, des enlèvements, etc.

Des noms connus

Comme le groupe Kovacs, auquel il était lié, le C.R.F. avait ses contacts étroits avec la métropole. Dès mai 1956, M. Martel était entré en relations avec le député poujadiste Chevalet, qui lui avait présenté le général Cherrières. Ce dernier lui révéla l'existence en métropole d'une organisation « O » qu'il dirigeait avec le docteur Martin, ancien membre de la Cagoule. D'autres membres de la Cagoule appartenaient au groupe. Comme Deplace, l'ancien adjoint du docteur Martin, et Filliol, l'un des organisateurs avant guerre des deux attentats de la rue de Presbourg, contre les syndicats patronaux. Ces liaisons n'étonnèrent pas les policiers. On retrouve, en effet, entre l'attentat contre le général Salan et les attentats d'avant guerre, un point commun précis : la technique de la provocation qui vise à faire retomber sur l'adversaire (dans le premier cas, les fellagha ou les communistes algériens ; dans le second, les communistes) la responsabilité du terrorisme.

La liaison Alger-Métropole était assurée par le journaliste belge Joly, auteur de l'ouvrage sur la contre-révolution, largement répandu dans l'armée d'Algérie. (La police arrêta du reste en France, en janvier 1958, un intermédiaire, Pierre Bottet, trouvé en possession de 250 exemplaires de cet ouvrage adressé à des militaires en Algérie. Bottet avait également reçu du général Massu une commande globale et un chèque. Il n'a pas été inculpé.)

Les précisions apportées par cette nouvelle enquête, les recoupements qu'elle apportait aux révélations involontaires du général Faure, les dépositions de Kovacs et de ses amis, tout permettait encore, *théoriquement*, de faire la lumière.

En fait, il était trop tard.

Les gouvernements successifs et la justice militaire étaient déjà trop engagés par leur faiblesse passée.

Dans l'affaire de la « villa des Sources », le commandant Misoffe rendait un non-lieu général sans qu'aucune enquête complémentaire ait été effectuée, ne retenant d'inculpation que contre les quelques hommes de main coupables de séquestration, d'assassinats, de tortures et d'enlèvements.

Les organisateurs *politiques* des différents complots restaient à l'abri, prêts à poursuivre leur tâche.

Toutes les occasions perdues assuraient le triomphe et l'impunité des hommes qui, depuis plusieurs années, ont préparé le 13 mai par tous les moyens, y compris l'assassinat.

Il faut bien distinguer ici le rôle des civils de celui des militaires. Les premiers ont pratiquement réussi à rester dans l'ombre et à y faire rentrer leurs agents. Kovacs, lui, était « le bras » des seconds. Il est donc dans le jeu de son avocat de dire aujourd'hui aux civils : « *Ou on laisse Kovacs tranquille, ou je vous remets dans le bain vous et vos hommes* ».

L'occasion

Pourquoi Mᵉ Tixier-Vignancour, l'homme de Vichy, l'homme qui accepta de partager le pouvoir avec les nazis dans une France asservie, se croit-il en mesure maintenant d'exercer un chantage direct sur le gouvernement de l'homme du 18 juin ?

Pourquoi se permet-il, parlant au nom d'un groupe d'assassins qui ont tué un officier français, de parler d'une « affaire de famille » ne concernant que « les bons Français » parmi lesquels il se range avec le général de Gaulle ?

Pourquoi peut-il arracher au général Salan — qui n'est pas rancunier — des paroles d'indulgence à l'égard de ceux qui tuèrent son principal collaborateur ?

Parce qu'il est persuadé que les faiblesses répétées des derniers gouvernements de la IVᵉ République, devant les entreprises de subversion qui ont abouti au 13 mai, hypothèquent encore aussi le gouvernement du général de Gaulle. Parce qu'il est persuadé qu'on peut toujours « *s'arranger* » entre « *patriotes* ».

Il semble — quand même — cette fois qu'il ait été un peu loin.

La décision prise par le ministre des Armées de poursuivre l'affaire avec diligence est un premier coup d'arrêt.

Il faut maintenant que le procès du bazooka — *le vrai* — vienne *en public*. Ce serait l'occasion, pour les Français, de pouvoir enfin comprendre pourquoi la IVᵉ République s'est effondrée de l'intérieur. Ce serait l'occasion, pour l'armée, de chasser ses aventuriers. Ce serait l'occasion, pour le gouvernement de Gaulle, de montrer ce qui le sépare de Mᵉ Tixier-Vignancour, de ses clients et de ses complices.

PHILIPPE GRUMBACH.

(2) Il ne nous appartient pas de les nommer ici. C'est à la justice de les faire comparaître publiquement et de les mettre ainsi en état de se défendre ou d'être confondus, aussi haut placés soient-ils.

(A.P.)

La grève générale a Caracas
Fallait-il risquer la guerre civile ?

VENEZUELA

« L'armée n'admettra pas »...

● ***Le Venezuela vient de vivre quelques journées qui ne manquent pas d'intérêt, vues de France. Leur dénouement — aussi — est intéressant.***

« L'*ARMEE n'admettra pas...* » Depuis plusieurs semaines, les avertissements avaient été prodigués à l'amiral Wolfgang Larrazabal, président du gouvernement provisoire vénézuélien. Le général Jesus Maria Castro Leon n'avait pas mâché ses mots :

« *L'armée n'admettra pas les atteintes que porte à son honneur une presse à la solde de traîtres et de l'étranger. L'armée n'admettra pas que des partis comme l'A.D.A.* (gauche démocratique) *et les communistes exercent un contrôle sur les affaires publiques. L'armée n'admettra pas que le régime des partis soit restauré par des élections libres.* »

L'amiral hésite

L'amiral Larrazabal hésitait. Au fond de son cœur, il partageait les préventions des militaires et de son ministre. Et puis, pour rappeler ceux-ci à l'ordre, il eût dû s'appuyer sur le peuple, et ce peuple lui faisait peur : en janvier dernier, déjà, lorsque l'amiral avait exécuté son coup d'Etat contre la dictature militaire de Perez Jimenez, le peuple l'avait débordé, lui avait imposé ses représentants jusque là clandestins.

L'amiral n'avait nulle envie d'assister à une répétition de son expérience de janvier. Il préféra louvoyer, garda secrets ses démêlés avec l'armée et son ministre, tenta de conserver celle-ci dans son jeu. Jusqu'au jour, la semaine dernière, dans la nuit du mardi 22 juillet, où les colonels, enhardis par les tergiversations de l'amiral, lui adressèrent, par l'intermédiaire du général Castro Leon, un ultimatum en bonne et due forme.

Le général Castro Leon, appuyé par les commandants de province, sommait l'amiral de rétablir la censure de la presse, d'ajourner *sine die* les élections générales, de dissoudre les partis politiques, d'expulser du gouvernement les représentants de l'A.D.A. et du Parti communiste.

A l'appui de son ultimatum, le général faisait marcher ses troupes sur la capitale ; le domicile de Romulo Betancourt, chef de l'A.D.A., était fouillé par un commando de soldats en armes.

La guerre civile ?

L'amiral allait-il risquer la guerre civile ? A aucun prix : s'il mobilisait le peuple contre les militaires, il deviendrait son prisonnier. L'armée connaissait bien les sentiments de l'amiral ; ils faisaient sa force. Et, effectivement, dans la nuit de mardi, l'amiral entamait des négociations avec les officiers, retranchés au ministère de la Défense, « *afin d'éviter toute effusion de sang et de préserver l'unité du pays* ».

Les chefs de l'A.D.A. et des syndicats, toutefois, ne l'entendaient pas ainsi : « *Le régime qui négocie avec les factieux,* disaient-ils, *accepte que la légalité puisse être contestée par la force ; c'est un régime perdu. Plutôt la guerre civile que le compromis avec le fascisme militaire* ».

Pendant que le gouvernement parlementait avec Castro Leon, les étudiants de l'Université de Caracas prenaient la tête de la résistance. En pleine nuit, ils sortaient de leurs cachettes les armes enlevées aux forces armées lors de la révolution de janvier. Ils organisèrent la fabrication de cocktails Molotov et ceux qui disposaient de voitures parcouraient en cortège les rues de la capitale en sonnant l'alerte à coups de klaxons. 15.000, 30.000 et bientôt 100.000 citoyens, réveillés par les avertisseurs des cortèges de voitures, descendaient dans la rue, se massaient devant le palais présidentiel et sur la plaza del Silencio, harangués par les chefs des partis démocratiques et des syndicats.

La grève

La résistance à outrance fut décidée, la grève générale proclamée pour le lendemain.

Elle fut suivie à 100 %, non seulement par les travailleurs de l'industrie et du commerce, mais encore par les associations d'avocats, de médecins, d'hommes d'affaires et d'industriels.

La guerre civile, dès lors, n'allait plus être évitée par un compromis avec les factieux, mais par leur capitulation seulement. Aussi, « *pour éviter toute effusion de sang et préserver l'unité du pays* », l'amiral Larrazabal exhortait-il maintenant la population au calme et les officiers rebelles à la démission.

Jeudi matin, à 2 h. 20, vingt-quatre heures après son ultimatum, le général Castro Leon comprit que le chantage à la guerre civile avait échoué. Il démissionna et quitta aussitôt le pays, pendant que les citoyens de Caracas, massés devant le palais présidentiel, acclamaient en l'amiral Larrazabal la République qu'ils l'avaient forcé à défendre.

M. B.

DIPLOMATIE

Trois conseils pour M. Dulles

● ***Trois des meilleurs spécialistes américains des affaires étrangères ont offert cette semaine leurs conseils à M. Foster Dulles. Celui-ci est demeuré sourd.***

RAREMENT le Département d'Etat fut précipité dans une confusion plus grande que le mercredi 23 juillet. Les diplomates s'exclamaient que l'on allait au-devant de « *la mauvaise rencontre, au mauvais moment, au mauvais endroit, sur le mauvais problème* ». Le président Eisenhower s'enfermait avec M. Dulles pour toute la journée, et leur tête-à-tête reprit jeudi matin et se poursuivit jusqu'au soir. Comment la catastrophe était-elle arrivée ?

Le mardi 22 juillet, quand M. Eisenhower (sur les instances de son collègue britannique) fit savoir à M. Kroutchev que la rencontre « au sommet » (que celui-ci avait proposée le samedi précédent) pourrait éventuellement avoir lieu au Conseil de Sécurité de l'O.N.U., les dirigeants américains étaient convaincus que jamais M. Kroutchev n'accepterait cette formule qui l'obligerait à côtoyer Tchang Kaï-chek.

Or, douze heures après la transmission de la note américaine, la réponse de M. Kroutchev parvenait à Washington : « *La forme de la rencontre n'a pas d'importance en l'occurrence* », écrivait-il ; et de proposer le lundi 28 comme date d'une réunion à laquelle MM. Nehru et Nasser devaient participer également.

Le pire était arrivé : le gouvernement américain semblait acculé à cette conférence non préparée que six mois de grandes manœuvres diplomatiques lui avaient permis d'éluder jusque-là. Le piège tendu à M. Kroutchev semblait se refermer sur le président Eisenhower : il allait se trouver confronté à son collègue soviétique dans un débat public « *pour lequel,* écrivait Walter Lippmann, *il ne possède ni une formation, ni des connaissances, ni une vitalité suffisantes.* »

Trois réponses à M. Kroutchev, rédigées de la main de M. Dulles, allèrent au panier ; la quatrième, enfin approuvée par le Président, déclarait sur un ton « *rogue et pointilleux* » (comme dit le « Washington Post ») que M. Kroutchev avait « *mal compris* » et lui conseillait « *de relire avec plus d'attention ma lettre du 22 juillet.* » La réunion spéciale, était-il ajouté, devait être « *généralement approuvée par les membres du Conseil de Sécurité, ce qui n'est pas encore le cas* » (en raison du peu d'empressement des Etats-Unis, précisément), lequel Conseil devait également décider la date et la composition de la conférence.

Le malentendu

A quoi M. Kroutchev répondit lundi dernier, sur le même ton : « *Monsieur le Président, vous vous rétractez, vous ne travaillez pas pour la paix* ».

Le peu d'empressement montré par MM. Eisenhower et Dulles est pourtant facile à comprendre : ils ne peuvent conférer valablement avec MM. Kroutchev, Nehru et Nasser tant qu'ils n'ont pas de politique pour le Moyen-Orient ; or cette politique n'existe plus (« *si elle a jamais existé* », écrit le « New York Times ») depuis que l'intervention au Liban a détruit ses fragiles rameaux.

Cette intervention, en effet, a été décidée par un malentendu, sans l'accord des leaders du Congrès et contre l'avis des experts du Département d'Etat.

Ceux-ci travaillaient depuis des mois au rétablissement de rapports normaux avec Nasser. Ils avaient conclu avec lui un accord excluant toute intervention, tant égyptienne qu'américaine, au Liban et avaient appris à cette occasion que la guerre civile libanaise avait été alimentée par un groupe d'officiers syriens en rébellion latente contre la suprématie égyptienne au sein de la R.A.U.

Cet accord, toutefois, fut répudié par M. Dulles lors de la révolution irakienne : il considérait celle-ci comme une « agression indirecte » imputable à Nasser en personne, et il fallut plusieurs jours pour qu'il se rendît à l'évidence qu'il s'agissait à Bagdad d'une révolution autonome immensément populaire.

A Londres

Entre temps, les « marines » s'étaient installés au Liban, les chefs militaires avaient pris goût à l'action, réclamant la reconquête de l'Irak, et le Département d'Etat avait hâte de réparer le « faux pas » libanais sans perdre la face.

Les lettres pressantes de M. Kroutchev venaient, en ce point, transformer un problème délicat en course contre la montre : pour n'avoir pas l'air de céder aux pressions soviétiques et pour ne pas se présenter entièrement démuni à la conférence « au sommet », M. Dulles devait retarder la grande rencontre internationale jusqu'au moment où un nouveau président libanais, désigné par le Parlement, permettrait aux « marines » de se retirer, et jusqu'à ce qu'une politique occidentale ait été trouvée pour le Moyen-Orient.

Cette politique, M. Dulles, fidèle à sa doctrine passée, est allé la fonder cette semaine à la réunion du Conseil du « Pacte de Bagdad » (dont le gouvernement de Bagdad ne fait plus partie), à Londres : elle consiste à résister à « *l'agression directe ou indirecte* » en « *renforçant davantage encore les dispositifs de défense unifiée* » de la Turquie, de l'Iran et du Pakistan, et elle est nommément dirigée contre l'U.R.S.S. « *qui tente d'établir sa domination sur le Moyen-Orient en se servant à cette fin du président Nasser.* »

Les conseillers

M. Dulles s'est ainsi engagé dans la voie même qui lui a été déconseillée par ses experts « libéraux » et par trois de ses compatriotes parmi les plus compétents. Walter Lippmann, en effet, écrit cette semaine que « *nos alliances militaires au Moyen-Orient ne peuvent pas ne pas être considérées par l'U.R.S.S. comme une menace militaire dirigée contre elle ; leur équiva-*

→

lent serait une alliance militaire soviétique et anti-américaine englobant le Mexique, Cuba et l'Amérique centrale. Si nos hommes d'Etat étaient d'un calibre auquel nous ne sommes plus habitués, ils comprendraient que la neutralisation de tout le Moyen-Orient, assortie de sauvegardes spécifiques pour le Liban, l'Iran et Israël, est à la fois possible et conforme à l'intérêt de toutes les nations concernées. »

C. L. Sulzberger, de son côté, écrit dans un éditorial du « New York Times » : *« Nous ne pouvons sauver la situation en préservant un statu quo qui n'a jamais existé ; le soutien temporaire de régimes ou de pays artificiels ne les transforme pas en des réalités. La seule force réelle au Moyen-Orient est le nationalisme, que Nasser symbolise mais qu'il n'a pas créé. Cessons de nous payer de mots : ce nationalisme n'est pas plus marxiste que ne le fut le kémalisme turc. Mais pour notre malheur, le Kremlin a été plus intelligent que nous. »*

Le sénateur Fulbright, enfin, vient de déclarer au Congrès : *« A force de nous concentrer sur des pactes et des doctrines militaires, il existe aujourd'hui peu de jeunes nations indépendantes où nous sachions comprendre l'état d'esprit du simple citoyen. Dans la plupart des pays, nous pactisons avec des princes, des rois, de grands hommes d'affaires et avec les représentants fossilisés et souvent corrompus du passé. »*

A moins d'une bien surprenante conversion de M. Dulles, la politique occidentale pour le Moyen-Orient n'est pas près d'être trouvée, et une conférence « au sommet » sur cette région a peu de chances de sauver le prestige occidental en terre musulmane — si elle a jamais lieu.

MICHEL BOSQUET.

EGYPTE

La capitale du neutralisme

● ***« Partir pour Bagdad? Qu'est-ce que vous voulez y faire ? C'est ici que tout se passe », m'a-t-on dit au Caire.» Voici le câble de Jean Daniel :***

« IL n'y a qu'un problème pour nous, c'est de savoir si l'Occident va se décider à reconnaître ou non le nationalisme arabe. »

Cette phrase, je l'ai entendue cent fois depuis que je suis au Caire. Chacun de mes interlocuteurs affirmait cela avec une conviction intense. Et ils ajoutaient que plus les Occidentaux mettraient de temps à reconnaître ce nationalisme, plus facilement les Arabes se laisseraient encourager et même flatter par les Russes et les Chinois.

Parlant de Suez, une personnalité proche de Nasser et connue pour ses sentiments anticommunistes, m'a dit : *« Lorsque quelqu'un vous sauve de l'incendie où vous alliez être brûlé, est-ce que vous lui demandez quelles sont ses conceptions philosophiques ? »*

Je lui ai fait observer qu'après le premier réflexe de reconnaissance, il était permis de se demander si on n'avait pas été sauvé d'un incendie pour être brûlé dans un autre. Il m'a répondu avec énergie que c'était une idée qui leur était déjà venue. C'est même cela, le neutralisme : s'appuyer sur Nehru et Tito, alors que ce sont les Russes qui vous aident. Et l'ambassadeur de l'Inde au Caire m'a confirmé cette thèse.

Surtout pas de volontaires

Selon lui, en effet, la certitude absolue est que le colonel Nasser s'est rendu à Moscou pour deux raisons. D'abord, être assuré de l'assistance soviétique au cas où, l'Irak étant attaqué, la République Arabe Unie interviendrait dans la guerre. Mais ensuite, et peut-être surtout, pour empêcher l'arrivée des volontaires russes en Moyen-Orient. Parce que les Egyptiens craignent l'occupation soviétique. On sait lorsque les volontaires arrivent, on ne sait pas quand ils repartent.

C'est pourquoi les réticences occidentales à propos de la conférence au sommet effraient tellement les responsables égyptiens. Pour eux, le jeu est très clair : les Américains vont continuer à gagner tout le temps possible pour envoyer le maximum de troupes au Liban. Les Anglais renforceront l'armée jordanienne et les petites légions de leur protectorat pétrolier. Ensuite, à l'occasion d'un incident quelconque, qui ne peut manquer d'arriver, on précipitera la conférence au sommet qui aura lieu dans un climat de tension tel, que les deux blocs se partageront les zones d'influence. Ce sera le Yalta du Moyen-Orient. Alors, le jeu neutraliste sera beaucoup plus difficile à jouer.

Dans certaines chancelleries étrangères, on est même persuadé que les Américains comme les Russes ne craignent pas l'apparition d'un petit conflit local, aussitôt circonscrit, et qui pourrait imposer une conférence au sommet, laquelle, se présentant comme la seule manière d'éviter une conflagration générale, pourrait donner lieu à une entente russo-américaine au détriment de tous et, en tout cas, au détriment des vrais problèmes du Moyen-Orient. La Turquie, l'Iran, la Jordanie, les petits protectorats britanniques et Israël seraient officiellement sous contrôle occidental. Le reste du Moyen-Orient deviendrait zone d'obédience soviétique.

Cette politique du pire paraît avoir quelque fondement lorsqu'on lit [...] Caire, où elle est encore largement [...] fusée, la presse américaine. Conf[...] sant leurs erreurs, les Américains, [...] tout cas les commentateurs, suggèr[...] de tout lâcher. A Rome, où j'étais [...] semaine dernière, le sultan d'Ad[...] récemment déposé par les Anglais, [...] clarait qu'après une telle attitude, p[...] sonne ne pourrait plus faire confian[...] aux prétendues garanties de l'Oc[...] dent. Pour sa part, il trouvait c[...] fort bien. Le paradoxe est que [...] Egyptiens responsables que j'ai re[...] contrés ne soient pas de cet avis. J'[...] ai été le premier surpris, mais le [...] neutralisme est fortement ancré, so[...] dement influencé par les Yougoslave[...] les Indiens, et, depuis peu, par [...] Italiens.

L'Italie remplace la Fran[ce]

Jusque-là, personne ne prenait [...] sérieux l'agitation médiatrice de l'It[a]lie. Depuis M. Fanfani, il en va [...] trement. Encouragé à la fois par [...] Américains et les Egyptiens, le pré[si]dent du Conseil italien a fait bascul[er] son pays dans le neutralisme en [ce] qui concerne au moins les affaires [du] Moyen-Orient. Le Vatican s'intére[sse] de près à tout ce qui concerne nota[m]ment le Liban, la Jordanie et Isra[ël]. Un projet de neutralisation du Lib[an] a été préparé, qui rencontre un ass[en]timent quasi unanime. M. Fanfani [se] propose de demander à M. Dulles q[ue] la poudrière du Moyen-Orient s[oit] éteinte et que les problèmes soie[nt] abordés de front. Les Russes s'y v[er]raient contraints par leurs propr[es] alliés arabes.

Sans l'Algérie, cette initiative aur[ait] dû être française, c'est l'évide[nce] pour ceux des Egyptiens — il en [...] — qui ne se résignent pas à l'hostil[ité] des rapports franco-arabes et [...] espéraient du général de Gaulle [...] indépendance autre que formel[le]. Concernant le président du Cons[eil] français, les Egyptiens sont eux au[ssi] d'ailleurs, dans une singulière exp[ec]tative. Au moins dans la mesure as[sez] faible où ils ont les regards tour[nés] vers la France. Ils expriment des [re]grets, ou parfois des espérances, m[ais] ils ne comptent pas avec elle. D[eux] pays sont présents : l'Italie, par [sa] diplomatie, et l'Allemagne fédér[ale] par sa technique.

Canzonetta cont[re] rock'n r[oll]

L'Occident, ici, c'est le passé. [...] jour de 1954, en Indonésie, pour [la] Conférence de Bandoeng, les d[eux] tiers du monde en ont décidé ai[nsi]. Bien peu en Europe s'en sont aperç[us]. Quand les Américains en ont p[ris] conscience, il était bien tard.

L'Occident, c'est le passé, mais [un] passé sans doute bien vivant enc[ore]. On pourrait presque s'y tromper [aux] premiers regards. Il y a cinq journ[aux] français et trois journaux anglais [au] Caire. Les films ne sont pas doubl[és] mais seulement sous-titrés. Le rés[eau] hôtelier est administré à l'occid[en]tale. Les références continuent d'ê[tre] les démocraties européennes, on [se] situe par rapport à elles. Tout ce [qui] est culturel, y compris — ce qui est [...] important dans la ville de l'univer[sité] la plus célèbre de l'Islam — ce q[ui a] trait aux études islamiques, est d'o[ri]gine française ou anglaise. Paris re[ste] la nostalgie des archéologues, [des] jeunes filles émancipées et des hu[ma]nistes. Quant à l'Amérique, qui [a] exercé ici une si forte attraction, [elle] devient le symbole d'une puissance [en] déclin.

Le gouvernement égyptien a inter[dit] le rock n'roll, tolère les galas exist[en]tialistes de la fameuse Auberge [des] Pyramides, mais il favorise nettem[ent] la « canzonetta ». Tous les orchest[res] du Caire sont italiens. Voilà aujo[ur]d'hui les traces vivantes de l'Occide[nt].

Les yeux de cent milli[ons] d'Arab[es]

Tout cela a une importance p[lus] grande qu'anecdotique, parce [que] 100 millions d'Arabes ont les ye[ux] tournés vers Le Caire. Cela, il faut [s'y] résigner. Lorsque j'ai dit que je m'a[p]prêtais à partir pour Bagdad, on m'[a] répondu :

« Qu'est-ce que vous voulez [y] faire, c'est ici que tout se passe. »

Il est devenu banal de rappe[ler] combien ce phénomène est fort[uit]. L'Egypte n'était en rien disposée [à] devenir la source nourricière du n[a]tionalisme arabe. Dans les masses, [le] sentiment national égyptien est p[lus] enraciné que l'idée-force arabe. L[es] vrais doctrinaires du panarabis[me] sont Syriens. Mais c'est un fait que [le] colonel Nasser a opéré une révolu[tion]

(Keystone.)

LES ROIS FAYÇAL D'IRAK ET HUSSEIN DE JORDANIE A OXFORD
Contre des rois trop bien élevés...

ABONNEMENTS DE VACANCES

Pendant la durée de l'été, « L'EXPRESS » sera naturellement mis en vente dans toutes les stations touristiques

Cependant, si vous voulez être certain de trouver « L'EXPRESS » chaque semaine, vous pourrez souscrire des abonnements spéciaux de vacances au prix de :

100 francs par numéro

Règlement à « L'EXPRESS », 29, rue de Marignan soit par chèque bancaire, soit par virement postal au C.C.P. 7378-19 Paris

r laquelle tous les Arabes ont envie e prendre exemple. C'est un fait ssi que l'unité arabe dépend essentiellement de l'Egypte et que, de fait, le Moyen-Orient, c'est-à-dire paix du monde, les rapports Chrénté-Islam, et surtout l'avenir de la existence entre les nations riches et s peuples sous-développés, dépenent pour beaucoup des intentions du aître de l'Egypte moderne.

J. D.

LIBAN

n cherche un président

● *A Beyrouth, où 10.000 « marines » demeurent invisibles, M. Murphy, infatigable, cherche une solution de compromis. Mais il est arrivé bien tard.*

(De notre envoyé spécial)

« V*OILA les montagnes d'Irak* », s'écrièrent les premiers marines n apercevant le mont Liban estompé ans la brume au-dessus des plages e Beyrouth. Deux semaines après le ébarquement, les vétérans de Guaalcanal et les parachutistes de la * division aéroportée n'ont pas ncore escaladé les collines piquetées e pins parasols et d'oliviers qui mèent à la frontière syrienne.

Les 10.000 soldats d'élite du plus ormidable corps expéditionnaire méricain depuis la guerre de Corée nt réussi jusqu'à présent le tour de orce d'être presque invisibles. A eyrouth, ils montent la garde devant ambassade américaine et la résience de l'ambassadeur McClintock. haque soir, des camions militaires mènent une centaine de « marines », erviette sur le bras, à la piscine opulaire désertée par les Libanais n raison du couvre-feu. Les Amériains bivouaquent autour de l'aéroort international ; ils occupent les uais du port de commerce et une ince tête de pont de quelques kiloètres carrés au nord de la capitale, ans le quartier de Basta, à Tripoli, à aïda, dans l'Hermel et la vallée de la ekka.

Avec plus de deux mois de retard, Amérique découvre la complexité de question libanaise. Parties pour eyrouth avec deux objectifs théoriues (1° défendre les ressortissants méricains ; 2° défendre l'intégrité du iban), les troupes américaines auient dû normalement se déployer apidement le long de la frontière yro-libanaise pour stopper les infilations en provenance de la République Arabe Unie, dénoncées par Camille Chamoun.

Le plan Murphy

Mais M. Robert Murphy, envoyé pécial du président Eisenhower, s'est perçu que les choses n'étaient pas simples. Aussi, spécialiste du compromis et des questions méditerraéennes, il s'est installé chez M. McClin ock par courtoisie, mais il a mené mission avec une indépendance qui embarrassé à plusieurs reprises le orte-parole de l'ambassade amériaine. Il a rencontré notamment Moneigneur Meouchi, le patriarche manite, qui a pris dès le début de la ise violemment parti contre Camille hamoun. Il a également rencontré s leaders de l'opposition légale, voire légale.

Le plan Murphy consiste à faire ccepter par l'opposition un régime rovisoire afin de ramener le calme d'organiser de nouvelles élections énérales. Le candidat idéal pour préder le régime de transition est évimment le général Chehab, commannt en chef de l'armée libanaise. Le énéral a réussi, dans des conditions ifficiles, à maintenir l'unité morale e l'armée. Seul, il a conservé assez e prestige et d'autorité pour être ventuellement accepté à la fois par s loyalistes et les opposants. Après voir longuement hésité, il allait peutre accepté lorsqu'en fin de semaine tentative d'assassinat contre le remier ministre Sami es Sohl est nue tout remettre en question. Le onseil des ministres, réuni aussitôt, en effet décidé de repousser de nouau les élections si le général Chehab e liquide pas les nids rebelles dans capitale. S'il prend parti maintenant, le général Chehab se coupe définitivement de l'opposition. Le Liban est en effet le seul pays arabe du Moyen-Orient où l'armée ne joue pas un rôle politique. Ce n'est pas par manque de vocation, mais parce que le Liban ne peut précisément être comparé à aucun autre pays arabe du Moyen-Orient.

(Sirman Press.)

DES RÉVOLUTIONNAIRES IRAKIENS
...L'assaut brutal des hommes nouveaux.

En Egypte, en Syrie et en Irak, l'armée a fait la révolution parce qu'elle était l'expression des classes moyennes et de la petite bourgeoisie nationaliste désireuses de prendre le pouvoir pour conquérir une véritable indépendance. Il suffisait simplement aux officiers libres égyptiens, aux hommes du 2ᵉ Bureau syrien et aux conjurés de Bagdad d'oser et de choisir l'heure H pour entrainer l'armée et le pays. Entre le pouvoir et eux, il n'y avait rien ou presque rien.

Mais au Liban, l'armée est à l'image même du pays, complexe, multiconfessionnelle. Elle n'est l'expression ni d'une classe ni d'une communauté religieuse particulière. Elle ne pouvait pas prendre parti dans le conflit qui dé[illegible]e le Liban depuis deux mois et d[illegible]

[illegible] y a dans ce conflit au moins trois aspects primordiaux.

Les deux premiers sont la lutte traditionnelle des clans, des familles et la poussée du nationalisme.

Une lutte sociale

Mais c'est le troisième aspect de la crise libanaise, qui est de loin le plus important : il s'agit, sous le couvert d'oppositions religieuses, d'une lutte sociale que seules la neutralité politique de l'armée et l'extraordinaire habileté de Mgr Meouchi, patriarche des chrétiens maronites, ont empêché jusqu'ici de tourner à la guerre de religion.

Depuis le dernier recensement officiel au Liban, en 1932, on considère que les deux communautés religieuses, musulmane et chrétienne, se font équilibre ; cet axiome est la base du Pacte national de 1943 et de la Constitution libanaise qui assure aux chrétiens et aux musulmans un nombre égal de postes-clés au sein de l'Etat. Cet équilibre théorique, toutefois, a été pratiquement rompu par deux circonstances :

1) L'afflux de 120.000 réfugiés palestiniens politiquement actifs, quoique dépourvus de droits civiques, a donné aux musulmans une nette prépondérance numérique.

2) Les chrétiens, en revanche, quoique religieusement et socialement minoritaires, continuent de détenir le contrôle sans partage de la vie économique, et donc l'essentiel du pouvoir réel.

Dans ces conditions, Nasser ne symbolise pas seulement, pour les insurgés musulmans les revendications du nationalisme arabe ; il représente aussi et surtout la fin du féodalisme et l'avènement de la justice sociale. Il est naturel qu'en Occident le nassérisme soit d'abord vu sous l'angle expansionniste ; mais, pour les masses arabes misérables et sous-alimentées du Moyen-Orient, le nassérisme représente l'espoir d'une vie meilleure et d'un peu plus de dignité.

Parce qu'il a constamment négligé l'aspect social de l'effervescence permanente du Moyen-Orient, parce qu'il a joué des gouvernements les uns contre les autres sans se préoccuper de leur soutien réel, l'Occident a accumulé les erreurs depuis quatre ans dans ce secteur névralgique du monde.

La force ou le compromis

Il n'y a logiquement aujourd'hui que deux attitudes possibles : la force ou le compromis ; faire la guerre au nationalisme arabe ou composer avec lui.

Les Anglais et les Français ont cédé en novembre 1956 à la tentation de la force et l'expédition de Suez a prouvé que la politique des canonnières était révolue. Les Américains, prenant la relève des Anglo-Français au Moyen-Orient, ont cru un moment qu'ils pouvaient avoir en même temps une politique arabe audacieuse et défendre les intérêts stratégiques et économiques de l'Occident entre la Méditerranée et le golfe Persique.

L'intervention au Liban a détruit cette illusion. La seule présence des « marines » ne peut régler la crise libanaise. A supposer même que les troupes américaines bouclent hermétiquement la frontière syro-libanaise, les ingérences de la République Arabe Unie au Liban ne seraient pas stoppées pour autant.

Car cette ingérence n'est pas tant le fait d'une contrebande permanente dans une région où les populations locales ignorent souvent des frontières artificielles et récentes, que le fait de la propagande déversée heure par heure à la radio et de la valeur d'exemple qu'ont pour les musulmans libanais les révolutions réussies du Caire, de Damas et de Bagdad.

Ce qui est vrai de l'intervention américaine au Liban l'est encore plus de la réoccupation des aérodromes jordaniens par les troupes britanniques. L'opposition au roi Hussein est encore plus forte en Jordanie qu'elle ne l'était en Irak contre le roi Fayçal. De toutes les créations artificielles de l'Angleterre au Moyen-Orient, la Jordanie est la plus vulnérable.

Aussi longtemps que les 2.000 parachutistes britanniques resteront en Jordanie, le régime du roi Hussein survivra peut-être, mais ce n'est même pas sûr. Tous les leaders virtuels de l'opposition, ainsi qu'une trentaine d'officiers, ont été arrêtés à Amman cette semaine. Les paras britanniques et l'aide économique américaine sont les seuls véritables supports de la Jordanie. S'ils disparaissaient, le régime d'Hussein s'effondrerait aussitôt.

Les questions qui se posent maintenant aux Anglais et aux Américains sont simples et identiques : « Faut-il pour conserver à tout prix le Liban et la Jordanie dans le camp occidental occuper ces pays pendant un temps indéterminé ? »

« *La Jordanie tombera dans les vingt jours* », disent les leaders de l'opposition jordanienne, réfugiés à Damas.

Les paras britanniques devront-ils intervenir si une révolte éclate dans les camps de réfugiés de la vallée du Jourdain ?

Si le Liban peut encore espérer retrouver une neutralité profitable et souhaitée par la majorité de la population, il est clair, en revanche, que la défense de la Jordanie est une entreprise désespérée et absurde. Les stratèges militaires pouvaient sans doute bâtir des plans audacieux pour porter secours à une contre-révolution en Irak à partir du territoire jordanien, mais le nouveau régime est solidement installé à Bagdad, et la seule question qui se pose entre le Tigre et l'Euphrate aujourd'hui est de savoir si les dirigeants progressistes irakiens, sortis de la clandestinité, pourront éliminer les nationalistes modérés du nouveau gouvernement comme les dirigeants yaffistes de Damas se sont finalement emparés de la totalité des pouvoirs avec l'aide des jeunes officiers socialistes nationaux.

MAX NEUVECELLE.

Dans vos déplacements, pour le week-end, en vacances... Emportez un « MARTIAL »

Martial le portatif idéal!..

Montages à lampes ou TRANSISTORS dont le modèle de poche PO-GO, et enfin le dernier cri de la technique transistor : Le poste SANS CHANGEMENT DE PILE, utilisé aussi en auto sans installation spéciale

Démonstration chez tous nos agents

Documentation sur demande à CERT 34, r.des Bourdonnais, Paris-1er. Lou.56-47

LA SEMAINE EN DESSINS

(« Daily Herald » - Londres.)

— TU N'IRAS PAS LOIN AVEC ÇA, MON VIEUX. TU FERAIS MIEUX D'ATTERRIR ICI.

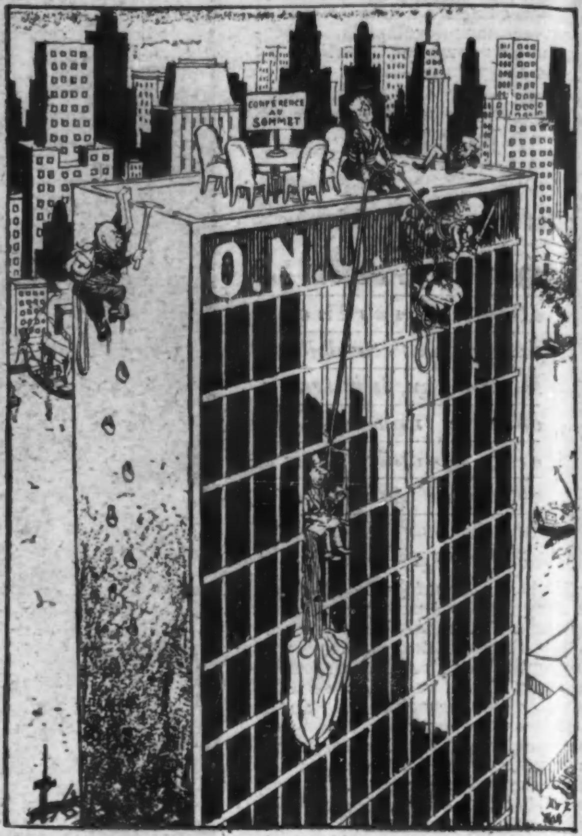

(Illingworth - « Daily Mail », Londres.)

LA PREPARATION

(Fischetti Washington.)

LA CROISSANCE DE NASSER

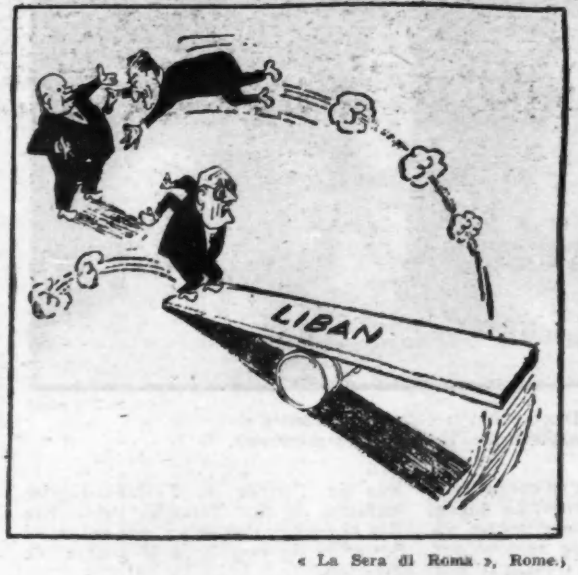

« La Sera di Roma », Rome.)

M. DULLES VU DE ROME

(« Algemeen Handelsblad », Amsterdam.)

M. NASSER VU D'AMSTERDAM

(Abu - « The Observer », Londres.)

« ...LA MONTAGNE IRA A MAHOMET »

(Illingworth - « Daily Mail », Londres.)

LE TRIO OCCIDENTAL

HAUTE COUTURE

La mode-référendum

● ***En avance sur le gouvernement, les couturiers en sont déjà au « Directoire ».***

« TIENS, le Directoire !... Est-ce votre façon de nous annoncer que la saison prochaine vous vivrez sous l'Empire ? »

Ainsi une journaliste américaine a-t-elle salué les premiers modèles présentés par les couturiers parisiens, tandis qu'une autre, remarquant, chez Patou, de martiales épaulettes sur un manteau, notait sérieusement : « *Influence de l'armée...* »

Hors ces considérations para-politiques, les premières collections présentées à la presse annoncent que :

1. Pierre Cardin est en train de prendre la place laissée vide par Robert Piguet et Jacques Fath. Il fait « de la couture » hardie, bien construite, jeune et très typiquement parisienne.

Le directeur artistique du « Vogue » américain, Alex Lieberman, a failli rester debout pour assister à sa présentation. Il y avait deux cents personnes dans l'escalier. En somme, un succès, après une excellente saison d'été.

Les couturiers ont d'ailleurs très peu senti la crise politique, la plupart des femmes qui s'habillent dans les grandes maisons passant pratiquement toutes leurs commandes avant mai.

2. Lanvin Castillo continuera à habiller à merveille de belles, et de moins belles, dames fortunées et tenant à le laisser savoir, mais il n'est pas fait pour « descendre dans la rue ».

3. Patou et Heim ont choisi la sagesse, pour répondre aux vœux de leur clientèle.

Mais la sagesse est comme la vertu : on croit qu'on aime ça, jusqu'au jour où...

4. Chanel, superbement insolente, continue à faire les mêmes robes — et surtout les mêmes tailleurs — ceux qui lui plaisent pour des femmes qui lui plaisent, avec un succès croissant. Motif : elle fait apparaître, par contraste, tout ce qui se crée ailleurs comme ressortissant au déguisement.

Boum sur le trapèze

Dior — ou plutôt Yves Saint-Laurent — se réservant de clôturer le spectacle, on ignore encore comment il sortira du trapèze où on lui a tant reproché de nous avoir enfermées. C'est cependant une robe archi-trapèze qui a fait le maximum de ventes cet été.

S'il suit le mouvement, si bien indiqué d'ailleurs par Balenciaga la saison dernière qu'on le trouvait déjà dans le prêt à porter avant que les couturiers ne l'adoptent, la mode sera claire, précise, éphémère, et bien difficile à porter, ce qui n'a encore jamais découragé personne.

Contrairement aux bruits qui courent, la taille perdue n'a été retrouvée par aucun, et la « mode-molle » est loin d'avoir abdiqué.

Simplement, quelque part le long du corps, un peu au-dessous de la poitrine, une incrustation, un ruban, un nœud, voire une bande de cuir apparaît qui ne serre rien et qui a simplement l'air de dire : « *Et si nous décidions qu'aujourd'hui la taille est là ?* »

Le jour, pas de poitrine

Bon. Et la poitrine ? Eh bien, le jour, sous les tailleurs toujours résolument décintrés et courts, sous les petites robes bien plates cernées d'un ruban, les femmes n'en mettront pas. Le soir, elles la mettront au-dessus de l'endroit où elles auront préalablement mis leur taille, c'est-à-dire le plus haut possible.

Rien de plus facile.

Tout cela présente un grave défaut : c'est que depuis quelques années les femmes sont munies d'accessoires jusque-là invisibles : une paire de jambes.

Si tout le monde sait comment escamoter et faire réapparaître une paire de seins, les jambes ne se volatilisent pas aussi volontiers. Elles résistent, les bougresses.

Et cela fait toute la différence — la vraie, la différence d'architecture et de proportions — entre la mode du Directoire et la mode du Référendum, comme le montre les deux illustrations qui ornent cette page.

LA ROBE DE LA COMTESSE LEGRAND (VUE PAR GROS)...

...TELLE QU'ON LA PORTERA DEMAIN

Le Directoire n'avait pas prévu les jambes.

Que faire de ces jambes ? Le parti est pris : les montrer, les montrer jusque-là où elles s'appellent cuisses, en les gainant éventuellement de bas sombres.

Cols immenses de conspirateurs, collerettes immenses de champignons aux couleurs vénéneuses, tissus mafflus, bourrus, grenus... Un mort : le gris. Un agonisant : le noir. Un vainqueur : le nègre...

La mode française a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'exportations supérieur à celui de l'industrie automobile. Il n'y a, dans ce qu'elle propose cette saison, aucune raison valable pour qu'elle n'atteigne pas cette année des résultats analogues : au contraire.

SPORTS

Les dieux du stade Lénine

● ***La « conférence au sommet » de l'athlétisme mondial s'est tenue à Moscou. L'U.R.S.S. (grâce à la supériorité de ses athlètes féminins) y a battu les Etats-Unis, par deux points d'écart.***

AVANT le commencement des épreuves qui durant deux jours allaient opposer, sur le stade Lénine de Moscou, l'élite des athlètes russes et américains — l'athlétisme étant considéré comme le « sport pur » par excellence — le dirigeant U.S. Dan Ferris situa parfaitement le sens de cette rencontre en tenant à ses « boys » et ses « girls » le discours suivant :

« *Vous représentez 170 millions d'Américains. Dans la conjoncture présente, ce que vous allez faire devant le public moscovite sera observé par le monde entier. Ayez-en conscience et « allez-y ». Je suis d'ailleurs sûr que vous voulez « y aller » et que la tension internationale actuelle décuplera vos forces.* »

Pour les Russes, « athlètes d'Etat » parfaitement au courant de leurs devoirs nationaux, point n'était besoin de phrases de circonstance.

Deux additions

La piste et les terrains alourdis par plusieurs pluies d'orage ne favorisèrent pas les grandes performances. Une mystérieuse épidémie de grippe qui fit quarante victimes parmi les Américains s'ajouta pour ces derniers à ce handicap jusque-là partagé.

Néanmoins deux records du monde furent battus : celui du triple saut par le Russe Riakhovski avec 16 mètres 59, et surtout celui du décathlon par le prodigieux athlète noir américain Rafer Johnson qui, avec 8.302 points, pulvérisa littéralement le précédent record de son rival soviétique Kuznetzov (8.014 points) qui semblait inaccessible pour longtemps. Les différentes performances de Johnson lui auraient permis de terminer dans les trois premiers du disque, du javelot, du saut en longueur, du 100 et du 400 mètres aux récents championnats de France et de remporter le 110 mètres haies.

Le résultat final n'a point satisfait les Américains. Conscients de l'infériorité de leurs représentantes, ils auraient en effet souhaité que deux classements séparés fussent établis, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, ce qui leur aurait permis de faire match nul. Pour des raisons diamétralement opposées les Russes ne voulurent rien savoir et imposèrent l'addition des totaux. Néanmoins leur victoire ne se solde que par la plus infime des marges, deux points (172 à 170) : les hommes américains l'avaient emporté par 129 à 106, et les femmes russes par 66 à 41.

L'an prochain, le match aura lieu à Philadelphie. Même selon la formule actuelle, il semble que les Américains doivent, cette fois, s'affirmer assez nettement supérieurs. Il leur sera en effet plus facile de combler leurs lacunes dans les épreuves de fond en imposant à leurs athlètes un entraînement intensif, qu'il ne sera possible aux Russes de découvrir les hommes naturellement doués pour le sprint et le demi-fond qui leur font défaut. Quant aux femmes américaines, elles ont largement prouvé, sur terrain adverse, qu'elles étaient moins éloignées de leurs rivales soviétiques qu'on ne le supposait.

Au moment où M. « K » invite à Moscou les chefs de gouvernement occidentaux et leur assure « *une sécurité complète et les conditions nécessaires à un travail fructueux* », les coureurs, lanceurs et sauteurs américains s'apprêtent à rentrer chez eux en proclamant qu'ils ne se seraient jamais attendus à une « *telle sportivité du public soviétique et à un pareil climat de loyauté et d'amitié dans la lutte* ».

Et durant douze mois, athlètes russes et américains ne vont plus vivre que pour le choc prochain de Philadelphie.

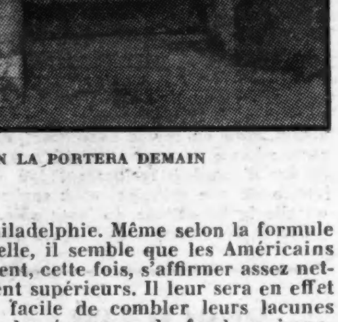

FORUM

LA JUSTICE COMME PASSION

par ROBERT BADINTER

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

ROBERT BADINTER

M. MICHEL DEBRE, nouveau Garde des Sceaux, n'a pas failli à la tradition. Après MM. Lecourt, Martinaud - Deplat, Edgar Faure et d'autres encore, il a fait connaître sa volonté de réformer nos institutions judiciaires. Les projets évoqués sont devenus classiques : regroupement des tribunaux, limitation des juridictions d'exception, modification de la procédure et surtout amélioration de la condition des magistrats.

Programme satisfaisant qui peut tout permettre, mais à condition de le vouloir.

Il ne s'agit plus, en effet, de réformer le système judiciaire, comme on radoube un vieux vaisseau. C'est l'idée même de la justice qu'il faut restaurer en France.

L'éloquence en motif décoratif

Les Français ne respectent plus ni ne croient en leur justice. La conception insensée d'une justice « personnalisée » s'est instaurée en France. Le justiciable croit moins à son bon droit qu'à l'efficacité d'un certain jeu de rapports personnels qui gouvernerait l'exercice judiciaire. Ainsi l'avocat n'est plus choisi en fonction de son savoir ou de son talent. Ses mérites importent peu. Ce que d'abord l'on espère de lui, c'est qu'il dispose de « relations », qu'il soit « bien placé » ou qu'il jouisse — pour des raisons diverses — d'un crédit personnel qu'il détournera de son objet pour fausser l'entreprise de justice. Quant à la science et à l'éloquence, qu'elles survivent, mais en motifs décoratifs ! Aucune réforme ne pourra aboutir qui ne tendra d'abord à restaurer l'idée de justice en son principe, et à ranimer en elle la foi altérée du justiciable.

Certes des réformes techniques s'imposent. La justice doit d'abord retrouver l'efficacité de sa démarche. Son action doit être rapide, et la sanction pénale ou civile promptement suivre l'offense, de même que l'exécution des décisions doit être assurée et non plus entravée par des exigences périmées de forme.

Parallèlement, la justice ainsi rendue à son efficacité première doit être intellectuellement accessible à tous. L'allégement de la procédure s'accompagnera de l'abolition d'un formalisme et d'un verbalisme volontairement hermétiques. Le justiciable doit pouvoir comprendre et suivre son procès en toutes ses phases.

Reste l'essentiel : les hommes qui font œuvre de justice. Leur condition illustre tristement la dégradation survenue. La mission du juge est, dans la cité, la plus riche de pouvoirs réels et la plus lourde de responsabilités. Lui seul décide directement des biens, de la sûreté, voire de la vie d'autrui. Or son état est en France déconsidéré. Nous avons encore de « grands magistrats » alliant le savoir à l'humanité. C'est presque un miracle qu'il en soit ainsi, en un temps où l'état judiciaire n'apporte d'autre satisfaction à ceux qui l'exercent que son exercice même. On a souvent dénoncé la grande misère de la magistrature. Cette humiliation nous atteint tous. La condition matérielle des magistrats devrait être exemplaire. La sérénité de la justice l'exige. On doit leur demander d'être des hommes, non des saints.

Limiter le nombre des juges

Mais assurer la sécurité matérielle ne suffit pas. Qui soutiendrait que, mieux payés, les magistrats rendraient meilleure justice, comme si leur conscience s'équilibrait au niveau exact de leurs traitements ? Le mal est plus profond. Parce qu'ils y participent le plus directement, les magistrats sont les premiers atteints par la déconsidération qui frappe la justice en France.

Un fait établit sûrement ce discrédit. Un conseiller d'Etat ne perçoit guère plus qu'un président du tribunal. Or parmi les étudiants en droit, les meilleurs tendent à l'agrégation ou aux hautes fonctions administratives, en particulier au Conseil d'Etat.

Tout doit être mis en œuvre pour rendre aux magistrats leur considération première. Les lois, comme les Constitutions, valent par la qualité de ceux qui les appliquent. Les magistrats doivent donc représenter à nouveau aux yeux de tous une élite pour que les meilleurs de nos jeunes hommes retrouvent la vocation de la justice.

Or, une condition prestigieuse ne peut être que rare et difficile d'accès. Le nombre des juges doit être limité. Leur autorité ne sera accrue sans que l'administration de la justice en souffre. La collégialité doit donc être supprimée, hors des cours d'appel et de cassation. Que des juges, à la condition matérielle assurée, au savoir éprouvé, prennent seuls leurs décisions : dans la solitude se fortifiera le sens des responsabilités indispensable à qui doit décider du sort d'autrui.

L'amour fanatique de la justice

Peu nombreux, les magistrats devront être assistés par des auxiliaires indispensables. Il faut plus de fonctionnaires de justice et moins de juges. La nécessité, pour tous ceux qui participent à la vie judiciaire, d'une formation commune, éprouvant cette réalité dans tous ses aspects, permettra d'y suppléer. Aux côtés des magistrats, effectuant pour eux les recherches juridiques, dépouillant les dossiers, en conférant avec eux avant que les décisions soient prises, tous les jeunes gens, qu'ils se vouent au Parquet, au Siège ou à la Barre, devront effectuer un stage assez long pour éprouver leur savoir et leur vocation.

Bien d'autres mesures devront suivre. Nos lois doivent être rénovées et adaptées aux conflits d'une société bouleversée. Mais en justice, en définitive, rien ne vaut hors les hommes. Eux seuls peuvent tout. Einstein évoquait « cet amour presque fanatique de la justice » qui sommeille au cœur des hommes. La justice est une passion. Ressuscitons-la.

R. B.

PUBLICITÉ

Le secret de l'image invisible

● ***Un psychiatre américain explique le phénomène de l'image publicitaire invisible qui avait fait, aux Etats-Unis, monter de 58 % la vente du Coca-Cola dans le Wisconsin.***

LA radio et la télévision américaines viennent d'interdire l'usage, dans leurs émissions, de la « publicité invisible », ce procédé qui consiste à intercaler entre les images d'un film normal, celle extrêmement fugitive d'une bouteille de bière, ou d'une certaine cigarette. Non perçue consciemment, cette image pénétrerait cependant dans notre inconscient, où, libre de tout contrôle, elle régnerait alors en maîtresse sur nos désirs, nos appétits et peut-être nos pensées.

Le Dr Fisher, médecin psychiatre de l'hôpital du Mont Sinaï de New-York, est venu récemment exposer à ses confrères les recherches qu'il a menées dans ce domaine et qui sont à l'origine du procédé publicitaire. Lui-même s'est contenté d'étudier « *les effets des stimulations visuelles infraliminaires sur les rêves, les hallucinations et les images* », ce qui signifie en clair qu'il a cherché à retrouver dans ces différentes activités de l'esprit les manifestations d'images qui n'ont pas été consciemment perçues.

A l'aide d'un appareil fort simple, le tachystoscope, on projette une image durant 1/100 ou 1/200 de seconde. Cette image est en réalité double. La partie gauche, dessinée en traits épais et nets, représente un vase sur lequel est dessinée une croix gammée. Le dessin de droite, flou, à demi effacé, à peine visible, même avec un temps d'exposition prolongé, est celui d'un serpent. Dans les conditions données de temps et d'éclairage, le serpent est situé nettement au-dessous du seuil de visibilité « infraliminaire ».

Un serpent hallucinatoire

On peut alors demander au sujet de fermer les yeux et de dessiner les images qui se forment dans son imagination, ou bien de raconter ses rêves et d'en reproduire les figures les plus frappantes ou encore, chez des sujets atteints d'hallucinations, de décrire celles-ci.

Les premiers dessins présentés par le Dr Fisher étaient peu convaincants et il était assez difficile de distinguer réellement la silhouette d'un serpent dans l'ombre qui entourait un sarcophage ou l'anneau qui ornait un vase. Puis le doute n'était plus possible. Un djinn dansant et la longue spirale de fumée qui le reliait à une minuscule fiole, la queue d'une sirène, le serpent nazi étranglant l'Europe (dessin de propagande anti-hitlérienne reproduit spontanément par le malade) tout cela représentait bien ou évoquait le serpent qui n'avait donc pas été vu à proprement parler mais perçu d'une certaine manière et utilisé dans le rêve ou dans l'hallucination. La perception visuelle comportait seulement plusieurs phases, et la vision claire et consciente exigeait que toutes les phases fussent accomplies.

Il est moins facile à vrai dire d'expliquer un autre procédé qui est celui du « cache ». Une image est voilée par une superposition de papiers transparents. Il n'y a pas de vision claire possible et pourtant l'image est en partie perçue et là aussi utilisable. Certes, elle est déformée, adaptée, modulée par l'inconscient du sujet et elle demande à être interprétée. Mais elle est intéressante par la déformation qu'elle a subie et qui renseigne sur les tendances profondes du sujet. Les interprétations sexuelles du vase et du serpent sont facilement imaginables.

L'IMAGE INVISIBLE
Toutes les interprétations sont permises.

Publicité par extension

Les publicistes ont évidemment tout de suite vu le parti qu'ils pouvaient tirer de ces phénomènes. On projeta des images infraliminaires dans le cinéma d'une petite ville du Wisconsin. Elles concernaient le Coca-Cola et le pop-corn dont la vente augmenta respectivement de 58 et 18 %. Cette expérience devait déclencher l'enthousiasme chez les publicistes, mais la frayeur et la colère chez les moralistes qui, à la suite de Huxley, en craignaient l'utilisation pour la propagande politique.

Cette crainte et cet enthousiasme n'étaient pas très fondés. En effet, des expériences plus récentes ont montré que l'action des images infraliminaires n'était pas aussi directe et spécifique qu'on pouvait le croire. Une publicité qui était destinée à augmenter la consommation de cigarettes agissait en fait sur toute la zone des désirs oraux et pouvait aussi bien déclencher l'appétit ou la soif, faire vendre des hot-dogs ou du Coca-Cola. Et inversement. C'était à prévoir. Nous avons vu en effet que les images n'étaient pas reproduites mais qu'elles subissaient des déformations, en liaison avec la signification qu'elles ont pour un individu donné. Ainsi, un film innocent projeté à la B.B.C.-TV, mais entrecoupé d'images infraliminaires annonçant « Fuchs est arrivé au Pôle » a provoqué une tempête d'indignation et des milliers de lettres, le mot « Fuchs » étant très proche du mot le plus grossier de la langue anglaise. Les spectateurs protestaient contre l'indécence du film ! Il y a donc une réelle mais imprévisible réaction du spectateur et la violence possible de cette réaction fait comprendre l'interdiction de ce procédé à la TV. américaine.

TRANSPORTS

L'hélibus pour demain ?

● ***Après l'hélicoptère des neiges, une compagnie normande vient de lancer l'hélicoptère des plages.***

EN 1953, une compagnie belge, la Sabena, ouvrait la première liaison internationale de passagers par hélicoptères sur la ligne Bruxelles-Lille. Depuis cette date, le transport par hélicoptère n'a cessé de gagner du terrain en Europe. En France, deux importantes sociétés tentent actuellement une expérience d'exploitation commerciale de l'hélicoptère. Si leur tentative réussit, c'est tout le problème de la circulation sur cour-

AUCUNE PERTURBATION DANS LE TRAFIC DU PORT DE HAIFA

M. Zvi HERMAN, directeur général de la Cie Israélienne de Navigation ZIM SHOHAM, de passage la semaine dernière à Paris, a démenti formellement les bruits selon lesquels le trafic maritime avec Israël avait été perturbé par les récents incidents dans le Moyen-Orient.

Il a précisé que les services réguliers de la Cie Israélienne de Navigation ZIM SHOHAM, notamment les lignes Marseille-Haïfa et Haïfa-New York avaient continué à être régulièrement assurés.

Aucune restriction frontalière maritime n'a été appliquée et des milliers de touristes continuent à affluer vers Israël pour assister aux festivités organisées dans le cadre du 10e anniversaire de l'Etat d'Israël.

(Communiqué)

tes distances qui peut être modifié dans les années à venir.

La première de ces liaisons est effectuée entre les aéroports d'Orly et du Bourget, en douze minutes, au lieu des soixante que demande au minimum le trajet automobile à travers les embouteillages parisiens.

La seconde, établie par deux compagnies d'autocars, les « Courriers normands » et la « Compagnie normande d'autobus », fonctionnera tout l'été sur la ligne Caen-Le Havre, avec escales à Ouistreham, Cabourg, Deauville et Honfleur.

Avant les plages de sable, l'hélicoptère avait d'ailleurs conquis la neige. En effet, l'hiver dernier déjà, un Bell 47 embarquait les skieurs sur le quai même de la gare de Bourg-Saint-Maurice pour les déposer 1 000 mètres plus haut, sur les pistes de Val-d'Isère. Cette tentative ayant été couronnée de succès, des appareils supplémentaires desserviront la saison prochaine Megève et l'Alpe d'Huez. De son côté, l'Italie vient d'ouvrir un héliport dans la station de Sestrière et prépare un service régulier entre Turin et Milan, prolongé plus tard vers la Suisse.

Une compagnie anglaise, la Silver City, étudie enfin la possibilité de relier l'Angleterre à la France par des hélicoptères susceptibles de transporter non seulement les passagers et leurs bagages, mais encore leurs voitures.

Une heure de vol, trois heures d'entretien

Toutefois, ces différentes expériences n'ont encore qu'une portée restreinte, car l'emploi de l'hélicoptère pose de graves problèmes financiers.

En effet, le coût du transport, pour les passagers, atteint des tarifs encore prohibitifs : 5 000 fr. pour Le Bourget-Orly, 9 000 fr. pour Caen-Le Havre-Caen. Ce prix de revient élevé s'explique par le fait que, à charge égale, un hélicoptère fournit trois fois plus de puissance qu'un avion. D'autre part, son entretien est très coûteux : pour une heure de vol, il faut environ trois heures de mécanicien. D'après les études entreprises, il semble que les hélicoptères, pour être rentables, devraient comporter de 40 à 60 places. Or, les appareils dont nous disposons actuellement ont une capacité beaucoup plus limitée : ainsi, l'Alouette, qui assure le service Le Bourget-Orly a seulement 4 places et le Vertol 44, utilisé sur la ligne Caen-Le Havre, ne transporte, à chacun de ses trois voyages quotidiens, que 15 passagers, dont une hôtesse !

Cependant, les compagnies de transport qui, pour l'instant, utilisent l'hélicoptère à perte pour étudier les réactions du public, ont un espoir : en effet, les informations qui parviennent d'U.R.S.S. assurent qu'un ingénieur russe aurait réussi à mettre au point un hélicoptère à turbine, le Mi 6, capable d'enlever 80 passagers.

Construit en série, cet appareil, qui, d'autre part, détiendrait depuis mars dernier le record du monde de distance (800 km), pourrait bien être demain le bus de l'air, rapide, agréable et économique.

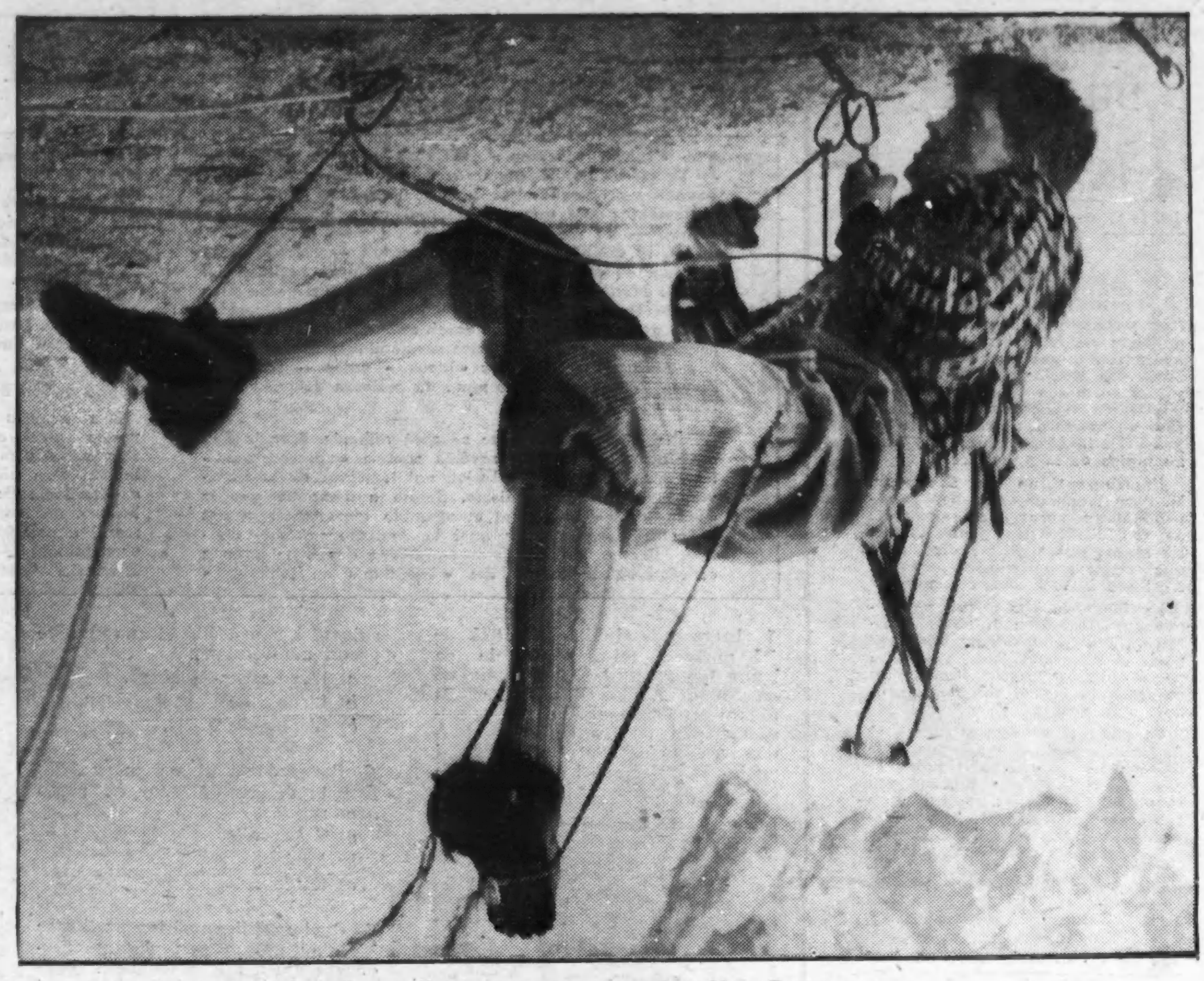

GASTON REBUFFAT DANS LE MASSIF DU MONT-BLANC
Le désintéressement des guides devrait inciter l'amateur à la prudence.

MONTAGNE

Cinquante morts par an

● *Durant l'été, presque chaque jour, la montagne tue. Pourtant, la mort récente de Marysette Agnel et de son mari a prouvé que l'inexpérience n'était pas toujours responsable des accidents.*

DEPUIS déjà de nombreuses années, le dynamique Club Alpin Français avertit les amateurs des multiples traitrises que peut réserver la montagne. En 1956 et 1957, des campagnes de sécurité — auxquelles s'étaient associés le Touring Club et l'Union Nationale des Centres de Montagne — ont actionné dans la grande presse, à la radio et dans les stations de montagne, de multiples sonnettes d'alarme.

« *Elles ont été très fructueuses*, nous a déclaré M. Martin, secrétaire du C.A.F., *surtout auprès des moniteurs de colonies de vacances qui, bien qu'insuffisamment instruits du danger, et parfois techniquement et physiquement inexpérimentés, n'hésitaient pas à faire entreprendre de dangereuses promenades à des jeunes. Mais elles furent aussi efficaces auprès du promeneur solitaire, cette victime désignée d'avance, et du citadin qui, après onze mois de travail en ville, présume trop de ses forces et s'engage imprudemment en terrain inconnu.* »

On se souvient encore de cette cordée de quatre hommes en détresse sur les parois de l'Eiger, l'an dernier. Or, dès leur départ, Lionel Terray les avait qualifiés de « *morts en puissance* », se révélant ainsi tragiquement prophète. C'est le type même d'accident qui serait évité, si un règlement pouvait interdire certaines courses à de trop faibles alpinistes.

« *Oui, mais... En dehors des conseils, on ne peut pas grand-chose, car la montagne est à tout le monde... En fait, il ne faut pas se leurrer : il y a, hélas, une sorte de constante que toutes les campagnes de presse ne pourront diminuer. Bien des accidents sont dus, en effet, à d'infimes causes imprévisibles. Qui dira comment s'est produite la chute de la cordée Agnel ?* »

Il y a environ, chaque année, une cinquantaine d'accidents mortels en montagne (y compris ceux, rares il est vrai, dus aux sports d'hiver). Il semble improbable que ce chiffre puisse diminuer beaucoup, malgré tous les efforts des « professionnels », si l'on tient compte de l'afflux, chaque année plus important, des touristes vers les stations de montagne en été.

L'été est dangereux

Les phénomènes météorologiques qui déroutent les « vacanciers » dérèglent également le temps en haute montagne et leurs conséquences peuvent être graves.

Voici quelques résultats d'observations pratiquées en juin et juillet :

● Tout d'abord, les habitués de la haute montagne ont constaté qu'il ne gèle plus la nuit en altitude. Le temps généralement bouché reste anormalement doux et la neige devient friable même en profondeur. Les risques de chute sont donc considérablement aggravés par suite de l'impossibilité de s'assurer dans cette neige « pourrie » où le piolet ne peut s'accrocher.

● Chutes de neige très importantes fin juin dans le massif du Mont-Blanc. Cet enneigement tardif ouvrant des champs de neige au-dessus de Chamonix, par exemple, les skieurs se laissent tenter et multiplient les imprudences.

● Le changement brusque de climat fatigue les débutants qui, trop souvent, n'ont que de courtes vacances. Ainsi, le week-end prolongé du 14 juillet a-t-il été particulièrement meurtrier. Beaucoup d'accidents sont également causés par l'insouciance et le manque d'entraînement.

Le problème de l'assurance

On sait que plusieurs fois — ici même l'an dernier (1) — s'est posé le problème de l'assurance en montagne. Le C.A.F. nous a précisé les points suivants à ce sujet :

Un système général d'assurances paraît difficile à instituer. En dehors du « tous risques » dont les primes seraient beaucoup trop élevées, les victimes d'accidents auraient, dans la plupart des cas, peu de chances de toucher la moindre indemnité, se trouvant en effet dans l'impossibilité de plaider les « causes extérieures ». Il intervient tellement de facteurs dans une chute individuelle ou collective que les assureurs seraient d'ailleurs le plus souvent bien en peine de dégager une responsabilité physique contre laquelle se retourner. Un jugement vient ainsi d'être rendu à Chamonix déboutant les parents des victimes d'un accident survenu à Bonneville. La responsabilité des guides encadrant la cordée a été entièrement dégagée et ce jugement promet d'être désormais cité en exemple dans tout procès semblable, et même de décourager à l'avance les éventuels plaignants.

Le coût des opérations de recherches est très élevé et les victimes se trouvant bien souvent dans l'impossibilité matérielle de les rembourser. Les sauveteurs risquent donc généralement leur vie sans espérer aucune rémunération. Quand on connaît la magnifique solidarité qui anime les guides et les montagnards en général, on sait qu'il n'entre dans leurs efforts pour sauver des hommes en danger, aucun esprit de lucre. Ce désintéressement devrait être pour ceux qui veulent eux aussi goûter aux joies de la montagne une raison supplémentaire de prudence.

L'inscription dans un club d'alpinisme comprend d'ailleurs un remboursement partiel de ces frais de recherches, fixés cette année à 80.000 francs. Augmenter cette somme est un moyen de diminuer les risques, en décourageant les amateurs. En outre, il est toujours possible de s'affilier à la Mutuelle Générale des Sports, qui assure contre les risques d'accident.

(1) Voir « L'Express » du 11 janv. 1957.

RÉSULTATS

ÊTES-VOUS CINÉMATOGRAPHIQUEMENT CULTIVÉ ?

LA liste type des réponses à notre jeu cinématographique de la semaine dernière était :

1. « Lettre à mon juge », de Simenon.

2. Malraux (« Esquisse d'une psychologie du cinéma »).

3. « La Femme et le Pantin ».

4. a) J.-L. Barrault ; b) Kirk Douglas ; c) Marlène Dietrich ; d) Fernand Gravey ; e) Chaliapine.

5. « Monsieur de Pourceaugnac », de Gaston Ravel.

6. La scène du restaurant où Gérard Philipe renvoie deux fois le vin sentant le bouchon.

Trois questions pouvaient comporter des réponses différentes mais justes. Catherine II a été également interprétée par Suzy Prim, Elisabeth Bergner, Tallulah Bankhead, Pola Negri, etc.

Don Quichotte, par Tcherkassov.

Molière a inspiré plusieurs films dont celui qui a été le plus souvent cité par nos lecteurs, le « Tartuffe » de Murnau, tourné en muet.

La phrase de Malraux est la question qui a provoqué le plus d'erreurs. Cette phrase a été attribuée à Eisenstein, Jouvet, Stroheim, Gance, Sadoul, Guitry, Chaplin, Morin, Alain, Clair et même au Dr Goebbels, à Lénine et au Pape...

Deux lecteurs seulement ont répondu parfaitement à toutes les questions : ce sont MM. CLAVEL (Drancy, Seine) et PAILLET (Marseille). Huit autres lecteurs se sont approchés de très près du bon résultat : ce sont MM. MONNEREAU (Marseille), MORIN (Chenove, Côte-d'Or), PONS (Argenteuil), BRENOT (Lyon), DEMAY (Wissous, Seine-et-Oise), MOUCHKINE (Paris), JOUVION (Héry, Savoie), LA TOURNERIE (Issy-les-Moulineaux).

Ils recevront un livre de la Pléiade ou un microsillon dès qu'ils nous auront fait connaître leur choix.

L'EMBARRAS DU CHOIX

● *Les nouveaux spectacles.*

CINEMA

LE CAMBRIOLEUR : est l'un de ces films policiers où le réalisateur semble avoir trop ou pas assez de mémoire. N'est pas Hitchcock qui veut : il y faut au moins de l'humour, n'est pas Orson Welles qui veut : il y faut au moins de l'invention, n'est pas Fritz Lang qui veut : il y faut au moins de la puissance.

Empruntant un peu à chacun, M. Paul Wendkos nous ménage cependant une surprise en faisant de Jayne Mansfield une jeune vierge. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette appétissante personne n'est pas à l'aise dans cet emploi.

Le thème du film n'était pas dépourvu d'intérêt : il conte l'histoire d'un cambrioleur au sang froid et au grand cœur, poursuivi par un policier marron décidé à lui soustraire, pour son compte, le produit d'un vol audacieux.

Ce cocktail de réminiscences et de fausses hardiesses, agrémenté de prétentions psychanalytiques et d'un faux Humphrey Boggart qui ajoute un sentiment d'avoir déjà vu tout cela quelque part, se voit cependant sans ennui, beaucoup grâce à la très remarquable interprétation de Don Duryea. (*Normandie, Rex, Moulin-Rouge.*)

● *Si vous ne les avez pas encore vus.*

L'HOMME QUI TUA LA PEUR : Un noir délivré de ses complexes apprend la liberté à un blanc. (*Avenue.*)

LE DROIT DE VIVRE : Henry Fonda et Sylvia Sydney, couple traqué, couple pathétique, y jouent l'une des meilleures scènes d'amour du cinéma américain dans un réquisitoire contre la société. A ne pas manquer. (*Champs-Elysées.*)

QUAND PASSENT LES CIGOGNES : Le souffle d'Eisenstein et de Poudovkine retrouvé. (*Broadway, George-V, Vendôme.*)

LA SOIF DU MAL : Le volcanique dernier film d'Orson Welles, poète maudit. (*Publicis.*)

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI : En un mot, un chef-d'œuvre. (*Monte-Carlo, Agriculteurs.*)

LE DICTATEUR : Chaplin, petit barbier juif, fait la satire du dictateur dont il est le sosie. (*Biarritz.*)

JEUX D'ÉTÉ : Pourquoi le bonheur est-il toujours aussi éphémère que l'été ? Bergman décrit l'un de ces bonheurs morts à l'automne. (*Cinéma d'Essai Caumartin.*)

MONIKA : Un amour de vacances, variations d'Ingmar Bergman sur le même thème que « Jeux d'été ». (*Ciné Panthéon.*)

LE SEPTIÈME SCEAU : Pourquoi sommes-nous sur terre ? Qu'est-ce que la mort ? A ces éternelles questions, Ingmar Bergman, par la bouche d'un chevalier du moyen âge, tente de répondre. (*La Pagode.*)

LE BAL DES MAUDITS : La guerre comme si vous la faisiez du côté nazi avec Marlon Brando, du côté américain avec Montgomery Clift. (*Bonaparte.*)

LE RIDEAU CRAMOISI : Une nouvelle de Barbey d'Aurevilly lyriquement récrite par la caméra-stylo d'Astruc. (*Ursulines.*)

LA STRADA : Une journée des forains avec la folle amertume de Fellini. (*Quartier Latin.*)

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD : Un crime presque parfait réalisé par Louis Malle, à l'école de Bresson-Hitchcock. (*Studio Raspail.*)

LES ENFANTS DU PARADIS : Carné sur le boulevard du crime. (*Cujas.*)

NAPOLÉON-BONAPARTE : Un monument dédié à l'empereur par Abel Gance. (*Studio 28.*)

L'EQUIPÉE SAUVAGE : L'un des films les plus importants de ces dix dernières années. (*Artistic.*)

L'HOMME AU BRAS D'OR : Sinatra drogué lutte contre son vice dans le milieu américain vu par Preminger. (*Noctambules.*)

QUEEN KELLY : Erotisme au cinéma pour la première fois avec Von Stroheim. (*Studio Bertrand.*)

SCIUSCIA : Les enfants perdus après la libération traînent dans les faubourgs de Rome avec V. de Sica. (*Saint-Lambert.*)

VINGT-HUIT QUES

LA « saison plastique » 1957-1958 vient de s'achever. Dernière manifestation, à Paris, une exposition de gouaches et d'aquarelles de Manchester. Importante non seulement parce que le principal collectionneur de ce peintre — un riche industriel (?) du Nord qui possède, dit-on, la moitié des toiles de Rouault — lui a permis cette année de s'offrir le luxe d'une chapelle particulière, comme Matisse, Cocteau ou Picasso dans un genre plus laïc (le Temple de la Paix à Saint-Paul-de-Vence) ; mais parce qu'il s'agit d'un des rares abstraits dont l'aventure est autre chose qu'un exercice académique, au goût d'une clientèle qui réclame des « taches » gaies — roses ou bleues — pour orner les murs de maisons de campagne récemment acquises.

Poliakoff et Raoul Ubac se sont affirmés, Francis Bott et Maisonseul se sont révélés comme « naturellement » abstraits. Rebeyrolle et Lorjou ont témoigné de la survivance de l'expressionnisme. Seigle a démontré que le « figuratisme » intelligent et sensible appartenait autant à la tradition française qu'à la coutume extrême-orientale. Buffet a valorisé le néo-réalisme des films italiens et Mathieu la magie des « signifiants de l'informel » tandis que Lurçat imposait la présence de l'art de la tapisserie que, dans l'affaire, on avait oubliée.

César, Penalba, Signori, Chavignier et quelques autres ont démontré la vitalité d'une jeune sculpture qui doit à Brancusi, à Germaine Richier, à Zadkine et à Giacometti d'avoir réalisé une soudure « moderne » avec Bourdelle et Rodin.

En même temps, les œuvres de Modigliani, de Daumier, de Pougny, l'art japonais, les poteries péruviennes et les fresques du Tassili étaient à l'honneur.

Une « bonne année », comme on dit des vins de Bourgogne ou de Bordeaux.

Des dizaines de nouvelles galeries ont ouvert leurs portes à Paris et en province. La peinture et la sculpture se vendent comme jamais. En Italie, on envisage officiellement d'en planifier la production pour permettre une exportation rationnelle vers les pays à devises fortes. En France, un marchand de tissus parisien (16e arrondissement) a compris depuis longtemps. Il a fait fortune en s'acoquinant à New York avec un marchand de cadres. Il envoie chaque mois à ce dernier de la « french pein-

1. Ingres dessinait en 1825 le portrait (ci-dessous) de ce jeune homme qui s'était distingué en 1830 à Constantinople en jouant un rôle décisif dans l'acquisition par la France d'un chef-d'œuvre qui se trouve aujourd'hui au Louvre. Qui est-il et quel est ce chef-d'œuvre ?

2. Une exposition des tapisseries de Jean Lurçat est actuellement organisée au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris. Ce peintre est connu pour avoir rajeuni et relancé en France l'art de la tapisserie et permis la résurrection d'une grande manufacture :

a) Les Gobelins.
b) Aubusson.
c) Beauvais.

3. Lors de l'incendie du Musée d'Art Moderne de New York, le 15 avril 1958, une toile a été gravement endommagée, c'était une œuvre de :

a) Manet.
b) Picasso.
c) Monet.

4. David n'a peint dans toute son œuvre qu'un seul paysage d'après nature. Etait-ce :

a) A Rome, invité par Pauline Borghèse ?
b) A Bruxelles, pendant son exil ?
c) A Paris, alors qu'il était en prison ?

5. Les impressionnistes sont à l'honneur. On vient de les réinstaller luxueusement au musée du Jeu de Paume. Une des écoles suivantes a précédé et annoncé ce grand mouvement :

a) L'école de Barbizon.
b) L'école de Fontainebleau.
c) L'école de Paris.

6. Bernard Buffet a reçu en 1948 le Prix de la Critique ex æquo avec :

a) Rebeyrolle.
b) Lorjou.
c) Carzou.

7. Quelle est l'exposition posthume d'un des grands peintres modernes qui a fait récemment scandale à Paris en raison du grand nombre de faux qui y figuraient :

a) Grüber ?
b) Pougny ?
c) Modigliani ?

8. Les fresques du Tassili ont été exposées cette année à Paris, le Tassili est :

a) Un peintre du Quattrocento.
b) Une région de l'Afrique.
c) Un temple hindou.

9. Vous avez peut-être vu à la Bibliothèque Nationale la grande rétrospective Daumier. Le journal « La Caricature » auquel il a collaboré sous la Restauration a été saisi en une seule année :

a) Six fois.
b) Douze fois.
c) Vingt-deux fois.

10. « Le livre le plus cher du monde » est un « Don Quichotte » illustré par Salvador Dali. L'exemplaire de tête valant dix millions a été acheté par une (riche) Américaine :

a) Elsa Maxwell.
b) Peggy Gugenheim.
c) Helena Rubinstein.

11. Un grand sculpteur contemporain a conçu un monument Van Gogh qui doit être érigé à Auvers-sur-Oise si les crédits le permettent. Est-ce :

a) Germaine Richier ?
b) Zadkine ?
c) Giacometti ?

12. Rouault, le doyen des peintres français, est mort l'année dernière. Il avait été découvert par un des grands marchands du XXe siècle :

a) Durand Ruel.
b) Vollard.
c) Kahnweiler.

13. L'Art japonais a été présenté cette année au Musée d'Art Moderne. Des peintures du IXe siècle ont été très remarquées. Elles étaient de l'époque :

a) Kang'h.
b) Hsia.
c) Heian.

14. Qu'est-ce que le violon d'Ingres ?

a) Une nature morte d'Ingres.

Tous les peintres ont leur facture
peint cette jeune

16

a) Manet.
b) Lautrec.
c) Vuillard.

b) Un portrait d'Ingres tenant un violon par Puget.

c) Une passion auxiliaire du peintre.

15. Le douanier Rousseau a peint « Le poète et sa muse ». Sur ce tableau (ci-dessus), le poète est Guillaume Apollinaire, qui est la muse ?

a) La Duse.
b) Anna de Noailles.
c) Marie Laurencin.

TIONS SUR LA PEINTURE

ture » : des clairs de lune achetés en série sur les « marchés aux croûtes » de Montmartre ou de Montparnasse. Compte tenu du fait que les tons mauves se vendent mieux dans l'Arizona et les tons violets dans le Maine, ou inversement, des démarcheurs, tableaux encadrés sous le bras, gagnent plus sûrement leur vie que les marchands d'automobiles ou de réfrigérateurs dont on ne sait que faire, alors que les murs sont là-bas sevrés d'ornements.

Ainsi donc, l'art se vend. Le bon comme le mauvais.

Et d'abord, parce que dans ce domaine plastique comme dans d'autres, la crainte demeure de manquer le « dernier bateau ». Sous prétexte que leurs grands-pères ont dédaigné Cézanne, Van Gogh ou Gauguin, dont personne ne voulait alors, les amateurs d'aujourd'hui sont prêts à acheter n'importe quoi. A n'importe quel prix.

Comme le personnage de La Bruyère, « ils sont émus au point de résoudre dans leur cœur, sur le sermon de Théodore (1) qu'il est encore plus beau que le dernier qu'il a prêché ».

Quel que soit le sermon. Quelle que soit la peinture ou la sculpture qu'on leur propose, pourvu qu'elle soit « d'avant-garde ».

La seule différence est que les peintres aujourd'hui en vogue — à vingt ans — vendent leurs toiles de 100.000 francs à un million de francs, alors que les meilleurs impressionnistes — à soixante ans — ne trouvaient pas d'acquéreurs à 50 francs. Et leurs tableaux à l'huile, hâtivement faits pour fournir à la commande, noircissent avec une extraordinaire rapidité. Dans trois ou quatre dizaines d'années, il ne restera presque rien de la production contemporaine. Exception faite pour les tableaux que les restaurateurs pourront reconstituer d'après les photographies en couleurs qui en auront été prises.

Cela dit, comme nul ne saurait, sans outrecuidance, se prévaloir d'un « goût sûr », il peut n'être pas inutile de prendre le « dernier bateau ». A condition, toutefois, de savoir à quoi s'en tenir.

Voulez-vous vérifier vos propres connaissances en jouant avec nous ? Voici 28 questions auxquelles nous vous proposons plusieurs réponses. Mais une seule de ces réponses est juste.

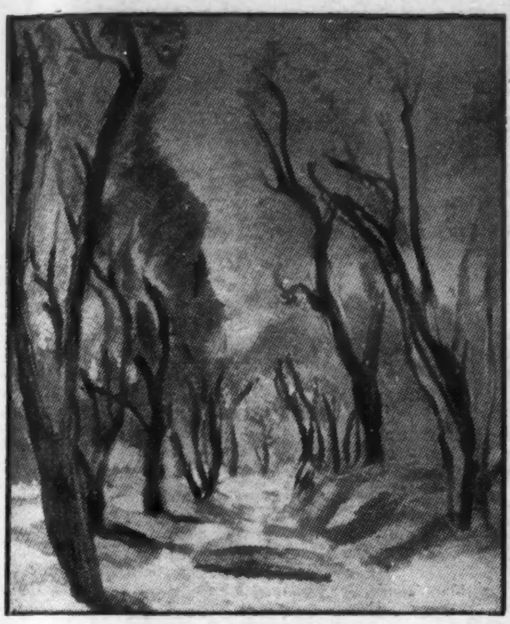

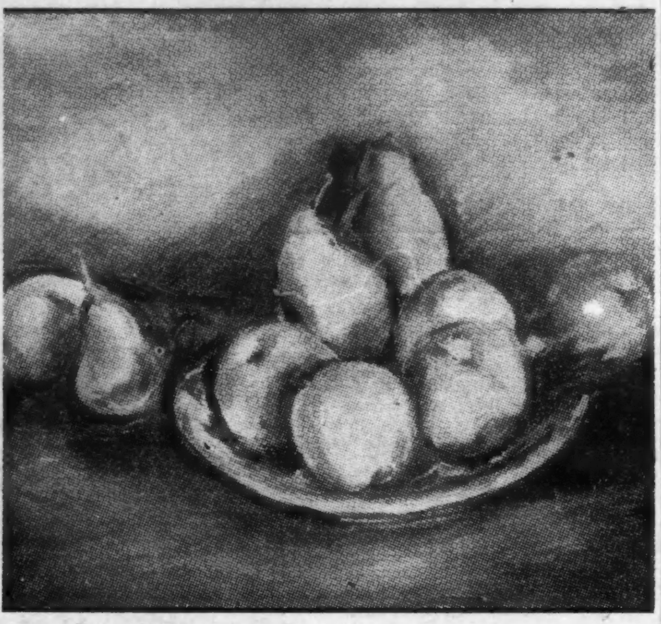

mais certains ont plusieurs fois, au cours de leur carrière, changé de « manière ». Pouvez-vous reconnaître qui a femme, ce paysage, cette nature morte ?

17

a) Vlaminck.
b) Matisse.
c) Derain.

18

a) Cézanne.
b) Serusier.
c) Othon Friesz.

La nouvelle installation du musée du Jeu de Paume assure une parfaite conservation des œuvres des peintres impressionnistes. Malheureusement, la présentation de ces œuvres peut être contestée.

« Le Fifre » de Manet et les Seurat sont tués par des cadres de sycomore du plus pur style Art Déco. Et les baigneuses de Renoir tentent en vain d'opposer le carmin de leur chair au rouge d'un acajou style wagon-lit.

Il y a une mode de l'encadrement comme il y a une mode dans la décoration.

Cependant, certaines règles semblent pouvoir être dégagées. Nous vous proposons six cadres d'époques très diverses.

Le jeu consiste à savoir quels sont les peintres qui seraient le mieux mis en valeur par eux.

Notre choix n'est pas impératif, mais correspond à l'opinion des spécialistes que nous avons consultés à ce sujet.

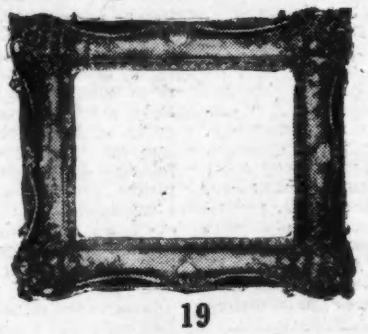

19

a) Un Renoir.
b) Un Manet.
c) Un Marie Laurencin.

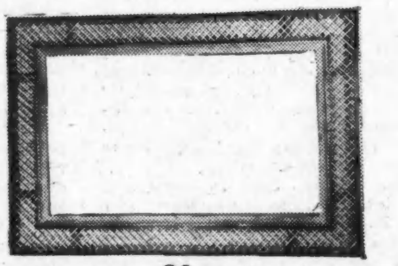

20

(Cannage)
a) Un Dufy.
b) Un Seurat.
c) Un Vlaminck.

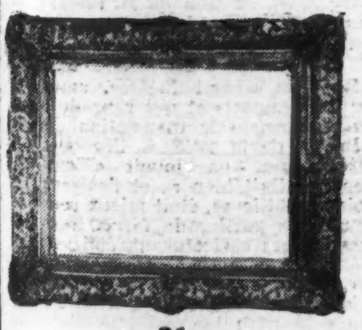

21

a) Un Bernard Buffet.
b) Un Sisley.
c) Un Utrillo.

22

(Bois doré)
a) Un Miro.
b) Un portrait de Van Gogh.
c) Un Rouault.

23

a) Un Gromaire.
b) Un Matisse.
c) Un Derain.

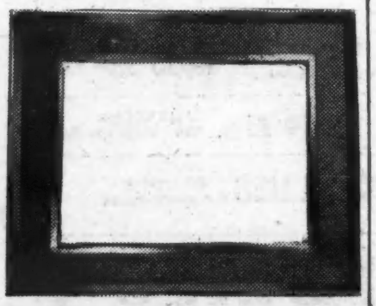

24

(Bois doré et toile)
a) Un Nicolas de Staël.
b) Un Cézanne.
c) Un Pissarro.

Les cadres n°s 19, 21, 22, 23 et 24 sont de chez Thellier, 47, rue de Miromesnil, et le cadre n° 20 est de chez Cardo, 61, avenue Kléber.

Vous pouvez vérifier en page 21 l'exactitude de nos réponses.

QUATRE QUESTIONS A RÉCOMPENSE

Les quatre questions suivantes sont les seules dont vous ne trouverez pas la solution dans ce numéro.

25. *a) Qui a dit :* « Je peins comme l'oiseau chante » ?
b) « Se laisser devancer en art et en politique, c'est se suicider » ?
c) « Il n'y a pas d'art abstrait. Il faut toujours commencer par quelque chose » ?
d) « La détermination principale du contenu de la peinture est celle de la subjectivité en soi » ?
e) Parlant de lui-même, qui a écrit : « C'est la terre de l'art même, la bonne terre du réel, hersée et labourée par l'esprit » ?
f) « Si une certaine peinture convient à une époque, l'époque suivante voit dans cette convenance une convention » ?
g) « Je ne suis pas un peintre révolutionnaire. Je ne cherche pas l'exaltation, la ferveur me suffit » ?

26. Dans quelles circonstances le Vaïrumati de Paul Gauguin est-il entré dans le domaine de l'Etat français en 1952 ?

27. Le « point » est l'unité employée pour mesurer un tableau. Cette unité varie cependant suivant les principaux formats. Pouvez-vous donner la dimension du « point » pour les formats suivants :
a) Figure ?
b) Paysage ?
c) Marine ?

28. Quel est le portrait fait par un peintre célèbre de la fin du XVIII^e^ et du début du XIX^e^ siècle qui avait été en partie repeint pour des raisons politiques et qu'on vient seulement de rendre à sa forme originale et à son véritable auteur ?

Si vous voulez jouer avec nous, envoyez-nous les réponses que vous croyez bonnes. Les dix premières réponses justes que nous recevrons seront récompensées par un microsillon ou un livre de la Pléiade, au choix du gagnant. A défaut de réponses justes, seront récompensées les dix réponses les plus proches de la vérité.

(Cyntia Grenier.)

LES FIGURANTS DES « RACINES DU CIEL »
De féroces guerriers noirs recrutés au Dupont-Latin.

LA SEMAINE

Zanuckville-sur-Seine

IL y a plus de six mois, John Huston et Darryl Zanuck décidaient de tourner un film adapté du roman de Romain Gary « Les racines du ciel » (prix Goncourt).

Juliette Gréco, Errol Flynn, Trevor Howard et une équipe de 120 techniciens français, italiens, anglais et américains s'installèrent alors pour dix semaines dans un village spécialement construit, près du lac Tchad, et baptisé très simplement Zanuckville.

Les conditions météorologiques étant fort instables, quatre mois plus tard, ils étaient encore là, traînant de case en case de mauvaises fièvres tropicales. Juliette Gréco tombait sérieusement malade et l'équipe épuisée regagnait la France. Il restait encore trois semaines de travail, des scènes capitales du film n'étant pas tournées. Mais où trouver aux environs de Paris un paysage pouvant rappeler même aproximativement le cœur de la jungle ?

Un petit plateaux rocheux de Sully et un étang près de Rambouillet firent l'affaire ; on mit entre les mains de jeunes étudiants noirs recrutés à Saint-Germain-des-Prés des lances congolaises, et l'on emprunta à un cirque local deux hyènes fatiguées.

Le temps était toujours instable. Pendant les giboulées, John Huston et Darryl Zanuck, résignés, jouaient aux boules, tandis que les « féroces guerriers noirs », vêtus de leur seul pagne, grelottaient en regrettant le Dupont-Latin, et que Juliette Gréco, retirée sous sa tente, prenait des vitamines pour faire remonter sa tension.

Au cinéma, tout finit par s'arranger, même bien. Les prises de vues des « Racines du ciel » sont enfin terminées.

Trop éphémère

CINQ nouveaux metteurs en scène de cinéma réalisent cette année leur premier film. Ils sont débutants, mais leurs noms sont déjà bien connus. Ce sont cinq metteurs en scène de télévision, formés à la discipline du petit écran qui se lancent dans le « vrai » cinéma.

Maurice Cazeneuve, 35 ans, vient de terminer « Cette nuit-là » avec Jean Servais, Mylène Demongeot et Maurice Ronet. Walter Kapps a commencé « Paris, c'est l'amour ». Jean-Paul Sassy prépare « Folle Jeunesse ». Jean-Jacques Vierne tournera le roman de Paul Guimard, « Rue du Havre ». Enfin, Claude Barma, le plus ancien (13 ans de T.V.) et l'un des plus brillants réalisateurs de T.V., entreprend « La Femme des autres », avec Gilbert Bécaud et Nicole Courcel.

La raison de ce départ massif n'est pas seulement une raison financière, car si les réalisateurs de T.V. revendiquent justement des cachets plus élevés, ils sont néanmoins assurés d'une sécurité que le cinéma est loin de donner. Le véritable motif est ailleurs : *« Nous sommes prisonniers d'une technique limitée et de la cage de verre de notre régie. Nous n'avons pas de contact avec le public dont nous ne connaissons presque pas les réactions. Rien ne reste de nos efforts. La T.V. est dévorante et tout y passe d'une façon si éphémère que l'on finit au bout de quelques années par être découragé. »*

Les Israéliens ne se sont pas dérangés

POUR la première fois, une troupe théâtrale française a visité Israël. La Comédie-Française, le T.N.P., Jean-Louis Barrault n'avaient pû, faute de subvention spéciale, représenter la France pendant ce mois de juillet consacré à l'amitié franco-israélienne. C'est un comédien français — Clément Harari — directeur d'une petite compagnie « Le théâtre d'art indépendant de Paris », qui a accepté de partir et qui a consacré à cette tournée des fonds privés. Il enait personnellement à faire rayonner la culture française en Israël et on lui avait assuré que les Israéliens très cultivés, très friands de spectacles et très francophiles, feraient un grand succès à la Compagnie.

Or, au cours de quatorze représentations à Jérusalem, Haïfa, Tel-Aviv, etc., Clément Harari et sa compagnie ont joué devant des salles aux trois quarts vides et perdu quinze millions. Les critiques louèrent l'interprétation, les décors et les costumes, firent quelques réserves quant au choix du répertoire qui comprenait : « Le Misanthrope » (Molière), « Feu la mère de madame » (Feydeau), « Huis-Clos » (Sartre), « Volpone » (Ben Jonson) et « Sacrés fantômes » (E. de Fillipo).

Ils auraient aimé voir plus de classique et trouvaient inutile que des comédiens français jouent des pièces étrangères.

Ces remarques justifiées ne sont néanmoins pas à l'origine de cet échec que les journalistes israéliens expliquent eux-mêmes : aucune publicité n'a été faite. Les Israéliens ne sont pas si avides de culture. Ils sont plutôt basés et, gorgés de vedettes de music-hall internationales — les Platters, Yma Sumac, etc. — auxquelles ils font un accueil enthousiaste, ils se dérangent difficilement. De grandes troupes réputées et célèbres peuvent obtenir un immense succès, mais même la troupe anglaise du « Theater Guild », qui précéda « Le théâtre indépendant » en Israël, perdit cent millions pendant sa tournée.

FESTIVALS

● A Carcassonne, Jean Deschamps a eu horreur du vide

(De notre envoyé spécial Robert Kanters)

LA cité de Carcassonne est un décor naturel si l'on veut bien considérer Viollet-Le-Duc comme un accident de la nature. C'est une île, comme le Mont-Saint-Michel (et pareillement consacrée à l'exploitation du touriste) : l'idée n'était pas mauvaise d'y monter une pièce insulaire comme « La Tempête ».

Mais cet espace grandiose, il faut l'animer. Jean Vilar disait un jour que la plus grande difficulté qu'il avait rencontrée à Avignon, c'était le vide. Jean Deschamps, l'animateur enthousiaste du festival de Carcassonne, a voulu peupler le vide des remparts : mais sa machinerie n'en paraît que plus mesquine, aussi bien pour la tempête du début que pour les fastueuses évocations du IV[e] acte.

Pauvreté n'est pas vice, mais pauvreté d'imagination n'est pas vertu, et on ne gagne rien à faire de Prospero un médiocre montreur de marionnettes, non plus qu'à disposer les personnages très loin les uns des autres sans aucun bon sens, ou à faire descendre par Ariel autant d'escaliers que par une vedette des Folies-Bergère ou du Casino de Paris, tout cela sous prétexte qu'il faut utiliser le plus d'espace possible. Malgré l'autorité un peu triste de M. Deschamps en Prospero, la grâce de Mlle Minazzoli en Miranda, le talent de M. Pierre Pernet, qui n'est peut-être pas exactement fait pour jouer Ariel, et celui de M. Pierre Latour (Caliban), quelque chose ne passait pas.

Sa deuxième année

Dans un second théâtre, aménagé sur les remparts et qui reproduit assez exactement la disposition de la scène et de la salle à l'époque de Shakespeare, on jouait « Tout est bien qui finit bien », et l'entreprise, moins ambitieuse, était mieux réussie. Toutes les parties de farce, tous les personnages caricaturaux étaient fort drôles. Le jeune premier (Jean Barrez) était un peu trop contracté, la jeune première (France Descaut) un peu trop plaintive, mais le divertissement finalement prenait forme et couleur. Le festival de Carcassonne n'en est qu'à sa deuxième année, tandis que celui d'Avignon est une institution vieille de douze ans : il grandira et prendra mieux conscience de ses ambitions et de ses possibilités.

R. K.

Cabarets Dancings

A LA ROMANCE — 11, rue Monsieur-le-Prince — RENTREE DE HELIO MOTTA

LE REVE — DANCING — 3, Bd Poissonnière

ROYAL LIEU — DANCING — 2, r. des Italiens

FOLIES PIGALLE
La sensationnelle revue du STRIP TEASE
« Poupées à gogo »
Attractions internationales
Mat. 15 h. - Soir. 21 h. 30 et 0 h. 30
Place Pigalle - TRU. 95-56

Restaurants

CALAVADOS — 40, Av. P. 1er Serbie — JOUR ET NUIT..

DRAP D'OR — DINERS SPECTACLE
Revue, Strip Tease, Attractions
58, rue Bassano - ÉLY. 04-31

LIDO — ÉLY. 11-61
LIDO — ÉLY. 11-62
LIDO
UN SPECTACLE UNIQUE AU MONDE
21 h. DINER DANSANT
23 h. LA REVUE "PRESTIGE"
de P. Louis-Guérin & Frédéy

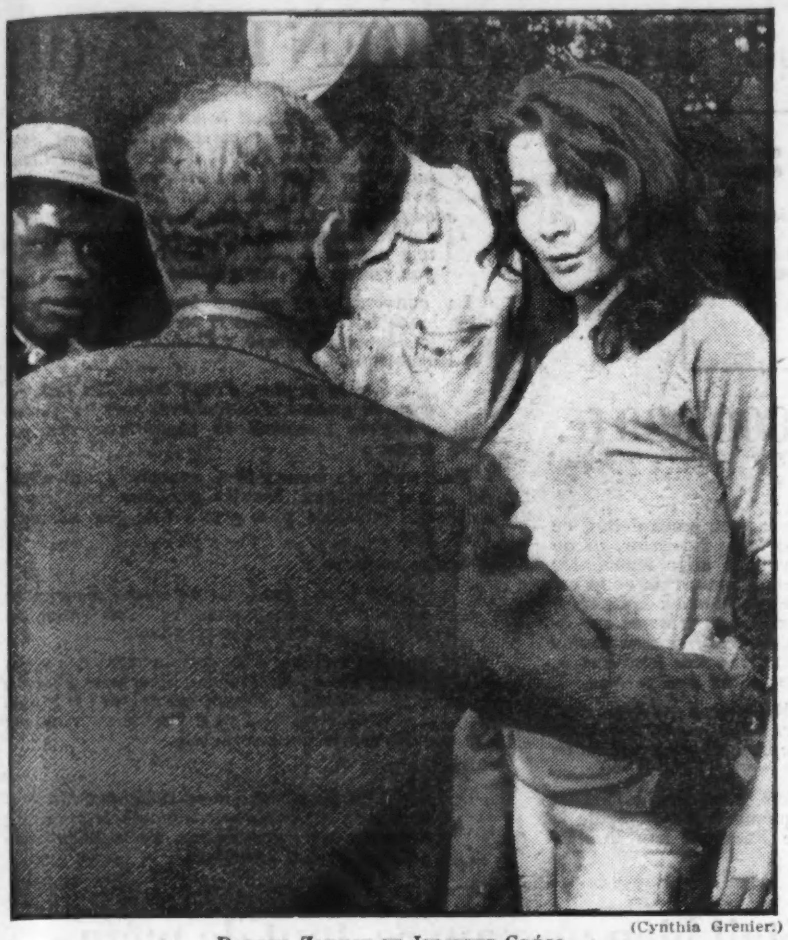

(Cynthia Grenier.)

DARRYL ZANUCK ET JULIETTE GRÉCO
Giboulées et vitamines.

A Karlovy-Vary : la voix de la Sibérie vient de France

(*De notre envoyée spéciale Simone Dubreuilh*)

« *VOTRE film a été pour moi quelque chose de tout à fait inattendu. Comme si, à l'occasion d'un brillant concours agricole, je voyais soudain s'épanouir parmi les plus beaux épis de blé, de maïs, et les plus beaux choux-fleurs, une rose...* »

Voilà ce qu'écrivit à Jacques Baratier, au lendemain de la projection, hors compétition, de « Goha », au XI[e] Festival de Karlovy-Vary, en Tchécoslovaquie, le représentant britannique au prochain Festival de Melbourne...

Déjà primé à Cannes, le très beau film de Jacques Baratier a, en effet, remporté à Karlovy-Vary un succès extraordinaire. D'autant plus extraordinaire qu'aucune des 41 nations concurrentes représentées au seul festival des pays de l'Est (qui s'est donné pour mission de contribuer à une nouvelle compréhension des peuples et à l'amélioration par le cinéma des relations humaines) n'a apporté aucune surprise.

Une passionnante lettre

« Lettre de Sibérie » de Chris Marker, un des films français les plus importants de l'année, officiellement sélectionné par la France, a été récusé par le comité du Festival de Karlovy-Vary.

Raison officielle alléguée : la copie du film parvenue trop tard — cela est vrai — n'a pu être sous-titrée en tchèque en temps utile. Or le commentaire de Chris Marker est d'une telle importance que, sans lui, l'image perd tout ou partie de sa signification — et cela aussi est vrai.

Raison officieuse réelle : au mot de « Sibérie » les Soviétiques ont dressé l'oreille. En fait, ils ignoraient qu'un certain Chris Marker avait tourné un film sur la Sibérie... Ils ont réclamé une projection. Les traducteurs s'étant montrés incapables de suivre le fil de la pensée de l'auteur (quatre se succédèrent qui, tour à tour, capitulèrent), ils craignirent...

« *C'est très, très beau*, déclara le ministre Sourine, *mais...* » Ils craignirent sans doute l'effet produit sur les spectateurs de l'Est non avertis par cette merveilleuse scène, répétée à dessein trois fois sous nos yeux, par l'auteur de « Dimanche à Pékin » et chaque fois dotée d'un commentaire différent — commentaire de la presse de droite, commentaire de la presse de gauche, commentaire objectif.

Ce que nous voyons... Trois hommes étendus à plat-ventre au milieu d'une rue égalisent, à grand effort, la chaussée. Dans le coin droit de l'image un passant en bonnet de fourrure s'arrête un instant puis poursuit son chemin.

Premier commentaire (approximatif) : *Contemplez ces malheureux esclaves d'un régime qui ravale les hommes au rang de bêtes de somme... Notez le type mongoloïde et cruel de l'homme qui les épie.*

Deuxième commentaire (toujours approximatif) : *Admirez les vaillants travailleurs sibériens attelés à l'édification d'un monde meilleur sous le regard heureux d'un habitant d'Iakoutak en costume typique.*

Troisième et dernier commentaire : *Voici trois cantonniers sibériens, en train de travailler à la réfection d'une route. Notez dans le coin droit de l'image un Mongol, très fortement typé, et qui louche.*

Limpide, cartésien, romantique sous son apparent dédain, cette « lettre sibérienne » aurait fort bien pu être dépêchée par un Montesquieu de l'âge atomique, curieux de découvrir et d'*aimer* (j'insiste sur le mot) un pays neuf, inconnu, dont nous ignorons tout depuis « Michel Strogoff » et « Souvenirs de la maison des morts ».

Essais pédagogiques ou réquisitoires

Pour le reste, nous avons vu essentiellement de bons essais pédagogiques pour la plupart destinés à l'enseignement des populations sous-développées. Je songe à ce western chinois en couleurs (primé par le jury), « Flammes sur la frontière », qu'on dirait renouvelé des films à épisodes de Ruth Roland et Pearl White... et retraçant les aventures d'une bonne doctoresse chinoise dépêchée par Mao Tsé Toung, aux prises avec un marchand dépêché par les soldats de Tchang Kai Tchek. Tout cela mouvementé, incroyable, cocasse, émouvant à force de puérilité.

Je songe au film indien « Notre mère l'Inde » (également primé, également en couleurs enfantines). Cavalcade mélodrame enfantin qu'entrecoupent des ballets champêtres à grande figuration hollywoodienne, qui poursuit, en fait, un but utilitaire immédiat : prouver aux paysans les dangers de l'analphabétisme...

De même, le film mongol « Le Réveil » est destiné, lui, à enseigner par l'exemple aux bergers nomades (sur 424 cinémas, la Mongolie comporte 400 cinémas ambulants) qu'il vaut bien mieux recourir au médecin venu d'Oalan-Bator qu'aux lamas et à leurs incantations...

Cette assez étonnante découverte des cinémas balbutiants ne cède le pas qu'à une autre forme de cinéma : celui noué aux histoires de guerres, aux massacres, aux désastres, le cinéma-réquisitoire... Réquisitoire contre Speidel dans « L'Action teutonique », film allemand de l'Est qui fait remonter le nazisme et son action au double assassinat, à Marseille, du roi Alexandre de Yougoslavie et du président Barthou.

Réquisitoire contre l'occupation allemande dans « Cinq années de guerre », film de montage d'actualités danois dont quelques images, inconnues de nous, sont frappantes.

Réquisitoire enfin contre la guerre, la mort, la faim, les exécutions sommaires, la douleur des femmes, les enfants hurlant dans les ruines, dans « Vivre », le poignant très court métrage français de Carlos Villardobo. Dix minutes d'images atroces glanées de par le monde en guerre : Espagne, Indochine, France, Hollande, Pologne, Grèce, Hongrie, Chine, Corée, Japon, U.S.A. Dix minutes sans un seul mot de commentaire. « Vivre » est d'ailleurs le seul film à avoir emporté une ovation publique. (Il n'a toutefois obtenu qu'une « mention » et non un prix.)

A Aix-en-Provence, trois concerts réussis malgré les avions à réaction

(*De notre envoyé spécial Antoine Goléa*)

APRES l'inégale « Flûte enchantée », « Le Barbier de Séville » fut, à Aix, un enchantement. Et gardons-nous de dire que Rossini est plus facile que Mozart. L'admirable travail de Maurice Sarrazin, metteur en scène, et de Carlo-Maria Giulini, chef d'orchestre, a précisément montré à quel point il est rare d'interpréter parfaitement Rossini.

La mise en scène du premier — dans d'adorables décors de Derain — est une merveille de précision dramatique, continuellement axée sur l'esprit et le rythme de la musique. Les trouvailles justes et drôles s'y comptent par dizaines. Ainsi monté, le « melodramma buffa » de Rossini révèle un pouvoir de séduction qu'on ne lui soupçonnait plus.

Giulini, lui, a sorti de l'orchestre tous les effets que Rossini y a déposés, et que la plupart de ses confrères y laissent dormir depuis cent ans.

D'un ensemble excellent, détachons Teresa Berganza, Espagnole de 23 ans, qui chante le rôle de Rosine dans la version originale pour mezzo soprano, donnant au personnage le côté cruel et sensuel, très féminin déjà, de toutes les jeunes filles de l'époque, cloîtrées par des barbons, et que la version pour soprano, avec ses tireliri d'oiseau, ne permet pas de suffisamment souligner.

Trois concerts furent très beaux à des titres divers. A la cathédrale Saint-Sauveur, Pierre Dervaux dirigea le « Requiem » de Fauré avec une ferveur, un élan, un soin exemplaires. Les chœurs, préparés par Elisabeth Brasseur, entourèrent de toute leur âme Teresa Stich-Randall, dont le « Pie Jesu » fit s'ouvrir le ciel et qui, les larmes aux yeux, chanta avec l'ensemble des jeunes sopranos ses camarades, l' « In Paradisum » final.

Au théâtre, par un soir où l'orage menaçant interdisait le plein air, Rosbaud conduisit au triomphe les « Nachtgesänge und Arien » de Henze, avec Gloria Davy en soliste, et « Le Mandarin merveilleux » de Bartok. A Aix, l'espace clos de hauts murs du jardin de l'archevêché est une exception ; mais on devrait renoncer à donner des concerts au cloître Saint-Louis, qui fit s'évaporer dans les airs « Le Sacre du Printemps », et à l'hôtel Maynier d'Oppède, où Boulez, admirable chef d'orchestre, fit tout cependant, avec le concours des musiciens du Südwestfunk, pour mettre en évidence les finesses sonores d'œuvres de Stockhausen et de Webern. Les « Symphonies pour instruments à vent » de Stravinsky y sonnèrent somptueusement, bien sûr ; une page symphonique assez richement orchestrée du jeune Suisse Jacques Wildberger, influencée à la fois de Honegger et de Berg, y sauva sa mise ; et pour finir, Eva-Maria Rogner, venue de Suisse également, chanta les « Improvisations sur Mallarmé » de Boulez avec une richesse lyrique et une certitude vocale qui triomphèrent des grillons, du vent, des avions à réaction de Salon et des horloges voisines.

A. G.

(Cyntia Grenier.)

JOHN HUSTON ET DARRYL ZANUCK
Happy end.

28 questions sur la peinture

1. Vicomte de Marcellus et la Vénus de Milo. — 2-b. — 3-c. — 4-c. — 5-a. — 6-b. — 7-a. — 8-b. — 9-c. — 10-c. — 11-b. — 12-b. — 13-c. — 14-c. — 15-c. — 16. Manet. — 17. Matisse. — 18. Othon Friez. — 19. Cadre Louis XV : a) Bon ; b) possible ; c) impossible. — 20. Cadre moderne : a) bon ; b) possible ; c) impossible. — 21. Cadre style Louis XIV : a) impossible ; b) bon ; c) possible. — 22. Style Empire : a) possible ; b) bon ; c) impossible. — 23. Cadre Louis XIII : a) possible ; b) impossible ; c) bon. — 24. Cadre moderne : a) possible ; b) bon ; c) impossible.

FOLIES-BERGÈRE
NOUVELLE REVUE
LOCATION PAR CORRESPONDANCE
POUR LES CLIENTS DE PROVINCE
Ecrire : 8, rue Saulnier

URSULINES, 10, rue Ursulines - ODE. 39-19
LE RIDEAU CRAMOISI
d'Alexandre Astruc (Prix L. Delluc)
et
MINA DE VANGHEL, d'après Stendhal
LE VOYAGE DE BADABOU, H. Gruel
HISTOIRE d'une CHAISE, de Mac Laren

CINEMA D'ESSAI - CAUMARTIN
17, rue Caumartin - OPE. 81-50
4e MOIS SOMMARLEK
JEUX D'ETE - V.O.
d'INGMAR BERGMAN

LES OUVRIERS SONT-ILS INDIFFÉRENTS ? (II)

Dominique Desanti poursuit, cette semaine, son enquête pour essayer de cerner la physionomie actuelle de la masse ouvrière parisienne, éclairer son apparente apathie, livrer sa vue générale du monde.

Volontairement, elle n'a pas interrogé des militants actifs, dont le mode de vie diffère.

Après avoir donné la parole à Pierre, ouvrier électricien, à sa femme Yvonne, bobineuse, et à Victor, outilleur-ajusteur (1), voici René et Georgette, les jeunes mariés et un syndicaliste chrétien.

(1) Voir « L'Express » n° 371.

III. - Deux cœurs et une mansarde de 800.000 fr.

NOTRE rencontre paraîtrait conventionnelle dans un film populiste. A un stand de tir forain, place d'Italie, René déclencha d'une balle bien placée le déclic d'une sorte de photomaton et je me trouvai sur la photo. Une demi-heure après, René et Georgette m'ont montré cette photo devant les tréteaux d'une parade avec clown et écuyère... Il ne restait que d'arroser l'événement au Café du Clair de Lune.

Ils sont habillés comme des jumeaux ; vestes de cuir, pantalon et jupe de tissu synthétique, chemise imprimée. Georgette, qui a 20 ans, semble vraiment d'une autre « classe » qu'Yvonne ou la femme de Victor : coiffée, vêtue, chaussée selon les recommandations des hebdomadaires de modes, son allure même, ses gestes, son genre sportif et bien étrillé la rapprochent des étudiantes ou des bourgeoises. Elle est pourtant ouvrière dans une biscuiterie à Choisy et arrive péniblement à 28 ou 30.000 francs, selon les mois. J'aurais de même eu peine de « placer » René dans l'échelle sociale : ouvrier ? cinéaste ? journaliste ? Il est ouvrier professionnel et abat cinquante-deux heures par semaine.

« Le malheur, c'est qu'avec les cadences actuelles, la qualification sert au départ, mais ne vous favorise plus assez par la suite. Ils prennent un fraiseur P1 (1) et ensuite ils le payent plus en primes à la production que sur sa qualité. Résultat : les petits jeunes entrent comme O.S. (ouvrier spécialisé) sur machine, comme manœuvres spécialisés, quoi, se crèvent à « bourrer, bourrer » et finissent par aligner presque autant que moi... Pourtant ils n'ont pas de vraie profession. »

Celui qui juge les « petits jeunes » a 25 ans et « en a pris » en Algérie au début de la guerre. Il arrive à faire 170.000 francs par mois.

« Quand on dit ça (mais on ne le raconte pas beaucoup), les gens nous croient millionnaires. Seulement, on est tellement dans les dettes, avec le logement et la 2 CV... »

Après avoir attendu deux ans, ils se sont connus presque enfants dans les H.L.M. de la porte d'Ivry où vivaient leurs parents. Ils ont résolu de se marier, et donc de se loger. Empruntant aux familles, aux copains de régiment, à l'ex-patronne (couturière) de Georgette, ils ont réuni 800.000 francs, prix d'achat d'une vaste mansarde, en haut d'un vieil immeuble de la Butte-aux-Cailles.

« Ça vous paraît gros ? Les gens qui s'y connaissent trouvent que c'est une affaire : là-dedans, j'ai bricolé moi-même un coin cuisine-salle d'eau. Pour le moment, c'est gentil. Plus tard, ce sera une denrée d'échange, quand on aura des gosses... Oh! pas tout de suite : on veut profiter un peu de la vie avant... »

Mélange de hardiesse (envers l'argent par exemple) et de sage prévision. Ils ont fait toutes leurs « folies »... raisonnablement. La 2 CV par exemple leur permet de voyager en campant : ils sont allés en Italie l'an dernier. Cette année, ils se contenteront de pique-niques et de petites excursions.

La famille déconseillait l'achat d'une voiture avant d'avoir payé le logement. René a calculé le « risque d'enfant » qui forcerait Georgette d'arrêter son travail quelque temps... et ils se sont laissé emporter par le désir *« d'en profiter un peu parce qu'on ne sait jamais ce qui arrivera »*. La 2 CV est là. Ils ont également acheté « la télé », ce qui réduit les frais de cinéma. Ils économisent sur la nourriture, ne vont presque jamais au bistrot, reçoivent peu, évitent les « repas de famille ».

Il faut aussi compter avec les impôts : *« Deux salaires et pas d'enfant ; ça commence à faire ; si encore ils s'en servaient pour construire des maisons »*.

Avant de se marier, René est allé en vacances en Espagne et en Yougoslavie ; ils espèrent voir la Grèce en 1959, *« si on a des devises »*. Georgette adore les voyages : *« On se sent une autre. »*

« La politique ? Je suis syndiqué. Avant, je m'étais laissé embarquer dans un syndicat « autonome », mais c'était le patron qui le manœuvrait. Maintenant, je suis à la C.G.T. Les partis politiques ? Ils sont trop combinards. Les grèves ? Ces temps-ci, dans mon usine, depuis mon retour d'Algérie, il n'y en a pas eu. Si on en faisait une pour qu'on augmente le salaire lui-même, au lieu de se limiter aux primes, j'en serais. »

Elle interrompt, violente : avec leurs dettes, ce n'est pas le moment de se faire licencier, ni de se faire mal voir. René voulait aller manifester le 28 mai : elle l'a retenu : un mauvais coup est vite attrapé. Elle n'est pas syndiquée : *« Ce n'est pas des affaires de femme. »* Les femmes syndiquées de son usine sont *« des vieilles d'au moins 40 ans »* et ont tout le temps *« des histoires »*, ce qui se répercute sur le calcul des primes.

« Finalement, dit René, *les syndicats, c'est vraiment les ouvriers : les partis, non : on vote pour eux, et après ils font ce qu'ils veulent. »*

Leurs rêves, leurs projets, sont liés à l'argent (voyages, installation ou même enfants). Seule la question de l'Algérie tire René de son indifférence.

« Maintenant tout le monde sait ce qu'on fait faire là-bas : mais on le faisait déjà il y a trois ans. J'ai lu un bouquin, « Lieutenant en Algérie » : pour un officier, un bourgeois, c'est bien vu. La politique me dégoûte. Mais je ferais bien quelque chose contre les gens d'Alger, si c'était vraiment une action des ouvriers, si ça ne profitait pas seulement aux politiciens. »

La conversation, encore longue, révèle une conscience faite de pièces et de morceaux. D'une part, le dégoût du passé : l'indifférence pour la IVᵉ République.

« Sur le papier, c'était bien. En fait, on a eu la guerre d'Indochine, puis la guerre d'Algérie : c'était la république des patrons. »

Une sorte de conception anarcho-syndicaliste de la vie publique. D'autre part, un sens de la solidarité ouvrière plus grand que par exemple chez Victor.

Aucun racisme :

« Eh bien ! quoi, les Algériens, ils ne sont pas comme nous ; mais les Américains, les Anglais, les Russes non plus. »

L'éducation culturelle du couple vient des voyages, de la « télé », du cinéma. Georgette absorbe un certain nombre d'hebdomadaires féminins dans le métro, René (qui va à l'usine en voiture : 10 km) lit des romans policiers.

Quant à la vie :

« C'est formidablement intéressant, à condition de ne pas avoir, comme les parents, peur de tout, des dettes, de « viser trop haut », d'aller trop loin.

(1) P1 : Professionnel 1ʳᵉ catégorie.

IV. - « Dieu était bien un pauvre, tout de même... »

DANS un groupe énorme et bruissant d'H.L.M., construit par une mairie communiste, j'ai rencontré ce couple de plus de 45 ans. Cinq enfants. L'aîné, 16 ans, est dans un centre d'apprentissage.

Trois pièces et cuisine. Ce que les Allemands nomment « la civilisation du logement » (Wohnungskultur) est ici poussé à son épanouissement.

Pas de télévision, mais la radio ; une moto pour le père, un vélomoteur pour le fils aîné. Le réfrigérateur entièrement payé ; la machine à laver qui ne l'est pas encore. Aspirateur, mixer, même une machine à écrire. Les meubles, modernes, frottés.

Le père est O.S. sur machine (donc manœuvre spécialisé). Il travaille 48 heures. La mère, replète, sans fard, toute la journée revêtue d'une blouse, est ouvrière à domicile, dans la confection. La chambre conjugale sert d'atelier. La femme travaille de 8 à 10 heures, ou plus aux périodes de « pointe ». A la morte-saison, elle habille la famille... et des femmes de l'immeuble.

En me parlant, elle n'a pas arrêté son travail une minute.

« Excusez-moi, mais si je flâne, je suis perdue. »

Impossible de connaître le montant du budget mensuel. La femme, n'étant pas déclarée comme travailleuse, touche l'allocation de salaire unique, et il y a cinq enfants.

« Mais on n'élève pas des enfants avec les allocations. Si c'était vrai, je ne me crèverais pas à l'ouvrage. »

Un crucifix dans la chambre (le premier que j'aie vu depuis le début de l'enquête) oriente mes questions.

Oui, catholiques pratiquants. L'homme est délégué syndical C.F.T.C.

« Pas toujours d'accord avec les décisions de ma centrale, mais il faut être discipliné, sinon il n'y a plus de syndicat... »

Des prêtres-ouvriers les ont tous deux beaucoup influencés : lui n'a jamais compris pourquoi on les avait rappelés :

« Même ceux qui font « croâ-croâ » quand passe une soutane les respectaient à l'usine. »

A présent, l'expérience des « Missions de France » lui paraît la solution de l'avenir. Il est à la fois partisan de l'unité d'action et de la non-violence.

« Je suis contre la peine de mort et tout, alors vous pensez que j'aurais beaucoup à dire aux communistes. Mais, avec les récents événements, ou bien on s'unit, ou bien on laisse venir le fascisme : l'exemple d'Alger et de la Corse n'est pas encourageant. »

L'Algérie, les tortures, le coup d'Etat du 13 mai les préoccupent ; aucun parti politique ne les satisfait. A la Libération, ils ont voté pour le M.R.P. En 1956, ils ont voté pour Mendès France à cause de l'Indochine.

« On nous disait : « C'est un Juif. » On a répondu : « Notre Seigneur l'était bien et, de toute manière, il faut voir les actes des gens, pas autre chose. »

Les récentes déclarations de l'épiscopat et des Missions de France au sujet de l'Algérie leur ont rendu confiance en l'Eglise.

« Mais il faut distinguer. Les patrons se servent de l'Eglise. Les communistes disent: « L'opium du peuple. » Pourtant, Notre Seigneur était bien un pauvre, tout de même... »

Leur opinion sur de Gaulle est hésitante : pendant l'occupation, ils lui ont fait confiance. Son premier gouvernement, qui englobait tous les partis sans exception, et a coïncidé avec des hausses de salaires et des lois sociales, leur a laissé un bon souvenir.

« Mais ce sont les gens d'Alger qui l'ont appelé, et il ne les a pas mis au pas. En ce moment, on dirait qu'il est leur prisonnier. A vrai dire, on n'y comprend plus rien. »

Malgré ses convictions de « non-violence », l'homme est d'avis qu'il faudrait *« faire quelque chose »* contre les Comités de Salut public. S'unir. Je lui parle du Comité de Résistance contre le fascisme, des comités locaux : il répond qu'à l'usine, c'est difficile, à cause des divisions personnelles et politiques :

« Les socialistes ne veulent pas des communistes, lesquels à leur tour traitent certains militants de trotskystes et d'anarchistes. Il faudra bien mettre toutes ces histoires en sourdine, ou alors, après le référendum, on sera cuits. »

Il se plaint de ne savoir pour qui voter s'il y avait des élections.

« Ou alors, dit-il, *si ces Comités de Résistance présentaient des candidats, peut-être... »*

Dans cette famille, pour la première fois depuis le début de mon enquête, je vois une bibliothèque. A côté de livres d'enfants, de manuels, de romans de Loti, d'une « Vie des saints » et de l'Evangile, je découvre « La chartreuse de Parme », « Le père Goriot », des livres de Maxence Van der Meersch et « La chronique des pauvres amants », de Pratolini, achetée après avoir vu le film. Ils sont abonnés à « Témoignage chrétien ». Ma question rituelle sur la vie reçoit une réponse philosophique :

« Elle est bien vécue si elle a servi la dignité humaine. »

DOMINIQUE DESANTI.

Voici les raisons invoquées pour demander l'anonymat par :

GEORGETTE, LA JEUNE MARIEE :

« Les journaux vous font toujours avoir des histoires. Chez nous, à la biscuiterie, une fille a été licenciée pour avoir répondu à un journaliste. »

LE SYNDICALISTE C.F.T.C. :

« Ma femme n'est pas déclarée comme travailleuse à domicile : ça nous supprimerait l'allocation de salaire unique. »

Prochain article :

EMILE, LE COMMUNISTE

HISTOIRE

● Georges Izard a lu pour nous la vie brève d'un demi-dieu.

Alexandre le Grand

par Maurice Druon. Ed. Del Duca - 474 pages - 1.225 francs.

« L'IDEE m'en est venue en lisant *Plutarque* », commence Druon. Dès sa première œuvre, « Mégarée », on savait que les littératures grecque et latine n'avaient pas de secret pour l'ancien lauréat du concours général. Alexandre est donc un retour aux sources, une rupture avec les ouvrages intermédiaires, qu'il s'agisse de la série un peu cynique des « Grandes Familles » ou de la suite des « Rois Maudits » qui oscille entre la fresque populaire et la bande dessinée. Druon vient de remonter de plusieurs tons ; porté par un sujet prodigieux, il s'enfonce de nouveau à travers le grand style comme son héros à travers l'Asie.

Alexandre est aspiré par un univers d'autant moins fini qu'il rejoint le ciel. L'espace qu'il conquiert doit être démesuré pour prouver au conquérant qu'il est un dieu. Car il est fils d'une hétaïre sacrée, prêtresse de Zeus-Amon, épouse terrestre de Dieu que son père, le roi Philippe, avait épousée à Samothrace. Le vertige d'Alexandre commence alors qu'il est encore le disciple d'Homère, l'élève d'Aristote. Dès qu'il a assuré sa domination sur la Grèce, il ne la regarde plus que comme le réservoir de ses troupes et le tremplin de son aventure.

Un empire sans limites

Il aborde aux rivages perses à 21 ans. Il applique derrière lui à sa propre histoire la tactique de la terre brûlée : avant de partir, il distribue à ses parents, à ses serviteurs et à ses maîtres, ses terres, ses joyaux, tous ses biens. A un général qui s'écrie : *« Roi, mais que gardes-tu donc pour toi-même ? »*, il répond en souriant : *« Mes espérances »*.

D'entrée, il accumule les triomphes. Mais, par deux fois, comme pour l'attirer au fond de l'inconnu, son ennemi Darius s'évanouit au dernier moment entre ses doigts. Il le poursuit jusqu'aux environs de Téhéran, dans une course si démente qu'il n'a plus autour de lui que soixante Macédoniens épuisés, quand il rejoint son adversaire expirant. Le mirage se reforme aussitôt : Bessus s'est proclamé roi. Il faut l'abattre. C'est fait quelque part avant Samarcande. Alors Alexandre, pharaon, veut explorer les limites d'un empire qui, par définition, n'en peut avoir.

Il pousse jusqu'aux confins de la Chine et bâtit Alexandrie-du-bout-du-Monde. C'est là qu'il trouve la sagesse qui lui parle par la voix d'un ambassadeur scythe : *« Si les dieux t'avaient donné un corps proportionné à tes ambitions, tout l'univers serait trop petit pour toi... tel que tu es, tu ne laisses pas d'aspirer où tu ne saurais atteindre. Quand tu auras subjugué tout le genre humain, tu feras la guerre aux rivières, aux forêts et aux bêtes sauvages »*.

Mais le Roi est en plein délire : assassinant ses meilleurs compagnons, au milieu des pillages et des incendies qu'il réprouvait autrefois, glissant dans des ivresses qui lui avaient toujours répugné, prisonnier d'un rêve mystique qui veut s'incarner dans l'espace, il continue jusqu'aux Indes, jusqu'à Lahore.

Cette fois, l'avertissement vient de ses propres généraux : *« La grandeur de tes exploits*, lui dit Coïnos, *n'a pas seulement vaincu tes ennemis, mais tes soldats eux-mêmes. Tu cherches de nouvelles Indes inconnues même aux Indiens »*. Alexandre ne peut céder. Comme il a besoin de garder ses troupes, il se contente de ruser. Il feint de revenir vers l'occident, mais dans le dessein de rejoindre les côtes de l'Afrique et de faire le tour de ce continent. La mort seule l'arrêtera, un peu avant qu'il n'ait trente-trois ans.

Les fondements historiques du livre sont très solides, mais Druon a écrit un roman. On peut le faire bénéficier du mot de Michelet : *« La légende est plus vraie que l'histoire »*. La vie d'Alexandre est racontée par son devin, Aristandre de Telmessos.

A la manière de Dos Passos, Druon intercale les chapitres du récit et les méditations du mage. Ainsi, les événements baignent-ils dans les signes qui les ont annoncés ; les faits apparaissent en surimpression sur l'explication mystique. La plupart des ouvrages scientifiques sur l'antiquité nous en imposent une conception laïcisée. Sous prétexte que les dieux des anciens étaient de faux dieux, puisque personne n'y croit plus, les modernes font comme si les anciens n'y avaient jamais cru eux-mêmes.

Chez Druon, au contraire, la religion ruisselle de tous côtés. Sans elle, l'affaire est inintelligible. Jacques Rivière avait donné du mystère une définition qui est valable pour tous les temps : ce sans quoi tout le reste est incompréhensible.

Pour Druon, non seulement l'astrologie régnait au IVe siècle avant Jésus-Christ, mais encore elle méritait son règne. La foi crée l'unité véritable du monde antique. Elle unit l'Egypte à la Grèce spirituellement avant tout lien temporel. Le dieu Amon est révéré en Macédoine. L'empire d'Alexandre est préfiguré par une universelle et identique piété. Comme la lettre de Rodrigue dans « Le soulier de satin » enlaçait tous les pays connus du temps de la grande Espagne, ici la religion conduisait fatalement à Alexandre-pharaon, à Alexandre-Amon. Dieu était l'unificateur de ces empires ennemis.

Le monde perdu

En vérité, pour Druon, c'est Aristandre qui détenait contre nous la vérité. Le devin nous le dit clairement : *« Or le temps vient où les hommes ne connaîtront plus que la parole, lui donneront toute leur confiance et ne cesseront de s'étonner qu'elle ait si peu d'effet. Et parce qu'ils auront perdu l'usage du verbe, ils ne sauront plus ce qu'il signifiait. Ces temps-là, mon fils, seront des temps noirs et malheureux où l'homme errera à travers les mots de son langage, comme un petit enfant perdu parmi les arbres de la forêt »*. C'est donc le monde moderne qui est athée et ne peut plus comprendre.

Tout cela conté avec de grandes réussites d'une écriture nourrie à l'ascétique dignité de la Grèce, et avec une floraison de personnages étonnants. Je ne résiste pas à me rappeler Zeuxis, un parmi tant d'autres : *« Archelaüs, pour décorer sa nouvelle demeure, avait fait appel au plus célèbre peintre de son temps, qui s'appelait Zeuxis, si riche du produit de ses œuvres qu'il finissait par donner ses tableaux, personne n'étant assez fortuné pour les payer. Ce Zeuxis, s'il était extravagant en sa personne jusqu'à porter sur ses robes son nom brodé en hautes lettres d'or, était vraiment maître en son art au point que non seulement les hommes mais les animaux s'y trompaient, et que les oiseaux venaient picorer les raisins qu'il avait peints sur un mur »*.

GEORGES IZARD.

ALEXANDRE LE GRAND (Viollet.)
Jusqu'au bout du monde.

TÉMOIGNAGE

● Jean-Louis Bory a lu pour nous deux petits livres en forme de cri.

La Nuit

par Elie Wiesel - Ed. de Minuit 178 pages - 495 francs.

La Vie normale

par Micheline Maurel - Ed. de Minuit - 136 pages - 495 francs.

DEUX petits livres. Petits par le nombre de pages. Mais le nombre de pages ne fait rien à l'affaire. Il faut lire (surtout aujourd'hui : été 1958) ces deux petits livres et méditer amèrement sur leur contenu.

Le premier est un document : « La Nuit », d'Elie Wiesel, que présente François Mauriac. Avec la nudité, l'objectivité indispensables à un « rapport » (la « littérature » ici serait insupportable), l'auteur, un juif, raconte son expérience des camps. Nous connaissons ces barbelés, ces baraques, ces potences, ces cadavres. Pas à pas, nous accompagnons fraternellement Eliezer dans sa descente aux enfers. Avec lui nous perdons la foi. Avec lui nous crions que Dieu est mort. Nous savons que tout cela est vrai. Et pourtant, de nouveau (et parce que le temps, insidieusement, fait son œuvre), cela nous paraît impossible, impensable. Naïfs que nous sommes : cette nuit-là couvre encore bien des régions du globe et rien ni personne ne peut nous promettre qu'elle ne nous menace pas pour demain.

Le deuxième livre, « La vie normale », de Micheline Maurel, se veut roman. Sans doute : l'héroïne s'appelle Laurence et non Micheline. Mais il offre la même nudité, la même objectivité qu'un rapport. Aussi bien sent-on qu'il s'agit là d'un rapport. C'est la suite d' « Un camp très ordinaire ». Laurence, elle aussi, a connu l'affreuse détresse des camps. Mais c'est fini. Retour à la vie normale, qui, « *là-bas, au camp, des balcons de l'enfer... semblait belle et douce et chaleureuse — mais vue de l'intérieur — quand il faut la vivre et la gagner heure par heure et si fatiguée...* ». Ce n'est jamais fini. Rien ne peut plus être comme avant. Il y a les souvenirs, l'épuisement, Laurence a perdu la force de vivre. Pire : sous l'argent, la graisse et les manières, le monde ressemble au camp. Il faut encore souffrir. Souffrir *normalement*. Laurence continue d'être (selon le mot glaçant de son amant) « dépassée par les événements ». Elle aime qui ne l'aime pas. Elle est enceinte. L'amant, un jeune médecin ambitieux, la fait avorter, lui promet le mariage, mais il y a sa mère, son « monde ». Laurence se retrouve seule et fatiguée à mourir. Tout cela est banal. Normal. Tout cela est déchirant, de façon insupportable.

Deux petits livres en forme de cri. Deux témoignages sur la férocité de notre stupide XXe siècle.

JEAN-LOUIS BORY.

EN BREF

DU MALAISE POLITIQUE EN FRANCE

par Nathan Leites. Ed. Plon. 198 pages, 725 francs.

LA réforme des institutions est à l'ordre du jour. Mais l'on insiste moins souvent dans les sphères officielles sur la nécessité de réformer certaines pratiques parlementaires, de rigueur dans la dernière Assemblée.

L'ouvrage de Nathan Leites constitue sous cet angle un accablant bilan. S'appuyant uniquement sur des cas concrets, des citations précises, sans vaine polémique ni anathème vengeur, l'auteur démonte impitoyablement les tares psychologiques qui rendent le Parlement en large partie responsable de la crise présente : fuite devant les responsabilités, temporisation, ménagements réciproques, précautions, accommodements.

Bref, on saisit les véritables mobiles qui ont récemment provoqué le discrédit du Parlement français : c'est mettre par là-même en valeur les conditions profondes d'un retour authentique à la démocratie...

Editions « PRÉSENCE AFRICAINE »
Vient de paraître :
Abdoulaye SADJI
MAIMOUNA
ROMAN SENEGALAIS
Conflits de sentiments, emprise des préjugés sociaux.
C'est le Sénégal d'avant le 2e Guerre Mondiale.
17, r. de Chaligny, PARIS-12e DOR. 38-39

RJ
Vient de paraître...
JULLIARD

Les Caids de New York

Stéphane GROUEFF
et Dominique LAPIERRE

« Ce n'est pas un métier facile que d'être gangster ! » écrit Raymond Cartier dans la préface à un livre qui vient de paraître et qui déjà fait sensation à Paris : « Les Caïds de New York ». Saviez-vous qu'il existe ~ux Etats-Unis, un gouvernement du crime dont les revenus atteignent chaque année plusieurs milliards de francs ? Connaissez-vous ces inquiétants caïds de l'alcool, du jeu, de la drogue, de la prostitution, du chantage et du meurtre ? Savez-vous qu'ils réussissent presque toujours à échapper à la justice ? Dans leur meilleur style de grands reporters de Paris-Match, Stéphane Groueff et Dominique Lapierre nous révèlent dans ce livre les dessous de cette extraordinaire aventure du monde moderne.

La Révolution des Femmes en Islam

Attilio GAUDIO

Dans cet ouvrage paru en 1957, Attilio Gaudio prédisait l'affranchissement de la femme arabe et l'enthousiasme farouche qui leur fait aujourd'hui arracher leurs voiles... Devançant l'Irak, le Yemen, l'Afghanistan où le Coran demeure en vigueur et même l'Egypte, qui pourtant marque un progrès, l'Afrique du Nord s'y révélait le pilote de l'émancipation féminine. Depuis, Habib Bourguiba a inscrit dans son code ce que le roi du Maroc a fait pour libérer la femme et l'Algérie l'applique irrésistiblement. Ceux que les pronostics passionnent seront curieux de lire, après confirmation, ces pages dont la riche expérience soulignait prophétiquement les événements actuels.

JULLIARD

JOHN BRAINE

une pièce au soleil

roman

« Ce livre possède une vigueur dont la littérature anglaise d'aujourd'hui n'est guère prodigue. Ses personnages sont de chair et d'os, traités en pleine pâte. On est emporté, convaincu. Le talent de John Braine est indiscutable.
MAX-POL FOUCHET
(Carrefour)

STOCK

POÉSIE

YVES BONNEFOY, POÈTE FONDATEUR

par MAURICE SAILLET

Parmi les poètes qui se sont révélés après la guerre c'est incontestablement Yves Bonnefoy qui a suscité le plus d'intérêt. D'Emile Henriot à Maurice Nadeau, presque toute la critique a exprimé son admiration. Maurice Saillet analyse ci-dessous l'œuvre du poète et son évolution.

PAR opposition au poète de la horde — romantique, symboliste, surréaliste, etc. — qui déferle couvert de tatouages, tiaré de plumes, ruisselant de pierreries, et sème à tous vents ses éphémères attributs, j'appelle « fondateur » le poète à qui nous devons ces chants stables et secrets : « Du mouvement et de l'immobilité de Douve » et « Hier régnant désert (1). »

Comme le cavalier mongol ou scandinave, le poète de la horde, incapable de bâtir, est « une tempête où tout se perd » : nées du hasard ou de la mode, ses voyantes conquêtes finissent aux bazars, dans la sciure et la poussière du siècle...

Prévenu par le sort mélancolique de cette pacotille, Yves Bonnefoy n'a pas de trophée à faire valoir et se garde de toute vaine parade.

Et de même qu'il repousse la poésie de horde, Yves Bonnefoy s'écarte de la luxuriante nature, qui est également une horde. Comme jadis Paul Valéry (« *L'insecte net gratte la sécheresse...* »), et naguère Henri Michaux (« *Dans mes propriétés tout est plat, rien ne bouge...* »), il élève sa demeure sur la terre la plus aride, mais aussi la moins trompeuse — car « *c'est la vertu des terres nues et des ruines qu'elles enseignent qu'affirmer est un devoir absolu* ».

(B. Poinssot.)

YVES BONNEFOY
Une voix noire et cruelle.

L'affirmation qu'a choisi d'exprimer le poète, dans ses deux premiers ouvrages, est sans doute la plus haute qui soit : c'est l'affirmation de la vie — et l'affermissement de l'être — devant ce que Mallarmé nomme :

Un peu profond ruisseau calomnié la mort.

Calomnié, ce « peu profond ruisseau » l'est, opiniâtrement, par les multiples floraisons de la plante humaine qui croît sur ses bords. Tout art, comme toute philosophie, observe Yves Bonnefoy (2), est un pathétique « refus de la mort » : au monde vrai qu'elle irrigue, ils s'emploient à substituer — car « *mieux vaut refaire le monde que d'y vivre dans le danger* » — des systèmes et des formes, ces mondes fallacieux qui l'ignorent ou la nient.

Réhabilitation de la mort

L'œuvre d'Yves Bonnefoy apparaît comme une réhabilitation de la mort et, partant, de la vie. Pour prendre la mesure du « peu profond ruisseau » qui les sépare, le poète a recours à l'épreuve par les éléments, ou ordalie. Comme aux premiers âges — et c'est dire qu'une telle épreuve convient à ceux qui n'invoquent pas encore, ou qui cessent d'invoquer Dieu, l'Ame ou l'Esprit — l'homme seul est livré à la nuit : inerte sur la terre gercée par le froid ou détrempée par la pluie, son corps mêlé aux pierres et aux plantes n'a pour toute « église » que le feu précaire de la lampe ou de l'âtre — en attendant la venue du feu souverain qui le délivrera du sommeil et de la mort.

Je m'excuse, ici, de réduire à une vue quelque peu approximative et simpliste ce rite primordial, dont le développement, à n'en pas douter, constitue pour Yves Bonnefoy « *le seul devoir du poète et le jeu littéraire par excellence* », puisqu'il fait l'objet de ses deux premiers livres. Bien que publiés à quatre ans d'intervalle, « Du mouvement et de l'immobilité de Douve » et « Hier régnant désert » méritent en effet d'être considérés comme les versions parallèles d'un même récit, ou comme le premier et le deuxième chant d'une vaste geste lyrique dont l'« ordalie » est le thème, et pourrait être, aussi bien, le titre général.

Cette unité d'inspiration fait d'autant mieux ressortir le changement qui s'opère, dans la démarche du poète, entre les deux ouvrages. Pour m'en tenir à leur différence essentielle, je dirai que, dans le premier, Yves Bonnefoy assiste à l'ordalie de Douve (figure à demi symbolique et à demi humaine — telles la Jeune Parque de Paul Valéry ou la Délie de Maurice Scève — dont l'histoire fabuleuse se réfère tour à tour à la salamandre franchissant la flamme et au Phénix renaissant de ses cendres), alors que, dans le deuxième, il est le sujet même de l'ordalie.

Ce passage de la représentation à la sensation directe témoigne de la merveilleuse vitalité du poète, et confirme, à mes yeux, sa vocation de créateur. En maintenant son être physique au plus près de la nature physique, en renonçant au mythe et à l'allégorie, Yves Bonnefoy découvre son « vrai lieu », son « vrai temps », son « vrai corps » : toutes choses qui désormais lui appartiennent en propre, et sur lesquelles il fonde son œuvre poétique comme on fonde une nouvelle civilisation.

La réalité toute crue

A l'aurore des civilisations, quand l'œil et la main sont les seuls instruments dont il dispose pour répondre à son besoin de connaissance, l'homme capte le monde extérieur à même la pierre brute : ses fresques ne sont pas des images, mais la réalité dont il tire la subsistance de sa vie et de sa mort.

C'est la même réalité toute crue — et la vie rayonnant par-delà les malédictions proférées « *de voix noire et cruelle* » et les corps défaits « *par misère profonde* » — que fixent « Du mouvement et de l'immobilité de Douve » et « Hier régnant désert ». Car c'est avec l'audacieux et grave génie du témoin immémorial qu'Yves Bonnefoy tente de perpétuer, sur la paroi du poème, la très profonde certitude qu'exalte cette parole de Spinoza : « *Nous sentons et nous savons par expérience que nous sommes éternels.* »

M. S.

(1) « Du mouvement et de l'immobilité de Douve » (1954) et « Hier régnant désert » (1958), par Yves Bonnefoy. Mercure de France. 450 et 600 francs.

(2) Dans ses essais « Le Concept de lierre » et « Le Tombeau de Ravenne ».

CE QU'ECRIT YVES BONNEFOY...

CE fut un bel été, fade, brisant et sombre,
Tu aimas la douceur de la pluie en été
Et tu aimas la mort qui dominait l'été
Du pavillon tremblant de ses ailes de cendre.

....

Comme il importe peu qu'un homme ait eu passage
Dans la pierre, ou rompu les plus antiques fers !
Longue fut cette nuit. Et tant d'années
Auront tourné sur le jardin sombre des mers.

....

Hier régnant désert, j'étais feuille sauvage
Et libre de mourir,
Mais le temps mûrissait, plainte noire des combes,
La blessure de l'eau dans les pierres du jour.

....

Le pays découvert était de pierre grise.
Très bas, très loin, gisait l'éclair d'un fleuve nul.
Mais les pluies de la nuit sur la terre surprise
Ont réveillé l'ardeur que tu nommes le temps.

....

Ici, et jusqu'au soir. La rose d'ombres
Tournera sur les murs. La rose d'heures
Défleurira sans bruit. Les dalles claires
Mèneront à leur gré ces pas épris du jour.

....

L'oiseau des ruines se sépare de la mort,
Il nidifie dans la pierre grise au soleil,
Il a franchi toute douleur, toute mémoire,
Il ne sait plus ce qu'est demain dans l'éternel.

MAURIAC
de l'Académie française
BLOC-NOTES
1952 - 1957
Flammarion

JOSEPH KESSEL
LE LION
60ème mille
nrf

LES LIVRES QUI SE VENDENT EN 1958

Chaque fois que l'actualité politique est forte, la vente des livres baisse sensiblement alors que celle des journaux augmente.

Compte tenu de ce phénomène qui a été ressenti par tous depuis le 13 mai, voici, selon les indications qu'ont bien voulu nous donner dix (1) grands éditeurs :

- **les meilleurs tirages et les meilleurs « départs » parmi les livres publiés depuis janvier.**
- **les livres qui leur ont causé de « bonnes surprises », c'est-à-dire dont les résultats dépassent ceux qu'ils escomptaient.**
- **les livres « déception », c'est-à-dire dont les résultats ne sont pas encore ceux que l'éditeur espérait.**

ALBIN MICHEL

MEILLEURS TIRAGES

« Le code de la route » (réimpression) (100.000).
« Le 3e Œil », par Lobsang Rampa (54.000).
« Lourdes, l'Eglise et la science » par Henri Dupuy-Mazuel (50.000).
« Le naif amoureux », par Paul Guth (42.000).
« Masque de fer », par Maxence Van der Meersch (40.000).

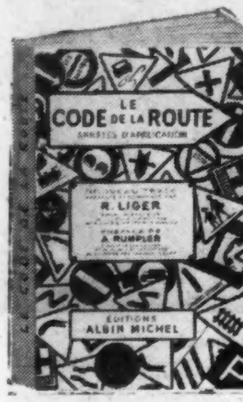

Le code de la route
100.000

« La Sainte-Vehme », par Pierre Benoit (38.000).
« Gerald », par Daphné du Maurier (25.000).
« Aku-Aku », par Thor Heyerdahl sorti en juin (24.000).
« 20 ans de suspense diplomatique », par Geneviève Tabouis (13.000).

BONNE SURPRISE

L'éditeur refuse de l'indiquer par crainte de froisser les auteurs.

DECEPTION

« Sur les traces d'Anne Frank », (18.000).

CORREA

MEILLEURS TIRAGES

« Je jure de m'éblouir », par Evelyne Mahyère (16.200).
« Les mystiques de France », par Daniel-Rops (10.000).
« Royaumes ensevelis », par Hermann et Georg Schreiber (10.000).
« Autobiographie spirituelle », par Nicolas Berdiaev (6.000).

BONNE SURPRISE

« Je jure de m'éblouir », par E. Mahyère, sorti le 15 mai, réimprimé au bout d'un mois.

DECEPTION

« Seul sur l'océan », par Hannes Lindemann (mai) (10.000). Excellent récit d'aventures illustré.

REMARQUE GENERALE

Les mois de mai et de juin ont été de mauvais mois à cause des événements politiques.

CALMANN-LEVY

MEILLEURS TIRAGES

« 3.000 ans dans un fauteuil », par M.-G. Sauvajon (12.000).
« Par les Fenêtres » (11.000). *Les mémoires de Dussane, tome II,*

BONNE SURPRISE

« La Grande Dame », par le romancier américain Conrad Richter (9.000).

DECEPTION

« Les Tours de la 14e rue », par Guy Ponce de Léon. (Considéré par l'éditeur comme un très bon roman. L'auteur a apporté le manuscrit à 11 heures du matin, et le contrat a été signé à 2 heures de l'après-midi. Sorti en mai.)

DENOEL

MEILLEURS TIRAGES

« Douce-Amère », par M. A. Desmaret (30.000).
« La Maison des Mouettes », par M. A. Desmaret (30.000).
« Le Roman vrai de la IIIe République » : « Les années folles », par Gilbert Guilleminault (15.000).
« Petits ports d'azur », par Jean Merrien (15.000).

BONNES SURPRISES

« Murir », par Georges Piroué.
« La vie de Huysmans », par Robert Baldick (livre difficile) (publié en mai) (4.000).

DECEPTIONS

« L'Officier de soleil », par Eric Ollivier (mai) et
« L'eau du bain », par Roger Boussinot (mai).

Mais en règle générale, les livres sortis au moment de la crise gouvernementale ont mal marché.

FAYARD

MEILLEURS TIRAGES

« Greta emballe le Saint » par Leslie Charteris (60.000).
« Plus fort que le Saint », par Leslie Charteris (60.000).
« L'Eglise des Temps Classiques », par Daniel-Rops (48.000).
« Elle Cuisine », par M. de Toulouse-Lautrec (46.500).
« Le cours de coupe », par Catherine Tailleferre (30.000).
« Toujours Belle », par Alice Chavanne (30.000).
« L'Accouchement sans douleur » (30.000).
« Ça sent le pétrole a Mazulicassar », par Pierre Nord (25.850).
« La conquête de la maison Dubard », par Pierre Nord (25.000).

BONNES SURPRISES

« Le Père Louis Querbes », par Mgr Christiani (35.000 vendus au Canada, où le Père Querbes est très connu).
« Des atomes et des hommes », par Leprince Ringuet (Sujet scientifique assez aride : 16.500).

DECEPTION

« Des moteurs et des hommes », par Sylvain Reiner (Tiré à 11.000 - 7.000 vendus).

GALLIMARD

MEILLEURS TIRAGES

« Le Lion », par Joseph Kessel (60.000).
« Fantasia chez les Ploucs », par Charles William (Série Noire) (55.000).
« La reine des pommes », par Chester Himes (Série Noire) (55.000).
(Tous les volumes de la « Série Noire » sont tirés à 40.000 exemplaires, à l'exception de ceux de James Hadley Chase, tirés immédiatement à 55.000.)
« Angelo », par Jean Giono (24.000).

Joseph Kessel
« Le Lion »

« La lettre dans un taxi », par L. de Vilmorin (23.000).
« Esprit es-tu la ? », par Michel Chrestien (23.000).
« Parabole », par W. Faulkner (12.000) (livre difficile).
« Louison Bobet, une vélobiographie », par Jean Bobet (12.000).
« La Nouvelle Vague », par Françoise Giroud (11.000). Publié en juin, c'est le livre qui se vend le mieux actuellement.
« Le Docteur Jivago », par Boris Pasternak (23 juin) (8.000) (Bon tirage pour un livre difficile et cher).

BONNE SURPRISE

« Histoire de la Science » dans l'Encyclopédie de la Pléiade (25.000).

DECEPTION

« La vieille fille et la mort », par Violette Leduc.

HACHETTE

MEILLEURS TIRAGES

« Vacances a tous prix », par Pierre Daninos (200.000).
« La vie de Toulouse-Lautrec », par Henri Perruchot (30.000).
« Les Oiseaux », par Jean Dorst (30.000) (Album photographique).
« Napoléon », par Louis Madelin (ouvrage de luxe). La vie de Napoléon à travers les chefs-d'œuvre de l'art (25.000).
« Passion et politique chez les

Pierre Daninos
« Vacances à tous prix »

Césars », par Jérôme Carcopino (20.000).
« L'Adieu aux astres », par Serge Martel (Prix Jules Verne-Science Fiction) (20.000 la première semaine).

BONNE SURPRISE

« Les conditions d'un redressement français », par Marcel Pellenc (20.000) (Sorti fin avril à 5.000 ex. son tirage a quadruplé à la suite des événements du 13 mai.)

MAUVAISE SURPRISE

L'éditeur refuse de les indiquer. Il craint de froisser les auteurs.

JULLIARD

MEILLEURS TIRAGES

« Les Voies du salut », par Pierre Boulle (Publié en mai) (26.000).
« Mon père, ce héros », par Elisabeth Barbier (21.000).
« Peggy », par Micheline Vernhes (21.000).
« Pour l'Italie », par J.-F. Revel (12.000).
« Demain la République », par Maurice Duverger (Sorti en juillet) (10.000).

BONNE SURPRISE

« Le Seuil du Jardin », par André Hardellet.

DECEPTIONS

« L'image et le mirage », par Daniel Watton.
« L'Outrage », par Paul Tillard.

PLON

MEILLEURS TIRAGES

« La Rencontre », par Henry Troyat (105.000).
« Avant qu'il soit trop tard », par Carmen de Icaza (17.000).
« Le matin vient et la nuit aussi », par Jean Davray (14.000).
« L'Obélisque noir », par E.-M. Remarque (10.000).

Henry Troyat
« La Rencontre »

BONNE SURPRISE

« La révolution du 13 mai », par A. de Sérigny (sorti le 15 juin : 40.000).

DECEPTION

« Les rebelles algériens », de Serge Bromberger (sorti le 13 mai : 3.000).

SEUIL

MEILLEURS TIRAGES

« La Belgique », par Thérèse Henrot (collection « Petite Planète » (30.000).
« Avant et après », par Alba de Cespédès (20.000).
« Entre la peur et l'espoir », par Tibor Mende (16.000).
« Le jazz », par André Francis (Collection « Solfège ») (16.000).
« La France a l'heure du péril », par P.-H. Simon (5 juin) (10.000).

BONNE SURPRISE

« L'homme sans qualités », par Robert Musil (livre difficile).

DECEPTION

« Le poids de l'Afrique », par Charles-Henri Favrod. Le livre n'a pas encore atteint 10.000 et étant donné l'intérêt suscité par les problèmes politiques d'actualité, les livres sur ce sujet atteignent en général les 20.000.

(Enquête par Anne-Marie de Vilaine.)

(1) Les Ed. Flammarion et Grasset souhaitent ne pas communiquer de chiffres concernant la vente des livres en cours.

(Rodriguez.)

La bonne robe de vacances... ...et l'autre.

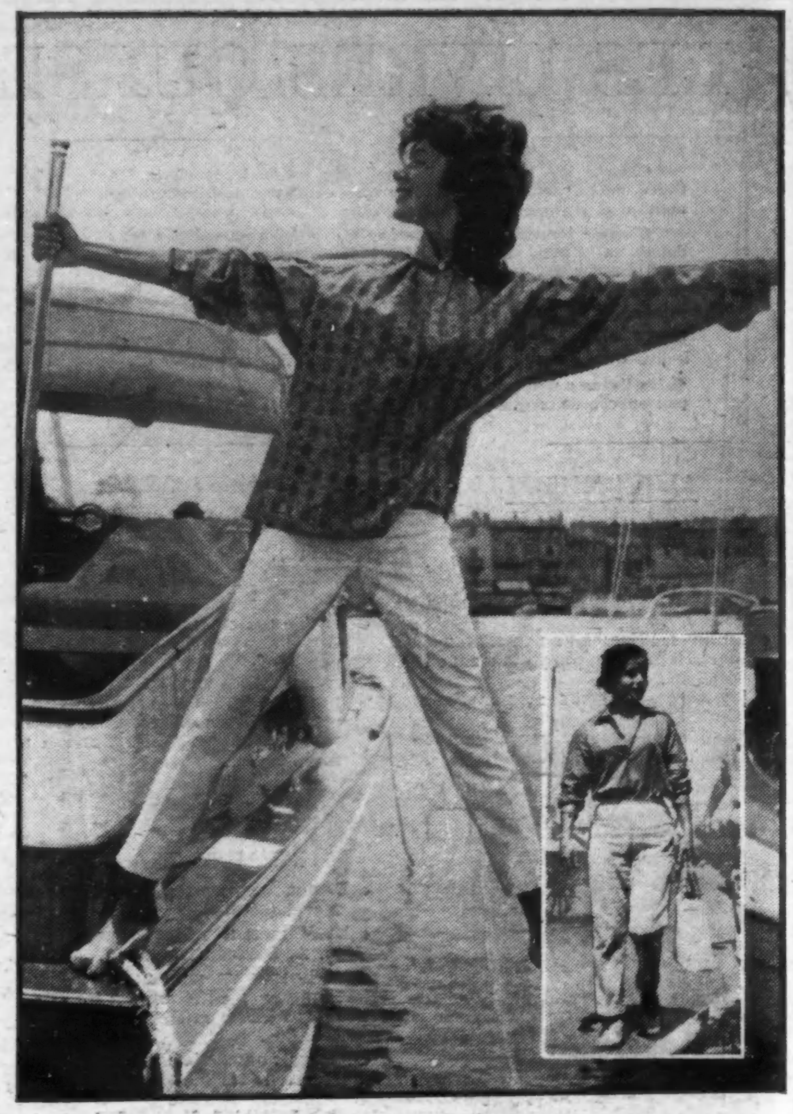

La bonne façon de porter sa chemise... ...et l'autre.

MODE

De la tenue !

DE quelques déplacements à travers les plages françaises, l'équipe de Mme Express est revenue un peu inquiète : sommes-nous vieux jeu ? démodées ? ridiculement attachées à certaines traditions qui firent la réputation d'élégance des Françaises ?

Ce qui semble parfois avoir disparu porte un nom : la « tenue ».

Une chose est la mode : personne ne s'offusquera de voir aujourd'hui une femme en short.

Une chose est l'étalage de chair humaine, nue ou recouverte d'ailleurs par certains pantalons bigarrés...

Des règles simples pourraient pourtant être observées :

1) Tout ce qui emprunte à la tenue masculine n'est plaisant, sur une femme, qu'à condition de garder une certaine rigueur masculine, un minimum de sobriété dans la coupe et dans la matière. Un pantalon n'est pas un pyjama. Un short n'est pas une pièce de lingerie.

2) Tout ce qui dénude à la fois « le haut et le bas », si l'on ose dire, passe la limite du bon goût.

Il faut choisir : montrer ses jambes ou ses épaules.

3) Tout ce qui tente un compromis entre le style féminin et le style masculin est pénible. Il faut choisir : s'habiller en fille ou en garçon.

On a si souvent envie, l'été, de dire :

« Vous voulez prouver que vous avez une taille ?... Une poitrine ?... Un décolleté ?... Vous aimez les volants ? Les bijoux ? Les talons ? Portez une robe.

« Vous voulez être libre de courir et de vous accroupir, ne pas vous charger d'un sac, vous sentir confortable ? Portez un pantalon ou un short avec un chandail bien vaste, ou une blouse vague...

« Mais ne montrez pas votre poitrine en pantalon et vos bijoux en short !... »

Mais tout cela se montre mieux que cela ne s'écrit...

Voici en huit photos (ci-dessus) ce qu'il faut faire... et ne pas faire pour avoir « de la tenue ».

SAVEZ-VOUS DONNER LES " PREMIERS SOINS " ?

En cette période de vacances, les accidents corporels sont fréquents. Des soins instantanés et judicieux évitent de transformer en drame les inci dents d'été. Voici ce qu'il faut savoir, selon les services médicaux officiels :

NATURE DE LA BLESSURE	CE QU'IL FAUT FAIRE *Les premiers soins à donner*	CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE *Les erreurs à éviter*
PLAIES		
Petite plaie (écorchure, plaie superficielle).	● Nettoyer, désinfecter, panser, avec des mains propres et des pansements stérilisés.	● Ne pas négliger les piqûres profondes qui saignent peu (clous). Elles peuvent se compliquer de tétanos : les montrer au médecin.
Plaie importante.	● Nettoyer le pourtour de la plaie, panser, diriger le blessé vers un médecin.	● Ne pas essayer de nettoyer la plaie, car le seul traitement efficace est le nettoyage chirurgical. Ne pas attendre que l'infection s'installe pour voir le médecin.
Plaie avec hémorragie. 1° Hémorragie normale.	● Panser, au besoin en serrant le pansement, pour arrêter l'effusion de sang.	● Ne jamais placer de garrot quand l'hémorragie n'est pas artérielle (danger de gangrène).
2° Hémorragie artérielle : le sang est rouge vif et s'écoule en jet saccadé.	● Garrotter le membre le plus près possible au-dessus de la plaie et serrer progressivement jusqu'à ce que la plaie ne saigne plus. Envoyez d'extrême urgence le blessé à l'hôpital ou auprès d'un médecin, porteur d'une fiche indiquant l'heure de la pose du garrot.	● N'allez pas chercher le garrot de l'infirmerie, ne vous adressez pas au pharmacien. Placez d'abord un garrot provisoire, vous irez à l'infirmerie ou à la pharmacie ensuite. Chaque minute compte !
FRACTURES		
Douleur à l'endroit de la blessure. Impotence du membre. Déformation ou déviation.	● Appliquer un pansement sur la plaie s'il y en a une. Immobiliser le membre pour éviter les douleurs et les complications que peut entraîner le transport. Appeler le médecin ou l'ambulance.	● Ne pas chercher à savoir s'il s'agit d'une fracture, d'une luxation ou d'une entorse. En cas de doute : agir toujours comme s'il y avait fracture.
1° Fracture du membre inférieur. 2° Fracture du membre supérieur.	● Attacher à l'aide de trois lacs ou de liens quelconques les deux jambes l'une à l'autre. ● Placer avec délicatesse le bras dans une écharpe triangulaire remontant au-dessus du coude.	● Ne pas remuer le membre, sauf pour mettre, avec précaution, le blessé sur un brancard ou sur un lit. Ne pas essayer d'enlever les vêtements. Découdre ou découper la jambe du pantalon, la manche de la veste, le soulier.

La semaine prochaine: syncopes et brûlures.

VACANCES

Pour les jours de pluie

SI vous n'êtes pas fanatiques de bridge ou passionnés de belote, si vous n'êtes pas quatre ou si vous êtes six, il existe d'autres moyens de tuer le temps que de se mettre chacun dans un coin à lire ou à bâiller.

A l'intention des maris qui partent rejoindre leur famille, ou de ceux qui, invités chez des amis, sont embarrassés sur le choix d'un cadeau, Mme Express a sélectionné dans les grands magasins une série de jeux de société que l'on peut trouver à acheter même au mois d'août.

Pour les parents et leurs enfants

● MONOPOLY (2 à 6 joueurs) : 3.480 fr.

● ASCOT : Entraînement des chevaux et courses : 4.960 fr.

● L'ONCLE D'AMÉRIQUE : Pour les coulissiers, futurs agents de change, ces cartes sont des actions : 2.990 fr.

● LE CLUEDO : Enigme policière à résoudre pour les Sherlock Holmes en chambre : 3.690 fr.

● 1.000 BORNES : Canasta de la route. Les cartes sont imprimées de croisements, de bornes kilométriques: 1.770 fr.

● L'AUTOROUTE : Jeu basé sur la connaissance du code de la route : 2.050 fr.

Pour les enfants

● LE BON VIEUX JEU DE LOTO RAJEUNI (loto des magasins, des animaux, des fleurs), de 360 à 1.200 fr.

● BOITE DE PATE A MODELER avec moules, environ 600 fr.

● PUZZLES : avec personnages et animaux de Walt Disney : de 500 à 1.200 fr.

Pour les grandes personnes

● PUZZLES jusqu'à 3.000 pièces, de 1.800 à 10.000 fr.

● ROULETTE (avec tapis vert) : 950 francs ; sac de jetons, 160 fr.

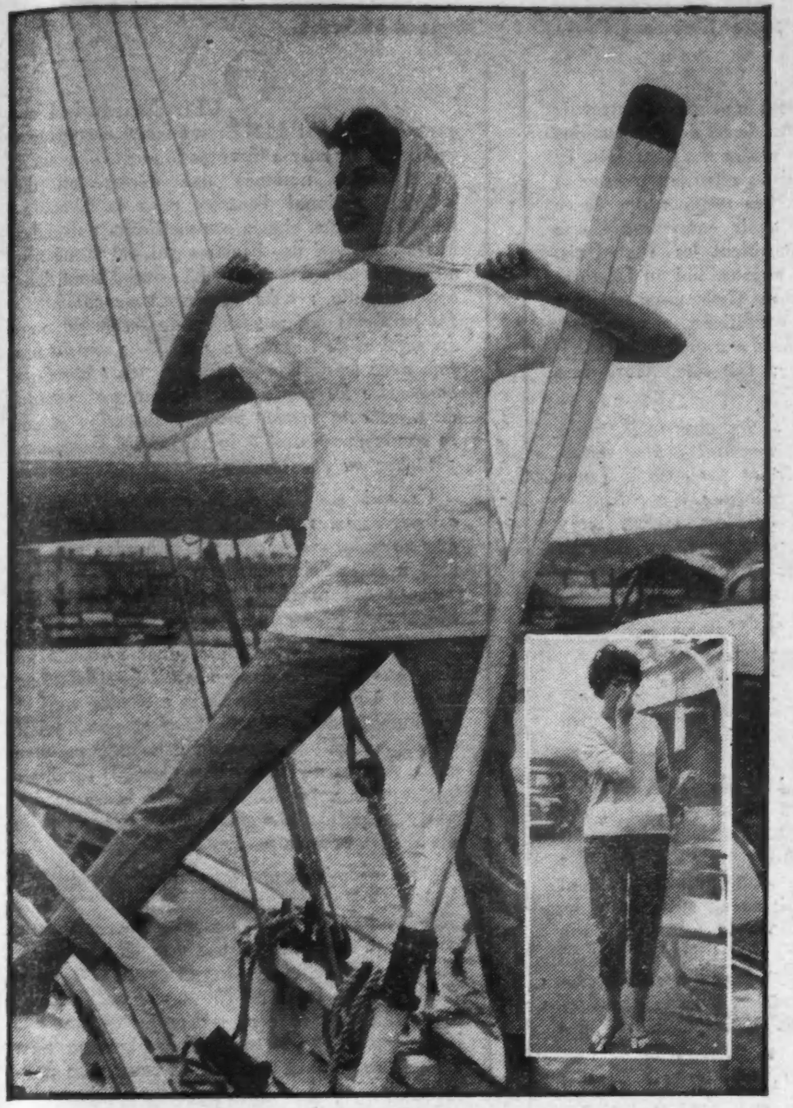

Le bon pantalon avec un chandail...
...et l'autre.

La bonne façon de porter le short...
...et l'autre.

CUISINE

Avec un peu de soin et un bon livre

« *L'ANGLETERRE a 3 sauces et 360 religions, la France 3 religions et 360 sauces* », a dit M. de Talleyrand.

Depuis cet heureux temps, la cuisine française s'est considérablement simplifiée. Elle ne doit pas en être moins savoureuse.

Avec un peu de soin et d'application, et, à la condition de posséder un bon livre de recettes, il n'est pas d'exemple qu'une femme française ne devienne rapidement excellente cuisinière.

Parmi les très nombreux livres de cuisine édités, Madame Express vous en signale trois qu'elle utilise personnellement, et qui sont une réussite chacun dans leur genre.

Pour celles qui débutent

● JE SAIS CUISINER. — (Nouvelle édition 1958 revue par Ginette Mathiot, inspectrice générale d'Enseignement ménager de la Ville de Paris). — Deux mille recettes classiques de la cuisine dite bourgeoise sont clairement expliquées dans ce livre qui a la taille du Petit Larousse. Les proportions calculées pour six personnes sont exactes. Les temps indiqués pour la préparation et la cuisson des plats également.

Le chapitre consacré à l'explication des différents termes utilisés en cuisine rend de grands services à celles qui ignorent la différence entre une toilette (membrane graisseuse enveloppant le péritoine du veau employée pour entourer les rôtis) et une fontaine (tas de farine au centre duquel on creuse un trou). Le chapitre consacré aux achats donne de précieux conseils d'économie domestique.

Madame Express le recommande à toutes celles qui débutent dans le difficile métier de maîtresse de maison. Prix : 750 fr. (Editions *Albin Michel*).

Pour celles qui travaillent

● CUISINE D'URGENCE. — Les auteurs : Henriette Chandet (grand reporter à « Paris-Match » et Suzanne Desternes (historienne et... cordon bleu).

Ce spirituel petit livre de cuisine écrit par deux femmes très occupées, admirablement mis en page, est illustré de photographies évocatrices d'Hubert de Segonzac.

Il est destiné aux femmes qui travaillent et qui, tout en ayant peu de temps à consacrer à la cuisine, ne se résignent pas pour autant à mal manger.

Les recettes (qui ont subi l'épreuve du chronomètre) sont établies pour 4 personnes, et portent toutes une indication précieuse : *Peu coûteux, Assez coûteux, Coûteux.*

Ce volume, d'une conception très nouvelle, outre ses recettes, est rempli de renseignements utiles tels que :

Poids des denrées à acheter par personne. — Teneur en vitamines des principaux aliments. — Utilisation des herbes aromatiques. — Art d'utiliser les restes. — Petits trucs de cuisine qu'il est bon de se rappeler.

Un chapitre est consacré aux repas improvisés. Un autre comprenant des recettes un peu plus longues à préparer porte le titre : Recettes du samedi !

Madame Express, enchantée par cet ouvrage, le recommande très chaudement à toutes les femmes gourmandes et très occupées. Prix : 990 fr. (*Editions Pierre Horay*).

Pour celles qui reçoivent

● L'ART CULINAIRE MODERNE. — L'auteur, Henri-Paul Pellarbat, a été de longues années professeur chef aux écoles de cuisine et de pâtisserie du Cordon Bleu. Ce livre de 700 pages illustré de planches en couleurs, véritable encyclopédie de la table, condense l'essentiel de toutes les cuisines :

Il comporte 3.500 recettes dont 480 illustrées.

Un chapitre est consacré au service de la table, un autre au service des vins.

La façon de dresser les plats clairement expliquée est souvent accompagnée de photographies montrant le résultat final. Madame Express, qui l'a beaucoup utilisé, recommande « L'Art Culinaire Moderne » à toutes les femmes qui sont appelées à beaucoup recevoir. Prix : 4.650 fr. (*Comptoir Français du Livre*).

Trois recettes

Voici 3 recettes tirées de ces ouvrages :

LES ŒUFS AU NID (*pour 6 personnes.*)

Temps de préparation : 1 heure ; temps de cuisson : 45 min. — 6 œufs — 6 artichauts — 1/2 litre de sauce bordelaise — sel — poivre.

● Faire cuire les artichauts 30 à 40 minutes à l'eau bouillante salée ● Retirer les feuilles et le foin ● Disposer les fonds sur un plat ● Sur chaque fond placer un œuf poché, et glisser dessous une sauce bordelaise.

Pour la sauce : 1 oignon — 2 cuillerées d'huile d'olive — 1/2 gousse d'ail — 1/2 litre roux blond — 1 cèpe — 1 verre de bordeaux blanc.

● Hacher le tout très fin, faire cuire à l'huile pendant 1/2 heure ● Ajouter au roux mouillé avec du bouillon ● Allonger d'un verre de bordeaux blanc, et laisser cuire cinq minutes.

(*Recette n° 258 « Je sais cuisiner »*).

GRATIN PROVENÇAL

(*pour 4 personnes ; peu coûteux*)

Préparation : 10 minutes ; cuisson : 20 minutes. — 200 gr. de mie de pain — 5 oignons — 5 tomates — 2 œufs — 75 gr. de beurre — ail et herbes.

● Emiettez la mie de pain trempée dans du lait ● Ajoutez-y des oignons coupés en rondelles et dorés au beurre, un peu d'ail haché, des fines herbes hachées, des tomates coupées en rondelles, sel et poivre ● Vous liez avec des œufs battus et une tasse de bouillon ou d'eau ● Vous versez dans un plat à gratin, vous saupoudrez de chapelure et de noix de beurre, et vous faites cuire au *four chaud pendant 20 minutes.*

(*Recette « Cuisine d'urgence », entrée pour le mois de juin*).

MÉDAILLONS DE BŒUF A LA CARIGNAN

● Tailler de petits tournedos et les faire macérer une demi-heure avec sel, poivre et un verre à liqueur de fine champagne ● Faire sauter les médaillons à la poêle au beurre brûlant après les avoir épongés ● Les dresser sur des croûtons de pain frits au beurre et déglacer le fond de cuisson avec la fine champagne ● Ajouter 250 gr. de crème épaisse et faire réduire le tout 5 minutes ● Assaisonner cette sauce de sel et de paprika, et arroser les tournedos.

● Garnir alors le plat en mettant au milieu un nid de pommes paille rempli de pommes de terre noisettes, et placer sur chaque tournedos un fond d'artichaut rempli de pointes d'asperges ou une large quenelle en farce mousseline truffée.

(*Recette « L'Art Culinaire Moderne », page 245.*)

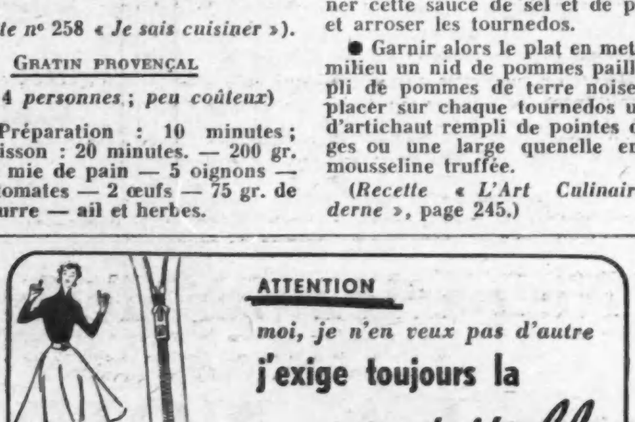

LE BLOC-NOTES DE FRANÇOIS MAURIAC

Ici, chaque semaine, François Mauriac commente librement l'actualité politique et littéraire.

26 JUILLET

REÇU d'Irak ce télégramme signé d'une vingtaine d'intellectuels, tous diplômés d'une Université de France : « *Les intellectuels irakiens qui ont fait leurs études en France et qui sont profondément attachés aux traditions glorieuses de la Révolution française vous annoncent leur grande joie pour la naissance de la République irakienne. Notre Révolution du 14 juillet a détruit la grande bastille irakienne qui conserva notre pays pendant des dizaines d'années dans la misère, l'esclavage et l'humiliation. Nous nous adressons à tous nos professeurs, à nos amis, et à tous les républicains de France pour qu'ils soutiennent notre jeune République qui a reçu l'approbation de notre peuple unanime. Nous vous appellerions pour déjouer toute intervention étrangère dans les affaires intérieures du Moyen-Orient qui pourrait dégénérer en guerre totale et destructrice de toute l'humanité. Les buts de notre République ne sont que ceux de tout homme libre qui veut vivre dans la dignité et la paix pour construire une société heureuse.* »

Si malin qu'il soit, le Russe ne gagnerait pas à tous les coups s'il n'avait trouvé dans son jeu cette passion de la liberté dont il bénéficie ; mais c'est trop peu dire qu'il ne l'a pas inspirée. Cette Russie Soviétique qui tient sous son joug (et quel joug !) les Tchèques, les Bulgares, les Roumains, les Polonais (et le sang des Hongrois n'a pas eu le temps de sécher), la politique américaine a réussi le miracle d'en faire la protectrice des petits peuples contre les démocraties-vampires !

Là-dessus, je relis ce télégramme venu d'Irak. Je vois l'appât, bien sûr ! Nous connaissons le b a ba de la guerre psychologique. Il n'empêche que nous touchons ici ce qui nous reste d'un capital spirituel que la IVe République, ô merveille ! n'a pas entièrement dilapidé. Qu'en dépit de la guerre d'Algérie, ces « intellectuels » irakiens en appellent encore à la France (et même s'il s'agit pour une part de nous manœuvrer), cela réveille en nous l'amer regret de la politique qu'il eût été possible de mener : la vraie politique de force, si l'esprit de liberté est aussi une force et s'il constitue *notre* force. Cela fera lever les épaules aux habiles qui en douze ans auront perdu toutes les parties sur tous les terrains et dans tous les ordres, — des parties qui toutes pouvaient être gagnées.

QUELLES possibilités resteraient à la diplomatie française de mener son jeu particulier, au cas où les Américains donneraient dans le panneau de cette « conférence au sommet », le général de Gaulle le sait. Mais pourquoi certains parlent-ils de Munich ? A Munich, c'était Hitler l'ogre ; les Tchèques n'avaient d'autre recours que les démocraties bêlantes. Ce sont elles aujourd'hui qui jouent stupidement les ogresses au service des intérêts pétroliers. Sauf la France, pourtant : la France un peu moins que les autres.

Je n'ai pas le sentiment que l'opinion — du moins celle que la presse exprime — entrevoie ce que l'on pourrait tirer de cet « un peu moins que les autres ». A en croire des confrères, ce qui se passe donne raison rétrospectivement à la campagne de Suez. Les responsables de ce fiasco insigne croient avoir enfin trouvé une justification ; et ils accablent les Etats-Unis, contraints d'intervenir aujourd'hui au Liban et de débarquer comme nous fîmes nous-mêmes : dans de tout autres conditions, convenez-en. Le gouvernement libanais a appelé les Américains ; le peuple leur a fait fête. Alors que nous...

« *Il n'empêche que si les Américains nous avaient laissé les quarante-huit heures nécessaires...* » Ce n'est pourtant pas sous leur menace que nous avons rembarqué. Il a suffi d'un froncement de sourcils à Moscou et qu'on y parle de fusée. Le coup de Suez, qui attentait à l'idée que les peuple se font de la France, était en outre inepte, si la politique est la science du possible...

27 JUILLET

LE possible, qu'est-ce donc que cela signifie pour nous aujourd'hui ? Où en sommes-nous ? Que se passe-t-il dans les profondeurs de ce vieux peuple ? Ce qu'il a subi, l'a-t-il digéré ? — Cette humiliation dont notre histoire ne fournit aucun autre exemple, de l'Etat s'effondrant sous la menace de son armée et devant la rue, non celle de Paris où les « journées » en 1830 furent appelées glorieuses et le sont demeurées, mais la rue d'Alger — et ces journées-là, l'Histoire n'a pas encore osé les nommer.

En ressentons-nous la honte ? Le général de Gaulle, une fois de plus, nous aura sauvés du pire. Il a fait ce qui dépendait de lui et il continue de le faire. Mais l'honneur de la démocratie en France dépend de nous seuls. Nul ne peut nous le rendre que nous-mêmes si nous l'avons perdu. Ce peuple en a-t-il conscience ? Il n'y a pas de réponse pour l'instant. Tant que la vie publique sera interrompue, il ne reste aux augures que d'interroger les entrailles des poulets — ou de se pencher sur les fourmilières affolées des partis.

QUEL désarroi ! L'organe officiel du M.R.P. « Forces nouvelles » publie en réponse à Georges Bidault (bien qu'il ne soit pas nommé) une déclaration du « Comité national d'entente pour la démocratie chrétienne », signée des meilleurs parmi les M.R.P. et aussi des illustres qui ont mené nos affaires depuis douze ans. L'essentiel tient dans cette formule : « *Le devoir est de combattre les partisans qui voudraient se servir du nom du général de Gaulle pour en finir une bonne fois avec le régime de liberté, mais aussi de contredire les méfiants qui font au général de Gaulle un injuste procès d'intention et qui se condamnent ainsi à la stérilité, à l'aventure, peut-être au désespoir.* »

Ce qui signifie si je comprends bien : « *Nous sommes toujours là pour montrer ce que nous savons faire* » : le Schuman avec un seul n et le Schumann avec deux n — et ce Teitgen qui préférait tout à Mendès France et qui aura été servi.

Ce que vous savez faire, quel Français ne s'en souvient ? Le danger serait que l'électeur en vînt à croire que le choix est entre vous et les ennemis de la liberté. Et c'est pourquoi il est urgent qu'une nouvelle gauche apparaisse enfin. A vous d'y faire votre place. Il serait en tout cas de votre intérêt que le brassage des partis brouille l'image que nous avons gardée du M.R.P. et nous permette de l'oublier.

Tout de même, quelle moquerie du destin ! Lorsque Teitgen sonnait l'hallali contre Mendès France, il proclamait, vous souvenez-vous ? qu'il ne fallait pas que le spectre de l'homme abattu rôde dans la coulisse. Il craignait que le mort ne fût pas assez mort. Et Dieu sait s'ils se sont acharnés contre « le bradeur » ! Cette victoire sur un homme, c'est bien la seule dont ces éternels vaincus se puissent glorifier. A vous maintenant de jouer les spectres, messeigneurs.

Mais je vous en avertis, la démocratie chrétienne que vous aviez mise depuis douze ans au magasin des accessoires, n'est pas un accessoire. C'est une idée et c'est infiniment plus qu'une idée. C'est un amour, ou ce n'est rien. Il vous reste encore peut-être de pouvoir la servir. Mais pour ce qui est de vous servir d'elle, n'y comptez plus.

F. M.

L'EXPRESS

DIRECTION : Françoise Giroud, J.-J. Servan-Schreiber.

REDACTION : 91, Champs-Elysées - Paris (8e). Tél. : ELY. 88-61.

ABONNEMENTS, PUBLICITE, VENTE : 29, rue de Marignan - Paris (8e) (angle Champs-Elysées) Tél. : BAL. 18-68.

ABONNEMENTS (1 AN)

France, Union française : 4.000 francs.
Etudiants, rappelés, maintenus : 3.000 francs.
Etranger : 4.700 francs.
Etudiants étrangers : 3.700 francs.

PRIX DE VENTE AU NUMERO :

France et Afrique du Nord : 100 francs.
Suisse : 1 fr. 90.
Belgique et Luxembourg : 18 francs.

PAR AVION

8.000 fr. - A.E.F., A.O.F.
6.000 fr. - Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Turquie, U.R.S.S., Yougoslavie.
12.200 fr. - Congo Belge, Ethiopie.
8.300 fr. - Egypte, Iran, Irak, Israël, Liban, Syrie, Libye.
11.900 fr. - Guyane française, Guadeloupe, Indochine, Madagascar, Martinique, Océanie.
12.200 fr. - Etats-Unis, Canada.
13.500 fr. - Afrique du Sud.
14.800 fr. - Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Guatemala, Inde, Indonésie, Japon, Pérou, Porto-Rico, Venezuela.
20.000 fr. - Australie, Nouvelle-Zélande.

Règlement par chèque bancaire ou C.C.P. 73 78-19 Paris.

Ne parlez pas de la jeunesse avant d'avoir lu

LA NOUVELLE VAGUE

de FRANÇOISE GIROUD

N.R.F. — Collection « L'Air du Temps »